

**LES PLUIES DILUVIENNES**

**DES 19 ET 20 JUILLET 1996**

**B I L A N   D E  
L A   R E C O N S T R U C T I O N**

**QUÉBEC, JUILLET 2000**

Dépot Légal – 2000  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 2-550-36820-7

## TABLE DES MATIÈRES

Une leçon de solidarité .....	1
Remerciements.....	3
Avant-propos.....	5

## CHAPITRE 1 : LE RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS

### Avertissement de pluie abondante

Vendredi, 19 juillet 1996 .....	9
Samedi, 20 juillet 1996.....	10
– Rapport de situation pour l'ensemble du Québec – 20 juillet 1996, 18 h .....	19
– Mobilisation de l'Organisation de sécurité civile du Québec .....	27
Dimanche, 21 juillet 1996.....	28
– État de la situation – Municipalités.....	28
– État de la situation – Côte-Nord, Charlevoix .....	30
– État du réseau routier – Régions .....	31
– Déclaration de M. Lucien Bouchard, premier ministre du Québec.....	32
– Déclaration de M. Jacques Brassard, ministre des Transports du Québec ....	35
Lundi, 22 juillet 1996 .....	36
– État de la situation – Ministère de l'Environnement et de la Faune	
Gestion des barrages par centre de service .....	36
État des barrages .....	37
Plan d'action : programme d'inspection et d'intervention.....	39
Autres problématiques environnementales et fauniques par région.....	40
– État de la situation – Ministère des Transports .....	42
– État de la situation – Ministère de la Santé et des Services sociaux .....	49
– État de la situation – Ministère de la Sécurité publique.....	51

Premières mesures gouvernementales	
– 22 juillet 1996.....	54
– 24 juillet 1996.....	55
Comité de coordination pour la reconstruction et la relance	
– 7 août 1996.....	56
Structures politiques et organisationnelles	
– Comité ministériel .....	56
– Comité politique régional .....	57
– Bureau de reconstruction et de relance du Saguenay–Lac-Saint-Jean .....	57
Décrets évolutifs et législations	
– L'année 1996 .....	58
– L'année 1997 .....	63
Entente Canada-Québec : Programme de reconstruction économique temporaire (PRÊT) .....	64
Autres décrets .....	65
– L'année 1998 .....	68
Enjeux spécifiques à la reconstruction	
– Urgence au moment du sinistre et immédiatement après.....	69
– Urgence des travaux avant l'hiver.....	69
– Urgence avant la crue printanière.....	71
Commission scientifique et technique	
– Mandat.....	79
– Recommandations.....	79
– Position du gouvernement .....	81
Bassin versant du lac Kenogami	
– Position du gouvernement .....	89
– Gestion des crues du bassin du lac Kenogami .....	99

## CHAPITRE 2 : LES COÛTS DE LA RECONSTRUCTION

Introduction .....	103
Coûts des dommages causés par les pluies diluvien... nes des 19 et 20 juillet 1996 au Saguenay–Lac-Saint-Jean et dans d'autres régions du Québec .....	105
Tableau 1 – Décrets et programmes gouvernementaux pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean et les autres régions du Québec .....	109
Tableau 2 – Prévisions des dépenses de 1999-2001 .....	113
Tableau 3 – Projets et activités assumés à même les enveloppes des programmes fédéraux réguliers .....	114
Tableau 4 – La Croix-Rouge .....	116
Tableau 5 – La Société Saint-Vincent-de-Paul .....	117
Tableau 6 – Le Fonds de relance aux entreprises sinistrées.....	118
Partage des coûts entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec .....	121
Tableau 7 – Partage des coûts entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec 1996-1999 .....	123
Bilan des engagements financiers et des dépenses par région	
Saguenay.....	129
Lac-Saint-Jean.....	193
Charlevoix-Québec .....	235
Côte-Nord .....	273
Mauricie–Bois-Francs .....	317
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine .....	349
Chaudière-Appalaches .....	359
Laurentides .....	369
Montérégie .....	377
Outaouais .....	381
Annexe 1 : Étendue des dégâts sur le territoire de Ferland-et-Boilleau.....	387
Annexe 2 : Ville de La Baie, nettoyage des berges et du littoral de La Baie des Ha! Ha! suite aux inondations du 19-20-21 juillet 1996. Organigramme des opérations .....	391
Annexe 3 : Investissement Québec (SDI).....	395

## **Une histoire de courage et de solidarité**

En juillet 1996, le Québec accusait le choc d'un événement sans précédent sans commune mesure avec ce que nous connaissons de la vie. Des milliers de personnes au Saguenay-Lac-St-Jean, dans Charlevoix, sur la Côte-Nord et en Mauricie allaient être bouleversées par une catastrophe naturelle qui a laissé une trace indélébile dans la mémoire collective des gens d'ici et d'ailleurs.

Quatre ans après les pluies diluviennes de juillet, le gouvernement du Québec publie le bilan final de cet immense chantier de la reconstruction. D'une page à l'autre, à travers mots et chiffres, vous revivrez ces quatre années de reconstruction. Vous découvrirez l'âme d'un peuple généreux, capable d'assumer ses responsabilités, un peuple ingénieux, travailleur, capable de se retrousser les manches pour influencer l'avenir.

J'ai eu cette chance inestimable de voir à l'œuvre des centaines de bénévoles, des centaines d'hommes et de femmes, issus de la fonction publique, se mettre à l'œuvre pour concrétiser au quotidien ce grand chantier de reconstruction mis de l'avant par le gouvernement québécois, les élus municipaux et leurs partenaires socio-économiques. C'est à ces hommes et à ces femmes, quelque soit le rôle qu'ils aient joué, qu'il faut rendre hommage. Sans eux, sans elles, l'écriture de ce bilan n'aurait jamais été possible.

Au-delà des chiffres et des mots, le chantier de la reconstruction s'imposera comme une grande œuvre d'humanité, écrite avec l'encre du courage et de la solidarité. Ce bilan témoigne bien qu'il y a ici au Québec un savoir-faire, une énergie, un dynamisme qui nous permet de « refaire le monde ».



JACQUES BRASSARD  
Ministre responsable de la reconstruction

## **REMERCIEMENTS**

De nombreuses personnes et organisations ont collaboré à la réalisation de ce document.

Tout d'abord, les professionnelles et professionnels des ministères et organismes suivants qui ont géré ou qui gèrent les décrets d'assistance financière, ou qui ont contribué à la reconstruction : le ministère des Affaires municipales, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le Secrétariat du Conseil du trésor, le ministère du Conseil exécutif, le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le ministère de l'Environnement et de la Faune, le ministère des Finances, le ministère des Régions, le ministère des Ressources naturelles, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de la Sécurité publique, Tourisme Québec, le ministère des Transports, la Société de développement industriel, la Société des établissements de plein air du Québec, la Société d'habitation du Québec, la Sûreté du Québec et, enfin, le personnel du Secrétariat interministériel de coordination pour la reconstruction et la relance économique du Saguenay–Lac-Saint-Jean et des autres régions affectées par les pluies diluviales des 19 et 20 juillet 1996.

### **L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DE RÉDACTION**

Monsieur André Trudeau, président du Comité ministériel de coordination pour la reconstruction et la relance économique, président des Comités régionaux et sous-ministre des Transports du Québec.

Monsieur Georges Beauchemin, secrétaire adjoint du Comité ministériel de coordination pour la reconstruction et la relance économique.

Monsieur Pierre Gauthier, directeur général du Bureau de reconstruction et de relance du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et sous-ministre adjoint au ministère des Régions.

Monsieur Julien Doyon – Comité ministériel de coordination

Madame Liliane Ledoux – ministère des Transports du Québec

## **NOS COLLABORATEURS**

MM. André Ouellette, Denis Morissette - ministère des Affaires municipales  
MM. Jacques Tessier, Alain Dessureault - ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
M. Jean Léveillé - Secrétariat du Conseil du trésor  
M. Gilles Ruel - ministère du Conseil exécutif  
M. Jocelyn Touchette – ministère de la Culture et des Communications  
M. Jean-Louis Drolet – ministère de l'Éducation  
MM. Daniel Plamondon, Alain Otis – ministère de l'Emploi et de la Solidarité  
MM. Jacques Tremblay, Robert Joly – ministère de l'Environnement et de la Faune  
M. Michel Bujold – ministère des Finances  
M. Jean Gariépy – ministère des Ressources naturelles  
M. Gilles Brunelle – ministère de la Santé et des Services sociaux  
MM. Sylvain Tremblay, Denis Landry, Normand Henri – ministère de la Sécurité publique  
MM. Michel Couturier, Majorique Bouchard, M<sup>me</sup> Pauline Rodrigue – Tourisme Québec  
MM. Yvon Plante, Marcel O'Sullivan, Jean-Jacques Fournier, Rémi Beaulieu, Jean-François Saulnier, Francis Gauvin, Gordon Smith, François Morneau – ministère des Transports du Québec  
M. Donald Néron – Société de développement industriel  
M. Sylvain Huppé – Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)  
M. Alain François – Société d'habitation du Québec  
M<sup>me</sup> Thérèse Sauvageau – Sûreté du Québec  
M<sup>me</sup> Danielle V. Côté – ministère des Régions

## AVANT-PROPOS

En 1996, des pluies diluvienues se sont abattues sur diverses régions du Québec, en particulier sur la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Ces événements resteront gravés dans le paysage et dans la mémoire collective des gens de la région et même de l'extérieur, en raison de leur rapidité, de leur ampleur et de leur gravité, en raison de leurs effets sur la vie économique, sociale et culturelle et, enfin, en raison de l'étendue du territoire touché où l'on retrouve des zones urbanisées, rurales et de villégiature.

Ces événements ont forcé l'évacuation, souvent dans des conditions périlleuses, de la population riveraine des cours d'eau, des zones de glissement de terrain et des zones coupées de tout accès. La priorité était de garantir la sécurité de la population et le rétablissement rapide des services essentiels (routes, ponts, réseaux d'aqueduc, d'électricité, de télécommunications, etc.). Finalement, c'est toute la vie quotidienne d'une population qui a été fortement ébranlée.

Le présent document expose une vue d'ensemble du sinistre, de ses principaux impacts et des actions d'indemnisation et de reconstruction mises en place. Mais, ce qui en fait l'originalité croyons-nous, c'est qu'il en présente le déroulement vu de l'intérieur afin que le lecteur ait l'impression de vivre les événements et de découvrir le travail de reconstruction qui se profilait à l'horizon.

Il découvrira ainsi, graduellement, l'ampleur des dégâts et des efforts concertés pour mettre en place des mesures d'urgence efficaces et, plus tard, des programmes de reconstruction. Il y trouvera, par exemple, des documents inédits, dont les états de situation que recevaient d'heure en heure les autorités, la position du gouvernement aux recommandations de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages, des bilans comptables détaillés et des documents plus techniques qui font état du savoir-faire de nombreux ministères.

Il est présenté en trois parties : **le premier chapitre** nous rappelle les événements, les états de situation, la déclaration du premier ministre du Québec, monsieur Lucien Bouchard, les premières évaluations et mesures gouvernementales, la création du Comité ministériel de coordination, les décrets progressifs adaptés à la reconstruction, le mandat de la Commission scientifique et technique.

**Le deuxième chapitre** fait état du coût global du sinistre, des dommages assumés par les tiers et par les gouvernements, du bilan de tous les programmes d'indemnisation et de reconstruction pour tous les ministères présents dans les régions touchées, des MRC et des municipalités qui ont été affectées par le déluge des 19 et 20 juillet 1996, ainsi que du partage des coûts assumés par le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec.

**Le troisième chapitre**, qui fait l'objet d'un deuxième document, traite du savoir-faire de plusieurs ministères du gouvernement du Québec pour limiter et atténuer les effets que de tels événements ont sur les cours d'eau, sur les zones de mouvement de terrain, sur l'indemnisation des populations sinistrées, sur les rivières à saumon, sur la reconstruction des routes, etc...

Ce bilan n'a pas la prétention de décrire tous les dommages ni toutes les actions posées. Il n'est pas non plus un instrument évaluatif qui permettrait de qualifier l'événement et de fournir des recommandations. Il se veut davantage un outil permettant de comprendre ce qui s'est passé et de ne pas oublier ce qui fut fait.

## **CHAPITRE 1**

### **LE RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS**

## **AVERTISSEMENT DE PLUIE ABONDANTE**

Le mois de juillet 1996 a été caractérisé, un peu partout au Québec, par des précipitations régulières et presque quotidiennes (10 jours de pluie sur les 15 premiers jours du mois). Par conséquent, les niveaux des lacs et des rivières augmentaient et le sol était saturé d'eau. Comme c'est habituellement le cas en pareilles circonstances, les bureaux régionaux de la Direction de la sécurité civile surveillaient, de concert avec le ministère de l'Environnement et de la Faune, et les municipalités concernées, les débits et les niveaux des rivières. De même, les bulletins météo émis par Environnement Canada faisaient l'objet d'une attention particulière.

L'avertissement de pluie abondante, émis à 14 heures 10 le 18 juillet 1996, prévoyait, pour le 19 juillet, des précipitations de 40 à 70 mm sur les régions suivantes : Pontiac-Gatineau-Lièvre, Papineau, Laurentides, Montréal, Estrie-Beauce, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Charlevoix, Rivière-du-Loup, La Tuque, Réserve faunique des Laurentides, Saguenay, Rimouski, Matapedia et Baie-Comeau.

Or, le même jour, une dépression cyclonique, qui prend forme à l'ouest de la baie d'Hudson, atteint l'océan Atlantique et le courant chaud du Gulf Stream à la hauteur de la Virginie. La forte évaporation des eaux chaudes du Gulf Stream est à l'origine de la mutation de la dépression en quatre mini-ouragans qui pompent dans l'atmosphère une impressionnante quantité d'humidité, constituant alors une immense virgule de nuages qui regagne le continent par la Nouvelle-Écosse pour rejoindre ensuite la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean.

Cette dépression, qui s'étend sur plus de 4000 km, s'est transformée en une immense machine à pluie.

## **VENDREDI 19 JUILLET 1996**

La pluie débute vers une heure et, durant les 50 heures qui suivent, de 155 à 279 millimètres de pluie, selon les endroits, tomberont principalement dans les bassins hydrographiques du réservoir Kénogami et des rivières Ha! Ha!, à-Mars, Chicoutimi, du Moulin, Saint-Jean et Belle-Rivière.

Les directions régionales concernées de la Sécurité civile suivent le déroulement des événements et se tiennent prêtes à intervenir.

C'est finalement à 19 h 20 qu'un premier événement est signalé au Centre des opérations d'urgence de la Sécurité civile. La municipalité de Saint-Siméon, dans Charlevoix, rapporte qu'une route est inondée et érodée sur une longueur de 90 à 120 mètres . Par mesure de prévention, la municipalité prévoit évacuer quelques résidences. Par la suite, les événements se précipitent. À Saint-Fidèle, toujours dans Charlevoix, un glissement de terrain force la fermeture d'une portion de la route 138 et exige l'évacuation d'un terrain de camping. Un peu plus tard, les liens routiers avec la Côte-Nord sont sérieusement endommagés.

La Direction régionale de Québec est alertée et son Centre d'opérations d'urgence est activé. Des conseillers en sécurité civile sont dépêchés dans Charlevoix et sur la Côte-Nord.

Les informations disponibles en ce début de soirée laissent croire que les principaux problèmes sont localisés dans les régions de Charlevoix et de la Côte-Nord. Des liaisons sont déjà établies avec les principaux partenaires sur le terrain, soit la Sûreté du Québec, le MTQ (ministère des Transports) et les municipalités concernées.

C'est à 23 h 24 qu'un premier appel en provenance de la région du Saguenay entre au Centre des opérations d'urgence de la Sécurité civile. La municipalité d'Anse-Saint-Jean fait état de glissements de terrain, de routes inondées et impraticables ainsi que d'évacuations.

Informé de la situation qui, en plus de se détériorer, s'étend à d'autres régions, le directeur de la Sécurité civile demande l'ouverture du Centre provincial des opérations d'urgence. Ce centre est opérationnel peu avant minuit et prend la relève du Centre régional des opérations d'urgence de la Sécurité civile.

## **SAMEDI 20 JUILLET 1996**

Tout au long de la nuit, les informations et les demandes d'aide affluent. Plusieurs routes sont fermées, isolant des populations et parfois des municipalités, de nombreux glissements de terrain se produisent, plusieurs rivières sortent de leur lit, des pannes d'électricité affectent certaines municipalités, des évacuations d'urgence sont en cours, etc. Vers 5 heures, la Sûreté du Québec de Baie-Comeau informe le Centre des opérations d'urgence que des automobiles sont tombées dans des crevasses causées par l'effondrement de la route 138 entre Baie-Trinité et Rivière-Pentecôte.

Sur le terrain, une multitude d'intervenants des municipalités affectées, des ministères et des organismes gouvernementaux se sont déjà mobilisés. Au Saguenay, les militaires de la base de Bagotville prêtent assistance aux municipalités de la région.

Les autorités ministérielles sont alertées dès le début de la matinée et l'Organisation de la sécurité civile du Québec (OSCQ) est mobilisée. Une première rencontre de coordination se déroule à 9 heures, et les priorités d'action sont établies.

L'OSCQ, les médias et la population prennent alors conscience que le Québec est aux prises avec un sinistre d'une ampleur sans précédent et que des efforts considérables devront être faits pour, d'abord, assurer la sécurité de la population et, ensuite, pour remettre en état les infrastructures privées et publiques détruites ou endommagées. Une équipe d'experts en structure est chargée d'évaluer la sécurité des ponts municipaux et des ponts du gouvernement du Québec.

## **RAPPORT DE SITUATION POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC 20 JUILLET, 18 H**

### **Vallée-de-la-Jacques-Cartier**

Augmentation du débit de la rivière Jacques-Cartier qui est sous surveillance par les municipalités riveraines.

### **Petit-Saguenay**

Pas d'électricité, pas de téléphone, 100 personnes ont été évacuées et plusieurs résidences endommagées.

### **Anse-Saint-Jean**

La municipalité est isolée : pas d'électricité, de téléphone et d'eau potable, ponts emportés, pont couvert menacé ; 200 personnes ont été évacuées et une équipe médicale et psychosociale est en route.

Le MTQ a envoyé des spécialistes en géotechnique pour effectuer des expertises en stabilité de terrain, afin de conseiller les municipalités et les ministères concernés.

### **Rivière-Éternité**

Le camping vacances famille est évacué.

## **Saint-Félix d'Otis**

Les routes sont détériorées, mais il n'y a pas d'évacuation.

## **La Baie**

Problèmes d'électricité, de téléphone et d'eau potable. Deux personnes sont décédées. Cinq ponts sont endommagés ; 1000 personnes ont été évacuées, la Croix-Rouge et un hélicoptère sont sur place.

## **Laterrière, Jonquière, Chicoutimi**

Mille personnes ont été évacuées à Laterrière, 1200 à Chicoutimi et 500 à Jonquière. La digue du lac Kénogami est sous haute surveillance ; on attend de l'information du ministère de l'Environnement et de la Faune.

## **Fleuve Saint-Laurent**

Au large de Tadoussac, trois passagers d'un voilier sont portés disparus.

## **Saint-Fulgence**

La prise d'eau menace de céder ; le débordement des rivières a entraîné l'évacuation de 60 personnes.

## **Shipshaw**

La route est coupée ; quelques personnes ont été évacuées.

## **Ferland-et-Boilleau**

Le barrage de la Stone est sous surveillance. Le maire et un certain nombre de citoyens demeurent sur place ; 217 personnes ont été évacuées.

## **Région du Lac-Saint-Jean**

Quelques routes sont endommagées dans plusieurs municipalités ; quelques personnes ont dû être évacuées.

## **Clermont**

Deux barrages de la rivière Malbaie menacent de céder. La municipalité a mis en place son plan d'urgence.

### **Rivière-Pentecôte**

Une personne s'est noyée samedi matin lorsque son automobile est tombée dans un précipice qui coupe la route 138. Les occupants de deux véhicules sont par ailleurs portés disparus et les recherches se poursuivent.

### **Basse Côte-Nord et Côte-Nord**

À rivière Petite-Trinité, 15 personnes devront être évacuées. Un bris de fibre optique, survenu pendant la nuit, a interrompu les communications téléphoniques entre Baie-Trinité et Blanc-Sablon. Les communications sont rétablies en matinée mais, en cours d'avant-midi, un deuxième bris se produit, interrompant les communications entre Papinachoïs et Baie-Trinité. Les travaux de rétablissement sont en cours.

Tôt dans la matinée, des hélicoptères sont à la recherche de personnes (villégiateurs, touristes, travailleurs, etc.) qui pourraient être en situation périlleuse.

### **Haute-Mauricie**

Plusieurs chemins sont très endommagés ; il n'y a pas de communication. Les Forces armées canadiennes sont venues prêter assistance aux pouvoirs civils. Les radio-amateurs du Québec et la Croix-Rouge sont aussi mobilisés.

## **MOBILISATION DE L'ORGANISATION DE SÉCURITÉ CIVILE DU QUÉBEC**

Dès le soir du vendredi 19 juillet, tous les ministères membres de l'Organisation de sécurité civile du Québec se mobilisent pour venir en aide aux municipalités et aux citoyens sinistrés. Les divers centres de coordination régionaux et le Centre d'opération provincial sont ouverts. L'ensemble des opérations est coordonné par la Direction de la sécurité civile à partir de son Centre provincial à Sainte-Foy et de ses Centres d'opération régionaux de Jonquière, Sillery, Baie-Comeau, Rimouski et Trois-Rivières.

Le gouvernement du Québec, en raison de l'importance du sinistre, fait appel aux Forces armées canadiennes afin d'évacuer, par la voie des airs, des centaines de personnes en difficulté. De même, la Sûreté du Québec, en plus d'aider le ministère des Transports dans la gestion du réseau routier, procède à des opérations de sauvetage, de secours et de recherche de personnes disparues. Des ressources d'autres régions se joignent à celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de Charlevoix et de la Côte-Nord.

Le ministère des Transports entreprend la tâche de rétablir la circulation routière. Certaines voies prioritaires ont déjà été rétablies, tandis que des segments de route, lourdement endommagés, ne pourront être réouverts avant quelques jours, voire quelques semaines.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a aussi mobilisé toutes ses ressources pour venir en aide aux personnes sinistrées. Il intervient en matière de santé physique (hôpitaux), de santé publique et de soutien psychosocial (CLSC).

Étant donné les bris aux systèmes d'approvisionnement en eau potable, le MSSS a conclu des ententes avec des fournisseurs afin d'assurer l'approvisionnement constant en eau potable des municipalités touchées.

Plusieurs autres ministères et organismes apportent aussi leur aide pour résoudre les centaines de problèmes qui se posent. Mentionnons le ministère de l'Environnement et de la Faune, Communication-Québec, la Direction générale des télécommunications, La Société de protection contre les feux, le ministère des Ressources naturelles, la Croix-Rouge, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Hydro-Québec, les Services aériens et Radio-amateur du Québec inc.

## DIMANCHE 21 JUILLET 1996

Le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien, constate *de visu* l'ampleur des dégâts. Il assure la collaboration du gouvernement fédéral.

Le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, et le ministre des Transports, M. Jacques Brassard, se rendent également sur les lieux. « *On va faire un bis, une corvée comme on dit* », a déclaré le premier ministre du Québec, à la vue du désastre sans précédent qu'il venait de constater en survolant la région du Saguenay en hélicoptère.

## ÉTAT DE LA SITUATION – MUNICIPALITÉS

À **La Baie**, cinq ponts ont été emportés par les débordements des rivières à-Mars et Ha! Ha! ; un seul demeure en place et la ville tente de le consolider. Les trois secteurs de la municipalité sont isolés ; plus de 1000 personnes ont été évacuées et deux enfants sont décédés à la suite d'un glissement de terrain. On signale de nombreux problèmes d'électricité et de communication.

Bien que des équipes tentent de rétablir les services, on ne prévoit pas de retour à la normale avant plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

**Chicoutimi** vit une crue exceptionnelle de la rivière Chicoutimi. Le ministère de la Sécurité publique a procédé à plus de 1200 évacuations. De nombreux problèmes de circulation sont signalés dans divers secteurs de la ville. L'eau passe par-dessus les barrages sur la rivière Chicoutimi et continue d'inonder le centre-ville.

À la demande du Service de police de Chicoutimi, 50 policiers de la SQ et plusieurs policiers militaires se sont joints aux forces policières locales. Il faut signaler que le Service de police de Chicoutimi couvre la ville de Laterrière où plus de 1000 personnes ont dû être évacuées.

À **Jonquièr**e, les débordements de la rivière aux Sables ont entraîné l'évacuation de 500 personnes. Une digue sur le barrage Pibrac-Est est sous surveillance et d'autres évacuations sont en cours. Par ailleurs, la centrale hydroélectrique de la ville a été endommagée et est hors service.

Pour les villes de **Chicoutimi**, **Jonquièr**e et **Laterrière**, les problèmes proviennent des niveaux d'eau record atteints par le lac Kénogami. Certaines digues qui retiennent ce lac long de 25 km pourraient être menacées si l'eau se déversait au-dessus de leur crête. Les vannes des barrages ont été ouvertes pour évacuer la crue dans la rivière Chicoutimi, qui traverse la ville du même nom, et dans la rivière aux Sables qui traverse Jonquièr. Comme il est impossible d'ouvrir davantage les vannes à cause des pannes d'électricité, ces deux rivières connaissent un débit exceptionnel, et tous les barrages situés en aval sont au seuil critique. Une surveillance constante est exercée sur chacun d'eux et les municipalités sont immédiatement avisées de l'évolution de la situation.

La municipalité **d'Anse-Saint-Jean** est isolée. Des sections de la route 170 ayant été emportées, un pont aérien assure les évacuations médicales, les approvisionnements en nourriture et la présence du personnel d'urgence. Plus de 200 personnes ont été évacuées dans les hauteurs de la municipalité vu la menace que représente la rivière Saint-Jean. Un barrage de castors a cédé, détruisant la route régionale et la rue du Coin. Les communications téléphoniques sont interrompues depuis vendredi soir. On tente de rétablir un réseau minimal de communication à l'aide d'une génératrice. Les seuls contacts se font à l'aide de radios mobiles. De plus, la municipalité subit une panne d'électricité.

**Petit-Saguenay** n'a plus d'électricité et de services téléphoniques depuis le vendredi soir. Plus de 100 personnes ont été évacuées et plusieurs résidences ont été endommagées.

Compte tenu de la menace que représente le barrage de la Stone Consolidated, qui demeure sous surveillance constante, **Ferland-et-Boilleau** a été partiellement évacuée par un pont aérien.

La municipalité de **Shipshaw** au Saguenay ainsi que la municipalité d'**Hébertville** au Lac-Saint-Jean vivent des situations problématiques dues à la rupture des axes routiers. Les communications sont cependant possibles avec ces municipalités et la réponse aux urgences est assurée.

Dans la municipalité d'**Hébertville**, le secteur Belle-Rivière est inondé et le pont emporté. Au Mont Lac-Vert, on déplore plusieurs glissements de terrain et la route de Contour est fermée.

La ville de **Clermont** surveille le niveau d'eau des barrages Clermont et des Érables dans les Hautes-Gorges. Le niveau d'eau s'est stabilisé pendant la nuit.

## ÉTAT DE LA SITUATION – CÔTE-NORD, CHARLEVOIX

### Côte-Nord

La route 138 est sectionnée en plusieurs endroits, ce qui rend la circulation impossible. Un centre de coordination est ouvert à Baie-Comeau et tous les intervenants gouvernementaux y sont regroupés pour répondre aux demandes des municipalités.

À Forestville, certains résidents ont été évacués, à titre préventif, le 21 juillet, pour regagner leur résidence le lendemain.

Le barrage de la société Cascades sur la rivière Sault-Aux-Cochons est menacé de rupture.

### Charlevoix

Dans la région de Charlevoix, le gonflement de la rivière Malbaie menace la municipalité de Clermont. Les barrages de la rivière Malbaie, dans le parc des Hautes-Gorges, sont sous haute surveillance. Quelque 600 personnes ont été évacuées de façon préventive.

Toutes les ressources gouvernementales disponibles sont mobilisées pour aider les citoyens et les municipalités. Les mécanismes de coordination interministériels sont opérationnels, plusieurs centres de coordination fonctionnent 24 heures sur 24, et les problèmes sont résolus selon un ordre de priorité visant à protéger avant tout la vie et la santé de la population.

## **ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER – RÉGIONS**

Transports Québec avise la population que la situation est demeurée stable au cours de la nuit et présente un état de la situation à 8 h 30.

### **Côte-Nord**

Les traversiers entre Matane – Godbout et Baie-Sainte-Catherine – Tadoussac fonctionnent normalement. Compte tenu de l'état des routes aux abords des traverses, le service des traversiers continue ses opérations pour répondre exclusivement à des déplacements locaux.

La route 385 qui mène de Forestville à Labrieville est fermée. La route 389 qui relie Baie-Comeau et Fermont est ouverte, mais les usagers sont invités à la plus grande prudence.

### **Charlevoix**

La circulation sur la route 138 est toujours restreinte à des convois sur une seule voie à Saint-Fidèle-de-Mont-Murray. Des équipes de Transports Québec travaillent ferme afin de rendre la route accessible sur deux voies.

À la hauteur de la ville de La Malbaie, la route 138 est l'objet d'une surveillance constante. Une dizaine de maisons ont été évacuées dans ce secteur.

L'intersection de la route 170 et de la route 138, à Saint-Siméon, est toujours interdite à la circulation.

La route 381, au nord de Saint-Urbain, est fermée.

### **Saguenay**

Dans la région du Saguenay, la route 381 entre La Baie et Ferland-et-Boileau est fermée. La route 170, entre Rivière-Éternité et l'Anse-Saint-Jean est fermée.

La route 172 entre Sainte-Rose, Sacré-Cœur et Saint-Fulgence est réouverte, mais les usagers sont invités à la plus grande prudence. La route 172 entre Saint-Ambroise et Saint-Nazaire est ouverte. Par contre, la route Coulombe en direction de Chicoutimi est fermée.

Le lien entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean a été rétabli. Les usagers doivent emprunter la route 172, en passant par Delisle, Saint-Nazaire, Saint-Ambroise, Shipshaw, la route Coulombe et le pont de la Dam 2, pour arriver à Jonquière.

La route 175 qui traverse la réserve faunique des Laurentides est ouverte, mais la route 169 qui relie la réserve faunique et Hébertville est fermée.

La route 170 est fermée entre Saint-Siméon et Chicoutimi, et entre Jonquière et Saint-Bruno.

Le pont Dubuc reliant Chicoutimi à Chicoutimi-Nord est fermé.

### **Lac-Saint-Jean**

Au Lac-Saint-Jean, la route 155 entre Lac-Bouchette et Chambord est ouverte, mais les automobilistes sont invités à la plus grande prudence et à restreindre leurs déplacements dans ce secteur. Le chemin Saint-André entre la localité de Saint-André et Chambord est fermé.

La route collectrice reliant Saint-André à Chambord et Desbiens est fermée.

### **DÉCLARATION DE M. LUCIEN BOUCHARD, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC**

Devant la presse, en soirée, le premier ministre a, dans un premier temps, déploré les pertes de vie : les deux enfants de La Baie et d'une résidente de la Côte-Nord. « *Ces gens-là, a-t-il dit, on ne nous les rendra pas et c'est beaucoup plus dramatique que les pertes matérielles.* »

Le gouvernement doit assumer ses responsabilités et le premier ministre s'engage à ce que, très rapidement, tout soit mis en œuvre pour entreprendre la reconstruction du Saguenay. Dans son esprit, il faut que les gens de la région comprennent qu'ils ne seront pas seuls, tout comme ceux des autres régions ravagées par ce désastre.

### **Priorités**

Le premier ministre a déjà identifié des priorités. Plus particulièrement, il croit urgent de venir en aide aux personnes qui ont tout perdu afin de les reloger le plus rapidement possible. « *Il y a des gens qui ont perdu les économies d'une vie. Ce ne sont pas des gens riches. Il faut les aider* », a soutenu M. Bouchard.

Sans faire de promesse formelle, il a proclamé que la « *bureaucratie devra se cacher derrière la nécessité. Les gens ne seront pas seuls. Au cours des prochains jours, il y aura un déclenchement sans précédent* », reprend le premier ministre pour encourager les citoyens affligés.

Lucien Bouchard, en soulignant l'efficacité des services d'urgence, affirme avoir constaté une absence de bureaucratie permettant une action plus efficace.

Cette épreuve, croit-il, passera nécessairement par une grande solidarité et surtout une nouvelle façon de faire, qui sortira des sentiers battus. Dans la situation actuelle, il est clair pour le premier ministre que les programmes traditionnels ne pourront répondre à une telle situation.

Sur ce point, Lucien Bouchard a répété à plusieurs reprises que les membres de son gouvernement s'interrogeaient sérieusement sur la nécessité de revoir les programmes traditionnels d'indemnisation. En mettant l'accent sur ce phénomène sans précédent dans l'histoire du Québec, il a parlé de bonification des programmes, un sujet qu'il a discuté avec le premier ministre du Canada, M. Jean Chrétien.

Interrogé sur les sommes qui pourraient être rapidement dégagées par le gouvernement du Québec afin de reconstruire le Saguenay, puisqu'il s'agit bien de reconstruction, Lucien Bouchard n'a pas voulu s'engager. « *La question sera évidemment à l'ordre du jour du Conseil des ministres. Cependant, le tout se fera très rapidement.* »

« *Il y a urgence d'assurer l'approvisionnement en eau potable des populations, tout en mettant en place des structures permettant de rétablir les communications essentielles au fonctionnement du Saguenay et de la Côte-Nord, sans oublier certains secteurs de Charlevoix.* »

## DÉCLARATION DE M. JACQUES BRASSARD, MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

M. Jacques Brassard a admis de son côté que les programmes actuels seront visiblement insuffisants pour répondre à l'ampleur des besoins. Le réseau routier constitue l'une des infrastructures publiques les plus sérieusement disloquées.

Il est clair dans l'esprit du député de Lac-Saint-Jean que des modifications budgétaires seront faites afin d'affecter des fonds à la reconstruction des nombreux tronçons routiers disparus, sans parler des ponts.

*« Nous allons inévitablement utiliser des structures temporaires afin de rétablir un lien de communication avec les secteurs isolés. Chose certaine, nous allons reconstruire les services essentiels avant de passer aux équipements touristiques ou secondaires »,* a déclaré le ministre Brassard, visiblement affecté par ce qu'il avait vu.

Le ministre plaidera donc devant le Conseil des ministres la nécessité d'aller au-delà des programmes habituels. Il importe, dans son esprit, de rétablir au plus vite une vie « normale » au Saguenay.

Le ministre Brassard a demandé aux citoyens d'être confiants et surtout de faire preuve de solidarité au cours des prochains jours. À ses yeux, le défi est de taille, mais rien n'est impossible même si, comme plusieurs, il a constaté que le paysage saguenéen ne sera plus jamais le même.

## LUNDI 22 JUILLET 1996

### ÉTAT DE LA SITUATION - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE

#### Gestion des barrages par centre de service

PIBRAC ET PORTAGE-DES-ROCHES (Jonquière et Laterrière – Lac Kénogami)

Précipitation : 280 mm de vendredi à lundi matin

Niveau normal d'exploitation du lac Kénogami : 164,16 mètres

Niveau lundi 8 h : 165,68 mètres

10 h 30 : 165,55 mètres

12 h : 165,51 mètres

Niveau maximal atteint : 165,85 mètres

Prévision du niveau, lundi 18 h : 165,35 mètres

Débit normal Pibrac Est et Ouest : 32 m<sup>3</sup>/s

Débit Pibrac, lundi 8 h : 550 m<sup>3</sup>/s

Débit maximal atteint à Pibrac : 600 m<sup>3</sup>/s

Débit normal Portage-des-Roches : 45 m<sup>3</sup>/s

Débit Portage-des-Roches, lundi 8 h : 850 m<sup>3</sup>/s

Débit maximal atteint à Portage-des-Roches : 900 m<sup>3</sup>/s

MONT LAURIER (rivière du Lièvre – Laurentides)

La crue est de faible intensité et la situation est contrôlée.

**SAINTE-AGATHE** (rivière du Nord – Laurentides)

À la suite de la crue des eaux au cours de la journée de vendredi, le niveau des bassins et des réservoirs est élevé ; retour à la normale, le dimanche 21 juillet.

**CHOINIÈRE** (rivière Yamaska – Estrie)

La crue est de faible intensité et contrôlée.

**SAINT-GÉRARD** (barrages Jules Allard et Aylmer – rivière Saint-François)

La crue est normale et contrôlée.

**MATANE** (barrage Mathieu-D'amours et Morin – rivière Matane et rivière du Loup)

La crue est importante, mais le niveau d'eau est contrôlé.

**QUÉBEC** (réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf)

La crue est très importante et les niveaux d'eau sont élevés. L'état de plusieurs barrages reste à évaluer.

**FORESTVILLE** (rivière Sault-Aux-Cochons)

Les ingénieurs de la société RSP Hydro (filiale de Cascades Énergie), propriétaire de trois barrages, sont sur place et restent en contact avec la Sécurité civile et la municipalité.

## **État des barrages**

**RÉSERVOIR KÉNOGAMI**

**Portage-des-Roches** (rivière Chicoutimi – Chicoutimi)

Hauteur : 24,3 mètres

Débit : 850 m<sup>3</sup>/s à 8 h

État de la situation : niveau d'eau à la crête et à la baisse ; la structure est stable.

État des équipements : les vannes ne sont pas opérationnelles et les équipes d'entretien sont sur place pour une remise en exploitation le plus rapidement possible.

**Pibrac Est et Ouest** (rivière aux Sables – Jonquière)

Hauteur : 19 mètres

Débit à 8 h : 550 m<sup>3</sup>/s

État de la situation : niveau à la crête et à la baisse, la structure résiste ; une petite brèche avec débit limité, entre les barrages Pibrac Est et Ouest, empêche l'accès à Pibrac-Est.

État des équipements : les vannes ne sont pas opérationnelles ; les équipes d'entretien sont sur place pour une reprise des opérations.

Digue Baie Moncouche (rivière Chicoutimi)

Hauteur : 7,6 mètres

Longueur : 170 mètres

État de la situation : il y a un léger déversement par-dessus l'écran de béton ; le ravinement et les résurgences sont contrôlés. Une équipe est sur place pour prévenir tout autre problème de ce genre.

Digue Coulée Gagnon (rivière aux Sables)

Hauteur : 8 mètres

Longueur : 151 mètres

État de la situation : la structure endommagée est réparée temporairement pour arrêter les déversements.

Digue Creek Outlet One (ruisseau Jean-Deschênes – Arvida)

Hauteur : 13,7 mètres

Longueur : 155 mètres

État de la situation : le déversement en crête est terminé, mais il y a érosion de l'enrochement aval ; la digue est sous surveillance constante.

Digues Ouiqui et Cascouia (Hébertville)

État de la situation : aucun déversement et les ouvrages se comportent normalement.

## LAC-SAINT-JEAN

Le niveau est de 5 mètres ; avec une ouverture maximale des vannes du barrage de l'île Maligne, on prévoit un niveau d'eau maximal de 46 centimètres.

## BARRAGE DU LAC DES COMMISSAIRES (Lac-Saint-Jean)

Le niveau d'eau est élevé et stable depuis 8 h ; malgré une très forte crue, la situation est sous contrôle.

## BARRAGE-DES-ÉRABLES (Hautes-Gorges) et BARRAGE DONOHUE (Clermont) sur la rivière Malbaie (Charlevoix)

Les barrages tiennent et les niveaux d'eau sont à la baisse : la situation est contrôlée.

### **BARRAGE BAIE-TRINITÉ (Baie-Trinité)**

La structure du barrage est affectée et la passe migratoire est partiellement détruite.

### **BARRAGE DU LAC GORGOTON (Zec Nordique – rivière des Escoumins)**

Une brèche en rive gauche est peu susceptible de compromettre la stabilité du barrage, mais pourrait entraîner une hausse des débits en aval. Le temps de réponse du barrage Les Escoumins est de 12 heures.

### **Plan d'action : programme d'inspection et d'intervention**

#### **RÉSERVOIR KÉNOGAMI**

1. Dans les prochains jours, une équipe spécialisée dans l'étude du comportement des barrages fera une inspection visuelle détaillée de chacune des structures.
2. Au cours des prochaines semaines, des mesures seront prises pour évaluer le comportement structural des barrages instrumentés.
3. À la suite des inspections visuelles et des mesures, on identifiera les interventions ou les travaux à réaliser pour remettre, au besoin, les ouvrages dans un état sécuritaire. On fera une évaluation préliminaire des coûts.
4. Préparation des plans et devis des travaux et évaluation détaillée des coûts.
5. Réalisation des travaux.

#### **AUTRES OUVRAGES**

On procédera à un programme d'inspection et d'intervention sécuritaire des ouvrages situés dans les réserves fauniques de Portneuf et des Laurentides, des parcs de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins et de la Côte-Nord.

## **Autres problématiques environnementales et fauniques par région**

### SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

#### Eau potable

À La Baie, un puits est opérationnel dans le secteur Bagot. Il y a baisse de pression et on a émis un avis de faire bouillir l'eau avant de la consommer. Le secteur Port-Alfred sera probablement rétabli le 23 juillet. Dans le secteur Grande Baie, le réseau est hors d'usage. Des points de service ont été mis en place pour approvisionner les citoyens.

À Jonquière, le réseau est opérationnel à 85 %, les résidents doivent toutefois faire bouillir l'eau.

À Chicoutimi, les résidents du secteur nord doivent faire bouillir l'eau. Le réseau du secteur Chicoutimi est hors d'usage. On a mis sur pied cinq points de service pour approvisionner les citoyens.

À Anse-Saint-Jean, des puits artésiens fonctionnent avec une génératrice. À Ferland-et-Boilleau, un grand nombre de puits artésiens et de surface sont détruits.

#### Matières dangereuses

L'usine Cascades est fermée pour au moins deux semaines. L'amenée d'eau est hors d'usage. L'équipement pour le traitement secondaire est détruit.

L'usine Abitibi-Price – Kénogami est fermée pour deux semaines. La prise d'eau n'est pas opérationnelle et quelques transformateurs ont pris l'eau.

L'usine Stone Consolidated – La Baie est fermée. Il n'y a pas d'approvisionnement en eau brute. Des travaux majeurs seront nécessaires aux trois barrages de la société.

Voici l'état de la situation aux usines de la société Alcan. Le niveau du lac Saint-Jean est actuellement à 16,3 m ; on prévoit qu'il pourrait monter à 16,8 m d'ici 24 à 48 heures.

L'usine Vaudreuil de Jonquière est fermée par manque d'approvisionnement en eau brute. L'usine Lapointe de Jonquière est fermée pour 4 à 10 jours. À l'usine Saguenay, le processus de redémarrage est amorcé. Aux usines Arvida et La Baie, les opérations se poursuivent avec un personnel restreint. Il n'y a pas de problème à l'usine Alma, alors que l'usine Laterrière fonctionne au ralenti. Le barrage Alcan est en bon état malgré le coup d'eau important.

### Faune et parcs

Deux éleveurs de chevreuils de La Baie et de Ferland-et-Boilleau ont perdu des bêtes. Les rivières à saumon ont été très affectées et certaines infrastructures détruites.

CHARLEVOIX – QUÉBEC

### Matières dangereuses

Il n'y a pas de problème majeur. Toutefois, un garage situé à Rivière-Malbaie et qui contenait, selon le propriétaire, des matières dangereuses fait partie d'un périmètre sous surveillance. Tant que les eaux ne baisseront pas, aucune intervention ne peut être effectuée pour sortir ces huiles, à cause des possibilités de dérochement d'une partie du terrain. Un technicien du MEF (ministère de l'Environnement et de la Faune) est sur place.

### Faune et parcs

Au parc de la Jacques-Cartier – secteur Vallée, la rivière Jacques-Cartier est sortie de son lit causant des dommages d'environ 150 000 \$ à la route d'accès et isolant des campeurs. Les 78 personnes qui étaient coincées ont été évacuées, le 21 juillet, par les transports aériens gouvernementaux.

Le MEF vérifiera et confirmera la solidité et la sécurité des barrages en amont de la rivière Jacques-Cartier, de façon à préciser le plus rapidement possible la date de réouverture du parc.

CÔTE-NORD

### Eau potable

Le MEF, en collaboration avec le directeur de la Santé publique, a suggéré aux municipalités à risque d'augmenter le taux de chloration de leur système ou de faire bouillir l'eau. Aucun problème de contamination de l'eau potable n'a été constaté, mais on a identifié un problème de turbidité.

Les municipalités à risque sont : Saint-Paul, Pointe-à-Boisvert, Colombier (secteur Saint-Marc-Latour), Franquelin, Rivière-Pentecôte et Baie-Trinité.

### Faune et parcs

On devra faire sortir de la forêt environ 500 personnes dans l'ensemble de la région.

## **ÉTAT DE LA SITUATION - MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

### **Charlevoix**

À 10 h, toutes les localités sont désenclavées, et toutes les mesures temporaires ont été prises.

#### **MESURES TEMPORAIRES**

Sur la route 138, dans le secteur entre Saint-Fidèle et Saint-Siméon, la circulation est restreinte à une voie en alternance. Des mesures temporaires ont été prises rapidement pour rétablir le lien routier. Dès samedi matin, les deux sections de routes, qui avaient été emportées, ont été réparées pour permettre tout au moins le passage des véhicules d'urgence. Toutes les ressources disponibles du ministère des Transports du secteur de Charlevoix, et beaucoup d'outillage du secteur privé ont été utilisés.

Dans le secteur à l'est de Saint-Siméon, on constate une érosion importante de la chaussée et des accotements. À l'entrée ouest de Baie-Sainte-Catherine, l'ouverture d'un ponceau pose problème. La route a été emportée, samedi en fin d'après-midi, mais le ponceau a été réparé temporairement. Ce ponceau demeure toutefois sous surveillance.

On envisage la possibilité de fermer le secteur entre Clermont et La Malbaie, car il y a des éboulis provoqués par la crue des eaux de la rivière Malbaie (deux immeubles et la route 138 sont en danger). Une inspection technique plus poussée sera effectuée pour permettre de prévoir les correctifs requis pour protéger la route 138.

La circulation est possible sur la route 170. Dans le secteur de Sagard où il y a eu de l'érosion, la circulation se fait en alternance sur certains segments. Les endroits affectés par l'érosion ont été dotés d'une signalisation appropriée.

Sur la route 381, les correctifs temporaires ont été apportés et la circulation a repris de Baie-Saint-Paul à la limite sud de la municipalité de Ferland-et-Boilleau qui n'est toutefois pas accessible par Saint-Urbain.

#### **MESURES ADDITIONNELLES TEMPORAIRES**

Il y aura une inspection détaillée de tous les secteurs concernés. Les estimés et les mesures permanentes seront beaucoup plus précis après ces inspections, soit les 23 et 24 juillet 1996.

Les ressources humaines et matérielles suivantes devraient s'ajouter à celles de la région : des spécialistes en glissement de terrain, en hydraulique et en structure ; trois techniciens pour la surveillance des travaux ; six camions avec opérateurs ; deux niveleuses avec opérateurs ; le reste du matériel requis sera loué de l'entreprise privée.

## **Mauricie**

La route 155 entre Shawinigan et La Tuque est stable et sans érosion notable. La rivière Saint-Maurice est haute, mais sans danger immédiat pour la route. Le point le plus bas de la route a encore 1,5 mètre de plus haut que la rivière. Le secteur ayant subi des dommages est stable.

La route 155 entre La Tuque et la limite nord du territoire (vers Lac-Bouchette) est ouverte à la circulation. L'eau sur la route a commencé à se retirer. La zone inondée s'étend sur 60 mètres environ, par rapport à 183 mètres au pire moment.

La route menant de La Tuque à Canton Langelier le long de la rivière Croche est stable. Toutefois, la route sur le tronçon entretenu par le Ministère est en danger.

Tous les chemins sont stables et ne représentent pas de danger immédiat de fermeture. Certains chemins ont subi des érosions dans l'accotement, mais ils ont été signalés ou réparés temporairement. Les travaux de réparation devraient se terminer au plus tard le 23 juillet.

La route menant à Lac-Édouard a subi certains dommages mais est restée ouverte. Certains travaux de stabilisation ont dû être faits.

## **Côte-Nord**

La situation sur la Côte-Nord s'améliore. Aucune résidence ou immeuble n'est menacé. La température est clémence.

La route 138 est carrossable jusqu'à Betsiamites (rivière Papinachoix). À cet endroit, une crevasse s'étend sur plus de 80 mètres sur 30 mètres de profondeur et coupe complètement la route. Un chemin de détour est en construction pour permettre d'assurer un lien pour le transport des véhicules légers. Ce lien devrait être terminé en fin de journée. Les travaux pour installer le ponceau et refaire le remblai sont en cours. Il faut prévoir un minimum d'un mois pour compléter ces travaux.

La liaison entre Baie-Trinité et Port-Cartier est impossible par voie terrestre. Les travaux de réparation se poursuivent.

La route 389 entre Baie-Comeau et Fermont est ouverte ; elle est affectée à quelques endroits mais la circulation est possible.

Sur la route 385 située à l'intersection du chemin conduisant à la centrale Bersimis, une structure a subi des dommages importants. L'une de ses culées s'est affaissée d'au moins 60 mm et une évaluation plus précise devra être faite. Des travaux temporaires sont effectués de façon à rétablir un lien. De plus, au nord de cette structure, la route est endommagée à divers endroits. Les travaux de réparation se poursuivent.

Même si les liens seront rétablis, il restera beaucoup de travail à faire. Des inspections sont en cours et une évaluation plus précise sera faite. Le Port de Sept-Îles et la Société des traversiers du Québec ont organisé des transports afin de désenclaver la Côte-Nord.

### **Saguenay – Lac Saint-Jean**

Sur la route 172, dans le secteur Chicoutimi-Nord à Sacré-Cœur, où il y a eu érosion d'accotement, la circulation est autorisée. La circulation, dans le secteur Chicoutimi-Nord, à Alma, est également autorisée. Le pont de la rivière Shipshaw, qui est sous surveillance, n'est ouvert qu'aux urgences.

La circulation est normale sur les quatre voies du pont Dubuc. Des travaux de stabilisation sont en cours sur le pont du boulevard Saguenay.

La route 175, dans le Parc des Laurentides, est ouverte à la circulation vers Québec. Elle est cependant fermée en direction de Chicoutimi, sauf pour les cas d'urgence.

Le secteur Petit-Saguenay – L'Anse-Saint-Jean de la route 170 est fermé à la circulation. Une équipe de La Malbaie travaille en direction de L'Anse-Saint-Jean. Le secteur L'Anse-Saint-Jean – Rivière-Éternité est ouvert à la circulation jusqu'à l'entrée de L'Anse-Saint-Jean. Une équipe de Chicoutimi est sur place.

Bien que la circulation soit autorisée dans le secteur Rivière-Éternité – La Baie, la route 170 est fermée à La Baie avant la rivière Ha! Ha! Le pont de la rivière Ha! Ha! est fermé et la route est coupée ; une équipe est sur place. Le pont de la rivière à-Mars est ouvert et la route 170 est ouverte. Le secteur La Baie – Chicoutimi est ouvert à la circulation.

Dans le secteur Chicoutimi – Jonquière, la route 170 est fermée à l'intersection Melon (ruisseau Deschênes). Un trou de 75 m de longueur sur 6 m de profondeur nécessitera des travaux importants. Le secteur Jonquière – Saint-Bruno est ouvert

jusqu'à Saint-Bruno (rang 6). Le rang 7 permet d'aller jusqu'à Alma. Le trafic lourd est interdit. Enfin, il n'y a aucun problème dans le secteur Saint-Bruno – Métabetchouan.

La route 381 entre La Baie et Boilleau est toujours fermée. Une équipe de La Malbaie travaille en direction de Boilleau.

La route 169 dans le secteur Réserve faunique des Laurentides est fermée. Il y a bris au km 17 ; le pont de la rivière Pika est fermé ; une équipe procède à une vérification complète des dommages. Il n'y a aucun problème dans le secteur Tour du Lac-Saint-Jean.

Le rang Caron, à Hébertville, est ouvert. La route Tremblay – Coulombe, à Shipshaw, ainsi que le chemin Saint-Léonard – Shipshaw – Saint-Charles sont ouverts à la circulation.

Le rang Saint-Jean-Baptiste – L'Anse Saint-Jean est fermé. Le rang Saint-Thomas – Anse Saint-Jean est également fermé et le pont du Milieu (De Florac) détruit.

Le chemin du Lac Kénogami est ouvert jusqu'au centre de plein air CÉPAL. L'évaluation des travaux a été faite.

## État des ponts

### Chicoutimi (Ponts #)

1857	Route 170, rivière Chicoutimi Le pont a été fermé par mesure de prudence. Le niveau d'eau est trop élevé pour évaluer la situation.
15691	Route 170, rivière Chicoutimi Il n'y aura pas de problème si le débit déversé au barrage se maintient.
14079	Boulevard Saguenay, rivière Chicoutimi L'approche est à refaire ; des travaux temporaires sont en cours.

1853 à 15523 Il est impossible d'évaluer l'état de ce pont.

14391 Route 372, rivière du Moulin  
Ce pont est en bon état.

### Jonquière

3354 Ce pont, qui enjambe la rivière aux Sables, est sous surveillance.

3355 Le pont de la rue du Vieux-Pont, au-dessus de la rivière aux Sables, est sous surveillance.

3359 Route 170, rivière aux Sables  
Ce pont est en bon état.

14076 Rue Price, rivière Saguenay  
Ce pont est sous surveillance.

### La Baie

14392 Route 170, rivière à-Mars  
L'approche du pont est en réparation.

14889 Avenue du Port, (2<sup>e</sup> sortie Port-Alfred)  
Rivière à-Mars  
Une culée et une travée de parties.

2399 Route 381, rivière La Baie  
Ce pont a été emporté.

2435 Route 381, rivière Ha! Ha!  
Ce pont a été emporté.

14166 Route 381, rivière Ha! Ha!  
La rivière ne passe plus sous le pont actuel. La construction d'un nouveau pont temporaire est à l'étude.

## **Autres régions**

Dans le secteur Mont-Tremblay, un ponceau a été emporté. Des dommages mineurs ont été constatés et des travaux seront effectués dans les prochains jours.

La direction de l'Est-de-la-Montérégie signale le décès d'une personne en début de semaine quand une partie de route a été emportée à Ormstown. Les réparations ont été effectuées.

## **ÉTAT DE LA SITUATION – MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

### **Côte-Nord**

#### **SANTÉ PHYSIQUE**

Aucun établissement n'a été évacué. Les services ambulanciers fonctionnent normalement. Deux blessés ont été transportés par hélicoptère à l'Hôpital de Sept-Îles à la suite de la chute de véhicules dans un ravin, près de la municipalité des Islets Caribou.

Pour le moment, il n'y a pas de problème d'approvisionnement pour le secteur de Baie-Comeau. Cependant, si la route 138 n'est pas réparée d'ici le vendredi 26 juillet, l'approvisionnement du Centre hospitalier de Sept-Îles en fournitures médicales, hospitalières ou alimentaires, devra se faire par bateau ou avion. La régie régionale de la santé et des services sociaux contrôle la situation.

#### **SANTÉ PUBLIQUE**

Il n'y a aucun problème en eau potable, même si l'eau n'est pas toujours très claire.

#### **PSYCHOSOCIAL**

Les intervenants psychosociaux de Forestville ont été mobilisés pour répondre aux besoins des 67 personnes hébergées dans le centre d'hébergement temporaire. Tout est sous contrôle actuellement.

À la suite du décès de quatre personnes dans un effondrement survenu près de Baie-Trinité, le CLSC de Sept-Îles offre des services psychosociaux aux familles éprouvées.

## Saguenay-Lac-Saint-Jean

### SANTÉ PHYSIQUE

Les résidents du Foyer Saint-Joseph de La Baie ont été évacués au Centre hospitalier de La Baie. Huit personnes d'une résidence pour personnes handicapées ont été relogées au Centre hospitalier. Les services ambulanciers fonctionnent normalement.

Pour le moment, il n'y a pas de problème d'approvisionnement général à Chicoutimi et Jonquière. Le Centre hospitalier de La Baie a vécu une situation d'isolement durant les deux derniers jours. La situation est rétablie, mais il connaît toujours des problèmes de communication téléphonique et d'alimentation en eau potable. De plus, il doit s'approvisionner en lingerie au Centre hospitalier de Chicoutimi.

### SANTÉ PUBLIQUE

#### Eau potable

À Jonquière, les systèmes d'aqueduc fonctionnent, mais l'eau doit être bouillie. À Chicoutimi, les systèmes d'aqueduc fonctionnent partiellement et l'eau n'est pas potable. À La Baie, les systèmes d'aqueduc ne fonctionnent pas, l'eau doit être transportée manuellement.

À La Baie, pour éviter des problèmes d'épidémie, de gastro-entérite, de salmonellose ou de pneumonie, il a été décidé de distribuer des contenants d'eau potable. Avec la collaboration du MAPAQ (ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation) et des Forces armées canadiennes, un premier chargement de 5600 litres a été livré, le dimanche 21 juillet. Un deuxième chargement de 110 000 litres, en bidon de 4 litres, se dirige par la route vers la base de Bagotville.

Par ailleurs, un équipement spécialisé en purification d'eau par un système d'osmose inversé (ROWPU) a été acheminé de la Base de Valcartier à Chicoutimi et La Baie. Cet équipement permet de produire jusqu'à 5000 litres d'eau potable par heure, pendant 20 heures d'affilée.

#### Matières dangereuses

Trois toxicologues de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie sont prêts à se rendre sur place très rapidement pour venir en aide à l'équipe locale de santé publique.

## **PSYCHOSOCIAL**

Les dix centres d'hébergement mis sur pied par les municipalités concernées accueillent environ 1600 des quelque 6000 personnes évacuées. Une quarantaine d'intervenants en mesures psychosociales d'urgence leur ont apporté soutien et réconfort.

On travaille à la production d'un bulletin d'information à caractère psychosocial qui sera distribué à la population touchée.

Tous les CLSC de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont mobilisés. Plusieurs régies régionales ont offert des ressources humaines supplémentaires.

## **ÉTAT DE LA SITUATION – MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **Saguenay – Lac-Saint-Jean**

Compte tenu de la gravité de la situation actuelle et de la fermeture de plusieurs routes, l'Organisation de sécurité civile du Québec demande à la population de ne pas circuler sur les routes, à moins de devoir assurer les services essentiels auprès d'un employeur. Avant de se rendre au travail, le personnel doit donc se renseigner auprès de leur employeur afin de savoir si leur présence est absolument requise.

Ces mesures ont pour but d'éviter les engorgements sur les routes encore en service, de maintenir la sécurité des usagers et de permettre à tous les intervenants de travailler dans les meilleures conditions au rétablissement de la situation.

### **ROUTE 175, RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES**

La circulation dans la réserve faunique des Laurentides demeure permise en direction de Québec. Cependant, l'accès de la route 175 en direction de Chicoutimi est restreint. À Saint-Adolphe, un poste de vérification contrôle les personnes devant se rendre dans la région.

D'autre part, toutes les mesures sont prises pour redonner, le plus tôt possible, accès aux villes de la région.

Avant de prendre la route, il est conseillé de s'informer des conditions de l'état des routes et des prévisions météorologiques. Il ne faut pas oublier que de nombreuses personnes sont déplacées, que la région vit des problèmes graves d'approvisionnement en eau potable, en nourriture et en électricité et que les capacités d'accueil des visiteurs sont limitées.

## DOMMAGES SUBIS PAR LES GRANDES ENTREPRISES

Afin de faire le point sur les dommages subis par les grandes entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean, M. Charles Côté, sous-ministre associé, rencontre les représentants des sociétés suivantes : Bell Canada, Abitibi-Price, Stone Consolidated, Alcan et Hydro-Québec.

### Bell Canada

Les lignes de transmission de Bell Canada ont subi des dommages, mais les infrastructures ne sont pas touchées. À la suite des pluies, 7000 clients ont été privés de service, mais la société estime qu'il en restera environ 4000 à rebrancher le 28 juillet. On signale des problèmes particuliers dans les municipalités isolées et les zones inondées.

### Usine Abitibi-Price – Kénogami

La société estime qu'il faudra des travaux de 8 à 12 semaines pour relancer l'usine ; 800 employés ont été mis à pied. La division hydroélectrique est en opération et les réservoirs sont sous contrôle.

L'usine de pâte mécanique a été affectée. On prévoit des travaux de 4 à 8 semaines pour rétablir la situation.

Le barrage Désy qui alimente en eau le moulin de Kénogami est défectueux. Une digue a cédé et le niveau de la rivière a augmenté de 30 pieds. La station de pompage a été submergée et la conduite d'eau a subi des dommages car le sol est instable dans la région. Deux bâtiments importants ont été endommagés à la suite de mouvements de sol.

Au chapitre des opérations forestières, ce sont surtout des chemins forestiers qui ont été endommagés et quelques ponts.

La centrale de la rivière aux Sables est hors d'usage et les travaux de remise en état pourraient s'échelonner sur une vingtaine de mois. La centrale et le barrage Chicoutimi sont aussi hors d'usage, ce qui occasionne une perte de 7 mégawatts.

La société envisage de mettre en place une digue temporaire. Elle soumettra au ministère de l'Environnement des projets pour stabiliser les sols près de ses usines. À ce sujet, ses représentants soulignent l'importance d'obtenir rapidement les autorisations du Ministère. Ils espèrent également une rapide remise en état du réseau routier.

La société estime que la division hydroélectrique a subi des pertes de 15 à 20 millions de dollars. Elle évalue les pertes à 5 M\$ pour les digues et les berges. De plus, la réparation des chemins forestiers coûtera 400 000 \$.

### Société Cascade

L'usine emploie 200 employés. Actuellement, ses activités sont réduites puisqu'il ne reste qu'une vingtaine d'employés à l'œuvre. Ses opérations sont arrêtées, car la société signale la perte du barrage.

Ses pertes financières sont estimées sommairement à 10 M\$ et d'autres dommages concomitants sont évalués à quelque 5 M\$.

### Société Stone Consolidated

L'usine a arrêté la production et mis à pied 800 employés en raison de la mauvaise qualité de l'eau, de dommages aux réservoirs et de problèmes aux tuyaux d'alimentation en eau. On préparera des plans pour la remise en état des digues et de la conduite d'aménée d'eau pour laquelle 20 à 30 jours de travaux sont prévus. Les représentants de la société soulignent des contraintes importantes au niveau du transport et des chemins d'accès.

La société estime avoir subi des dommages de 15 à 20 M\$.

### Société Alcan – Énergie électrique

Tout son réseau demeure opérationnel, les barrages sont en bon état et elle est à stabiliser ses systèmes.

### Usines Alcan

L'usine Lapointe a été submergée : 5 à 10 jours de travaux sont prévus pour la remettre en état. L'usine Saguenay est prête à reprendre la production. L'usine Dubuc est arrêtée parce qu'elle ne peut s'approvisionner en métal. L'usine Vaudreuil est arrêtée en raison d'un manque d'eau. Elle éprouve également des problèmes à s'approvisionner en alumine à la suite de ruptures du chemin de fer.

Le complexe Jonquière a perdu la station de pompage du pont Arnaud. La société prévoit une installation temporaire pour l'approvisionnement. Les travaux sont en cours.

La production continue aux usines d'Arvida, de Laterrière et de Grande-Baie.

Les représentants de la société soulignent le problème des installations des quais à La Baie qui ont été sévèrement endommagés, mais où des travaux importants sont en cours. Le réseau routier interne de la société et son réseau de chemin de fer Roberval-Saguenay sont arrêtés, puisqu'une série de ponts ont disparu et que les voies de chemin de fer ont été altérées. La société se lance dans un projet de remise en état de ses installations. Elle songe à redessiner son réseau ferroviaire où des dépenses de 50 à 55 M\$ pourraient être requises. On souligne divers problèmes pour relier le réseau à celui du CN. Le représentant du gouvernement canadien, qui participait à la rencontre, s'occupe de ces questions.

Les préoccupations majeures d'Alcan sont liées à la remise en état du réseau routier ; la société devra s'approvisionner par camion pendant qu'elle réparera ses infrastructures ferroviaires. Alcan n'a pas fait de mise à pied.

Elle offrira ses services à la municipalité de La Baie, afin de remettre en état les infrastructures de la municipalité le plus rapidement possible.

La société Alcan estime que des travaux de 100 à 125 M\$ seraient nécessaires pour remettre en état ses équipements.

#### Hydro-Québec

Quinze mille clients ont été affectés et il reste actuellement 1000 rebranchements à faire. Les dommages au réseau de distribution sont évalués à 2,5 M\$, et 2 M\$ seront nécessaires pour les réparations définitives. La société a perdu deux barrages sur la rivière Chicoutimi qui ne servaient plus à la production hydroélectrique. Elle doit réfléchir avec ses partenaires pour redéfinir ses besoins et voir si elle devra faire des travaux pour les remettre en opération. Dans ce cas, le coût de leur remise en état est estimé entre 15 et 30 M\$. Aucune décision n'a été prise à ce sujet par Hydro-Québec, qui doit procéder dès cette semaine à des évaluations.

## PREMIÈRES MESURES GOUVERNEMENTALES

### 22 JUILLET 1996

Le 22 juillet les sous-ministres sont convoqués à Québec pour faire le point sur les mesures à prendre. Le même jour, le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, convoque une réunion spéciale du Conseil des ministres, et annonce la mise sur pied immédiate d'un **fonds spécial de 200 M\$** pour faire face aux interventions d'urgence rendues nécessaires par cette catastrophe naturelle (décret 933-96).

De plus, un **décret d'assistance financière**, sous la responsabilité du ministère de la Sécurité publique, permet le versement, à titre d'avance, d'un montant de 2 500 \$ par ménage pour les personnes dont la résidence principale a subi des dommages ayant entraîné leur évacuation (décret 932-96). Le premier ministre annonce la création d'un **Programme d'assistance financière spécial** pour indemniser les personnes touchées.

Le gouvernement a pris la décision d'activer un « Don de secours » qui canalisera les contributions des particuliers et des entreprises souhaitant venir en aide à la population sinistrée. Ultérieurement, ce fonds sera sous la responsabilité de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Enfin, il annonce la mise sur pied d'un Comité de coordination chargé d'assurer la reconstruction des zones sinistrées.

Le Conseil des ministres du 22 juillet a aussi adopté le décret 934-96 concernant les projets requis pour réparer ou prévenir les dommages causés par la crue qui a débuté le ou vers le 19 juillet 1996 sur le territoire des régions administratives de la Côte-Nord, de la Mauricie–Bois-Francs, de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le décret stipule que les projets n'auraient pas à se conformer à l'habituelle procédure d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux. On peut donc constater à quel point la situation était hors du commun.

## **24 JUILLET 1996**

Le mercredi 24 juillet 1996, le Bureau du premier ministre rend public le décret 935-96 concernant la création d'un Programme d'assistance financière spécial. Ce décret devient la pièce maîtresse de l'assistance financière en permettant :

- l'indemnisation des personnes sinistrées ;
- le remboursement des dépenses des municipalités pour les mesures d'urgence ;
- le remboursement de 90 % des dépenses des municipalités pour la remise en état des infrastructures essentielles ;
- le remboursement des frais engagés par les organismes qui ont porté assistance aux sinistrés.

La même journée, le Conseil du trésor modifie, par le C.T. 189099, les normes applicables à la conclusion des contrats de certains ministères et organismes publics de façon à les assouplir pour permettre d'agir avec célérité, tout en sauvegardant les principes de transparence, d'équité et d'économie.

### **Comité ministériel de coordination pour la reconstruction et la relance du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Le mandat de ce comité est d'administrer le fonds spécial de 200 M\$, d'élaborer avec les intervenants locaux un plan de reconstruction et d'en assurer la mise en œuvre et, finalement, de coordonner les activités des ministères qui participent à la mise en œuvre de ce plan.

Présidé par le ministre des Transports et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, M. Jacques Brassard, ce comité regroupe le ministre d'État aux Ressources naturelles, le ministre des Affaires municipales, le ministre de la Sécurité publique, le vice-premier ministre et ministre d'État, de l'Économie et des Finances, le président du Conseil du trésor, le ministre responsable de la région de Québec, le ministre responsable de la région de la Côte-Nord, le ministre responsable de la région Mauricie–Bois-Francs et le ministre de l'Environnement et de la Faune.

Le comité est soutenu par un secrétariat qui agira comme unité spéciale d'intervention. Ce secrétariat est placé sous la responsabilité de M. André Trudeau. De plus, des comités régionaux seront créés dans les zones sinistrées. Ces décisions sont adoptées par le décret 936-96 du 24 juillet 1996.

### **7 AOÛT 1996**

Le 7 août 1996, trois décrets sont entérinés :

- le décret 973-96 concernant l'établissement d'un Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages causés aux entreprises lors des pluies des 19 et 20 juillet ;
- le décret 974-96 modifiant le décret 935-96 (assistance financière aux particuliers et aux municipalités) ;
- le décret 975-96 concernant la constitution d'un Bureau de reconstruction et de relance du Saguenay–Lac-Saint-Jean ;
- le décret 960-96, qui crée la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages.

## **STRUCTURES POLITIQUES ET ORGANISATIONNELLES**

### **COMITÉ MINISTÉRIEL**

Le Comité ministériel regroupe l'ensemble des ministres concernés par le sinistre de juillet 1996, soit : M. Paul Bégin, de la Justice, M. Guy Chevrette, des Ressources naturelles et du Développement des régions, M. David Cliche, de l'Environnement et de la Faune, M<sup>me</sup> Rita Dionne-Marsolais, de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, M. Guy Julien, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jacques Léonard, Administration, Fonction publique et Conseil du trésor, M. Robert Perreault, de la Sécurité publique, M. Jean Rochon, de la Santé et des Services sociaux, M. Rémy Trudel, des Affaires municipales. Le comité est présidé par M. Jacques Brassard, ministre des Transports et aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

Le soutien au Comité ministériel est assuré par le Secrétariat à la coordination interministérielle qui relève du Conseil exécutif, et dont le mandat est de coordonner la reconstruction et la relance économique.

## **COMITÉ POLITIQUE RÉGIONAL**

Dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, on met en place un comité politique régionale présidé par le ministre régional, M. Jacques Brassard. Il est composé de M. Lucien Bouchard, premier ministre et député de Jonquière, M. Gérard-Raymond Morin, député de Dubuc, M<sup>me</sup> Jeanne Blackburn, députée de Chicoutimi, M. Benoît Laprise, député de Roberval, M. Gilbert Fillion, député fédéral de Chicoutimi, M. Ulric Blackburn, maire de Chicoutimi, M. Marcel Martel, maire de Jonquière, M. Claude Richard, maire de La Baie, M. Laurent-Yves Simard, maire de L'Anse-Saint-Jean, M. Léonard Côté, maire d'Hébertville, M. Alain Grandmont, directeur de l'usine Abitibi-Price à Kénogami, M. Pierre G. Coté, directeur de l'Usine Stone Consolidated à La Baie, M. Yvon D'Anjou, vice-président SÉCAL-Québec, M. Claude Munger, président du CRCD, M. Gervais Coulombe, président de l'Association touristique régionale et M. André Tremblay, président de la Chambre de commerce régionale.

Le Comité politique régional a comme mandat de déterminer les orientations prioritaires d'interventions et d'acheminer ses recommandations au Comité ministériel.

## **BUREAU DE RECONSTRUCTION ET DE RELANCE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN**

Les pluies diluviales de juillet 1996 ont causé des dommages dans quatre régions du Québec. Toutefois, c'est au Saguenay–Lac Saint-Jean que les effets ont été les plus dévastateurs. Devant l'étendue des dégâts, le gouvernement du Québec a décidé de modifier sa façon habituelle de traiter les sinistres et de compléter les actions du ministère de la Sécurité publique par la mise en place du Bureau de reconstruction et de relance du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Afin de remplir son mandat, le Bureau de reconstruction, dont la direction est assurée par le sous-ministre adjoint au Secrétariat au développement des régions, a privilégié une approche collégiale entre tous les intervenants.

Son mandat consiste à :

- coordonner les diverses interventions de reconstruction et de relance du gouvernement ;
- faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de plans ou de projets de reconstruction retenus par le Comité ministériel ;
- faire des recommandations au Comité ministériel sur tous les projets urgents et prioritaires à réaliser et sur les conditions de leur exécution ;
- apporter, avec l'accord du Comité politique régional, un soutien d'expertise ou de gestion aux intervenants publics ou privés en vue de faciliter l'établissement et la mise en œuvre de plans de reconstruction ;

- élaborer des plans ou des projets en concertation avec les intervenants régionaux et faire, à cette fin, des recommandations au Comité politique régional ainsi qu'au Comité ministériel ;
- effectuer ou de faire effectuer toute étude ou recherche nécessaire à la réalisation de son mandat ;
- assumer tout autre mandat que le Comité ministériel ou le Secrétariat à la coordination peuvent lui confier.

Des comités ont été formés selon les besoins et les problèmes identifiés ; en voici quelques-uns :

- le Comité interministériel, composé des directeurs régionaux des ministères concernés par le sinistre, fait le suivi des décisions du Comité politique régional ;
- le Comité technique des gestionnaires des décrets, composé des représentants des professionnels des ministères en région et à Québec, qui, en plus de veiller à l'arrimage des interventions, à l'étude et au versement des indemnisations, travaille à trouver des solutions ;
- les comités locaux multisectoriels, composés de professionnels du gouvernement, de municipalités, de firmes d'experts, de grandes entreprises et de citoyens, ont un mandat de conceptualisation, de planification et d'harmonisation des travaux ;
- les rencontres de consultation/information, qui regroupent les intervenants concernés et les comités de citoyens, ont un mandat d'information et de consultation en ce qui a trait aux propositions de travaux ou d'aménagement.

## DÉCRETS ÉVOLUTIFS ET LÉGISLATIONS

### L'ANNÉE 1996

Pour faire face aux nouveaux types de problèmes rencontrés sur l'ensemble du territoire affecté, le gouvernement a estimé opportun de confier la gestion de nouveaux décrets d'assistance à des clientèles inhabituelles à d'autres ministères, car le ministère de la Sécurité publique, habituellement responsable de la gestion des programmes d'assistance financière à la suite d'un sinistre, doit concentrer beaucoup de ses ressources à répondre aux besoins des ménages et des familles sinistrés.

Ainsi le décret 982-96 du **14 août** 1996, concernant l'établissement d'un *Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages causés aux infrastructures municipales*, confie au ministère des Affaires municipales la gestion de ce programme. Ce ministère se voit aussi confier la responsabilité du décret 990-96 concernant l'établissement d'un *Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlée*. Le décret 991-96 confie au ministre des Affaires municipales la responsabilité de conclure des ententes avec les municipalités régionales de comté pour l'application du décret 990-96.

Les décrets 1043-96 et 1044-96, adoptés le **21 août** 1996, concernent de nouvelles modifications aux décrets 935-96 (Programme d'assistance financière spécial) et 973-96 (Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages causés aux entreprises). On peut donc constater que le gouvernement prenait les mesures nécessaires pour s'ajuster aux situations au fur et à mesure que les besoins étaient mieux cernés, ou encore que de nouveaux problèmes surgissaient.

Cette adaptation a permis aux municipalités de L'Anse-Saint-Jean et Ferland-et-Boilleau, ainsi qu'aux villes de Chicoutimi, Jonquière, La Baie et Laterrière d'adopter des règlements d'emprunts qui ne seront pas soumis à l'approbation des personnes habilitées à voter (décret 1052-96 du **28 août** 1996).

Une autre série de décrets est adoptée à la séance du Conseil des ministres du **4 septembre** 1996 :

- le décret 1093-96 modifiant le décret 936-96 sur les comités régionaux ;
- le décret 1102-96 concernant la requête de la Corporation Stone Consolidated relativement à l'approbation des plans et devis d'un barrage sur la rivière Ha!Ha! dans la ville de La Baie ;
- le décret 1103-96 concernant la requête d'Abitibi-Price relativement à l'approbation des plans et devis d'un barrage sur la rivière aux Sables dans la ville de Jonquière.

C'est le **11 septembre** 1996, par le décret 1137-96, qu'on adopte un Programme d'assistance financière spécial pour les exploitations agricoles ayant subi des dommages lors des pluies. La gestion de ce décret est confiée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

En ayant toujours comme préoccupation de s'adapter à l'évolution des situations, le gouvernement modifie, par le décret 1196-96, la date limite pour réparer certains ouvrages endommagés dans les zecs et les pourvoiries. Étant donné l'ampleur des travaux à réaliser et les difficultés d'accès aux sites, la date limite est donc reportée du 31 décembre 1996 au 30 septembre 1997.

Le **29 septembre** 1996, par le décret 1209-96, le Programme de soutien au démarrage d'entreprises, programme créé avant le sinistre et visant à favoriser le développement économique du Québec, est élargi de façon à permettre à la Société de développement industriel du Québec de soutenir financièrement les entreprises qui ont subi des dommages matériels et financiers en raison des inondations des 19 et 20 juillet 1996. Ce programme vient en quelque sorte compléter le programme déjà établi en vertu du décret 973-96. Il permet en effet à des entreprises non admissibles ou encore à des entreprises bénéficiaires de l'assistance financière, mais qui sont encore en situation précaire, de redémarrer et de rentabiliser leurs opérations en comptant sur un prêt garanti ou encore en recevant de l'aide financière supplémentaire.

Les dommages causés aux sentiers de motoneige et à leurs infrastructures, activité économique importante pour certaines régions sinistrées, font l'objet du décret 1245-96 du **2 octobre** 1996 pour permettre les travaux de réfection ou de reconstruction. Ce décret est sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales.

Ce même 2 octobre, le décret 1254-96 est digne de mention. En effet, il concerne l'établissement d'un Programme de stabilisation des berges et des lits des lacs, rivières et cours d'eau pour réparer des dommages causés par la crue des 19 et 20 juillet 1996 ou en prévenir de nouveaux. Ce programme, présenté conjointement par le ministre de l'Environnement et de la Faune et le ministre des Transports, prévoit que des travaux d'urgence seront exécutés sur 22 kilomètres des rivières Saint-Jean, Ha! Ha! et à-Mars par le ministère des Transports, alors que dans le cas des autres rivières et cours d'eau, la maîtrise d'œuvre sera confiée au ministère de l'Environnement et de la Faune en collaboration avec les municipalités.

Les décrets 1291-96 et 1292-96 du **9 octobre** 1996 viennent préciser certaines modalités d'assistance financière des décrets 935-96, 973-96 et 1137-96.

Le **16 octobre** 1996, le décret 1309-96 est adopté ; il concerne l'approbation des plans et devis de R.S.P. Hydro inc. pour un barrage en remblai sur la rivière Sault-aux-Cochons à Forestville. Ce décret est suivi, le **23 octobre**, par l'approbation des plans et devis concernant la réfection d'un barrage par la ville de Jonquière sur la rivière aux-Sables (décret 1338-96) et par l'approbation des plans et devis d'un barrage sur la rivière aux Sables par la société Abitibi-Price (1339-96).

Le sinistre ayant causé des dommages étendus à des propriétés situées dans des zones de villégiature, à des chemins municipaux et non municipaux, à des services d'aqueduc et d'égout, à des services collectifs, aux berges de lacs et de cours d'eau, le décret 1354-96 du **29 octobre** prévoit l'établissement d'un Programme de reconstruction locale, à titre d'expérience pilote, dans les municipalités affectées. La gestion de ce programme est confiée au ministre des Affaires municipales.

Il est important de rappeler les modalités de ce programme. Ainsi, une municipalité doit constituer un fonds de reconstruction locale : à cette fin, elle doit ouvrir un compte particulier lui permettant d'enregistrer et de recevoir une contribution du MAM équivalente à 15 % du coût des dommages et pertes identifiés de façon sommaire au rôle d'évaluation foncière, et une autre contribution du MAM de un dollar pour chaque dollar reçu par souscription populaire.

Deux autres décrets sont adoptés cette même journée : le décret 1356-96 concernant l'approbation des plans et devis d'un barrage par la Corporation Stone Consolidated sur la rivière Ha !Ha ! (en complément au décret déjà adopté le 4 septembre sous le numéro 1102-96) et l'approbation des plans et devis d'une digue par la même corporation du côté est du lac Ha!Ha! dans la municipalité de Ferland-et-Boilleau (décret 1357-96).

La Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages, créée par le décret 960-96 du 7 août 1996, reçoit l'autorisation de prolonger jusqu'au 15 janvier 1997 son mandat, de façon que l'analyse et l'interprétation des études des crues puissent être produites, que d'autres intervenants puissent transmettre leurs rapports et que le rapport de la table de concertation régionale sur les problématiques à dimension sociopolitique puisse être déposé. Le décret 1395-96 du **13 novembre** confirme cette prolongation.

Cette même journée, le décret 935-96 (Programme d'assistance financière spécial) est modifié par le décret 1407-96 permettant d'accorder une aide financière additionnelle au propriétaire occupant une résidence principale de faible valeur déclarée perte totale, pour l'inciter à se reconstruire dans sa municipalité et ainsi éviter l'exode des populations sinistrées.

Le **21 novembre**, la loi instituant le Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées (L.Q., 1996, chapitre 45) est entrée en vigueur et a effet depuis le 19 juillet 1996. Le ministre désigné comme président du Comité ministériel de coordination pour la reconstruction et la relance économique est responsable de l'application de cette loi.

Ce Fonds est affecté au financement des dépenses exceptionnelles supportées par un ministère ou un organisme du gouvernement à la suite du sinistre causé par les pluies diluviales survenues les 19 et 20 juillet 1996 et qui ont affecté les régions reconnues sinistrées par le gouvernement. Le Fonds est également affecté au financement du programme de reconstruction et de relance économique de ces régions.

La gestion des sommes constituant le Fonds est confiée au ministre des Finances. La comptabilité et l'enregistrement des engagements financiers et des contributions gouvernementales qui lui sont imputables sont tenus par le président du Conseil du trésor.

La contribution des gouvernements est comptabilisée dans l'année financière au cours de laquelle les dépenses s'y rattachant sont effectuées. Cette contribution, révisée périodiquement, fait l'objet d'une estimation qui repose sur les meilleurs renseignements disponibles à la date de préparation des états financiers. Cependant, à la suite de la vérification finale du gouvernement du Canada, certains ajustements pourraient s'avérer importants et nécessaires, mais il est difficile de prévoir l'ampleur de l'incertitude qui en découle. S'il y a lieu, les contributions fédérale et provinciale seront modifiées en conséquence dans l'année financière au cours de laquelle ces ajustements seront connus.

Le **27 novembre**, le Conseil des ministres adopte le décret 1481-96 visant à rendre admissibles 11 municipalités situées à l'extérieur des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de Charlevoix et de la Haute-Mauricie aux décrets 935-96, 973-96 (Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages causés aux entreprises) et à leurs modifications ; ces municipalités sont également admissibles aux décrets 1291-96 et 1292-96. Elles ont démontré qu'elles ou leurs citoyens avaient subi des dommages à la suite des pluies diluviales des 19 et 20 juillet 1996.

Le **4 décembre**, la Corporation Stone Consolidated soumet des plans et devis pour la reconstruction d'un barrage sur la rivière des Cèdres dans la municipalité de Ferland-et-Boilleau. Ces plans et devis sont adoptés par le décret 1504-96.

L'année 1996 se termine par l'adoption, le **18 décembre**, de trois décrets :

- le décret 1591-96 concerne des modifications aux décrets 982-96 (Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages causés aux infrastructures municipales), 990-96 (Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) et 1137-96 (Programme d'assistance financière spécial pour les exploitations agricoles) ;
- le décret 1592-96 concerne la déclaration de zones d'intervention spéciale sur le territoire de la ville de La Baie ; ce décret modifie la réglementation d'aménagement et d'urbanisme de la ville de façon à permettre la reconstruction domiciliaire dans des zones agricoles ;
- le décret 1613-96 concerne des modifications au Programme de soutien au démarrage d'entreprises et l'ajout de 11 municipalités situées hors des régions initialement considérées.

La nomenclature des 40 décrets relatifs aux pluies diluviales de juillet 1996 nous permet de constater que, dans les cinq mois qui ont suivi l'événement, le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour répondre le plus adéquatement possible aux nombreux problèmes soulevés.

Fin décembre 1996, les travaux de reconstruction vont bon train et les activités de relance économique sont solidement amorcées. Il faut bien comprendre que les demandes sont nombreuses étant donné l'ampleur des besoins, et qu'il était urgent d'agir avant que l'hiver ne vienne ralentir la remise en état de certaines infrastructures.

À ce stade, le plus urgent a été fait : les infrastructures de transport ont été remises en état temporairement ou de façon définitive (routes, ponts, etc.), les services d'aqueduc et d'égout ont été réparés ou refaits, les citoyens réparent ou reconstruisent leur résidence, les zecs et les pourvoiries ont, pour la plupart, remis en état les infrastructures essentielles, les sentiers de motoneige sont opérationnels, la majorité des entreprises ont repris leurs activités, les entreprises agricoles ont reçu des compensations financières, les travaux de consolidation des berges des rivières Ha!Ha!, à-Mars et Saint-Jean se poursuivent.

La vie reprend graduellement son cours normal et la période des Fêtes pourra être un temps de repos. Il reste cependant beaucoup à faire et une autre série de décrets seront nécessaires tout au long de l'année 1997 et même en 1998.

## L'ANNÉE 1997

Le premier décret de 1997 concerne l'approbation des plans et devis d'un barrage de la Corporation Stone Consolidated afin de reconstruire l'évacuateur de crue pour en augmenter la capacité d'évacuation et la fiabilité de fonctionnement, et pour assurer l'approvisionnement en eau de son usine de La Baie. Le décret 171-97 du **12 février 1997** approuve ces plans et devis pour les aménagements sur la rivière Ha !Ha ! dans la municipalité de Ferland-et-Boilleau.

Le **5 mars** 1997, par le décret 288-97, le gouvernement confirme la liste des MRC et municipalités qui ont subi des dommages ; 16 MRC et 11 municipalités sont ainsi désignées.

Le décret 325-97 du **12 mars** précise certaines modalités concernant l'aide additionnelle à la reconstruction (modification du décret 1407-96).

La Corporation du Parc des Hautes-Gorges soumet les plans et devis pour la reconstruction d'un barrage à des fins récréatives et touristiques sur la rivière Malbaie. Ce projet est approuvé le **19 mars** par le décret 349-97.

## **Entente Canada–Québec : Programme de reconstruction économique temporaire (PRET)**

Une entente Canada-Québec portant sur la reconstruction et la relance économique des régions sinistrées et l'aide financière à des entreprises, producteurs agricoles et organismes des régions sinistrées est entérinée par le décret 383-97 du **26 mars** 1997. Cette entente est connue sous le vocable PRET (Programme de reconstruction économique temporaire).

À la faveur d'une aide financière provenant des gouvernements, ce programme fédéral-provincial vise à permettre aux participants de réaliser des initiatives de relance de leur activité commerciale. Ce programme comporte sept volets :

- Volet I - Exploitations agricoles
- Volet II - Organismes à but non lucratif
- Volet III - Entreprises touristiques
- Volet IV - Pourvoiries et zones d'exploitation contrôlée
- Volet V - Sentiers de motoneige
- Volet VI - Entreprises manufacturières et commerciales
- Volet VII - Infrastructures industrielles liées à l'environnement.

Les ministres signataires de l'entente ont estimé les besoins à 42,8 M\$. Les deux gouvernements y contribuent à parts égales. Dans la mesure où il est essentiel à l'atteinte des objectifs de l'entente que le montant soit dépassé, toute nouvelle initiative devra faire l'objet de l'approbation des ministres responsables jusqu'à concurrence d'un montant maximal additionnel de 7,2 M\$ à parts égales.

Par ce programme, le gouvernement fédéral rend admissibles à l'aide financière fédérale les secteurs d'activités ou les organismes exclus du Programme d'aide financière en cas de catastrophe.

C'est ainsi que les décrets déjà adoptés concernant les exploitations agricoles, les infrastructures municipales, les pourvoiries et zecs, les sentiers de motoneige et le projet pilote de reconstruction locale sont modifiés pour les rendre conformes au programme PRET. De plus, deux autres décrets seront adoptés, comme nous le verrons, pour les entreprises touristiques et pour les entreprises manufacturières et commerciales.

Le décret 451-97 du **9 avril** permet de rendre admissibles au décret 982-96 les organismes à but non lucratif qui peuvent être aidés financièrement par une municipalité (Volet II du programme PRET). Le décret 453-97 de la même journée précise les modalités d'application du Programme d'assistance financière relativement aux dommages causés aux exploitations agricoles (Volet I du programme PRET). Finalement, le décret 461-97 concerne la requête de la Corporation Stone Consolidated pour la reconstruction d'une digue du côté ouest du lac Ha!Ha! dans la municipalité de Ferland-et-Boilleau.

Le décret 504-97 du **16 avril** 1997 constitue une des pièces majeures adoptées par le gouvernement en ce qui a trait au Programme de relance d'entreprises manufacturières et commerciales (Volet VI du programme PRET). Le ministre d'État de l'Économie et des Finances et le ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie se voient confier la gestion de ce programme. Une équipe spéciale du MICST est chargée de recevoir et d'analyser les demandes d'assistance financière des entreprises commerciales et manufacturières et de recommander au Comité de gestion de l'entente Canada-Québec, s'il y a lieu, les montants à verser.

Le décret 505-97, adopté la même journée, prévoit un Programme d'assistance financière spéciale relatif aux dommages économiques causés à des entreprises touristiques (Volet III du programme PRET). Ce programme a pour but de soutenir financièrement les régions et les entreprises touristiques qui ont des activités ou des attractions touristiques majeurs ayant subi des pertes de clientèle. Deux volets sont prévus à ce programme : aide à la commercialisation et relance des activités touristiques et des attractions majeures.

Ces deux derniers décrets, on l'aura compris, viennent opérationnaliser le programme PRET du 26 mars 1997.

### Autres décrets

Le **7 mai** 1997, le décret 602-97 vise à remplacer le Programme de reconstruction locale, à titre d'expérience pilote, dans les municipalités affectées (décret 1394-96) à cause des difficultés rencontrées dans son application. Le nouveau programme prévoit que le ministère des Affaires municipales versera à la municipalité ou à la MRC une aide financière pouvant atteindre 30 % du coût des travaux de reconstruction. Un montant total de 3,8 M\$ est prévu pour l'ensemble des demandes.

Un autre décret important est adopté le **13 mai** 1997 sous le numéro 639-97. Ce décret concerne l'établissement d'un Programme de stabilisation des berges et des lits relativs aux travaux à réaliser dans un lac ou un cours d'eau pour réparer les dommages causés par les pluies des 19 et 20 juillet 1996. Ce programme rappelle que le ministère des Transports et le MEF (ministère de l'Environnement et de la Faune) ont réalisé des travaux urgents d'enrochement, de consolidation, de stabilisation des berges et de dragage du lit de plus de 40 rivières et cours d'eau (décret 1254-96), et qu'il y a lieu de procéder à d'autres interventions pour assurer la sécurité des personnes et des biens et pour rétablir certaines fonctions écologiques et certaines fonctions d'usage des milieux aquatiques et riverains. Des crédits estimés à 31 M\$ sont requis pour le financement des dépenses. Le programme, qui est sous la responsabilité du MEF, se terminera le 31 mars 1999.

Le **11 juin** 1997, le Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (décret 990-96) est modifié par le décret 759-97. Ce programme tient compte des nouvelles pluies des 8, 9 et 10 novembre 1996

qui ont endommagé les infrastructures des pourvoiries et des zecs qui avaient été réparées totalement ou partiellement. Les crédits non dépensés sur les 10 M\$ alloués pour le premier programme rendent possible la remise en état de ces infrastructures.

La Corporation Abitibi-Consolidated obtient l'approbation de ses plans et devis relatifs à la construction d'un barrage en remplacement d'un autre barrage détruit sur la rivière Ha!Ha! dans la municipalité de La Baie, par le décret 915-97 du **9 juillet** 1997.

Les deux derniers décrets de l'année 1997 sont adoptés le **30 juillet**. Le décret 950-97 concerne la requête d'Hydro-Québec pour l'approbation des plans et devis d'un barrage en remplacement d'un barrage détruit sur la rivière Chicoutimi, afin d'approvisionner en eau la société Alcan, l'usine de filtration de la ville de Chicoutimi, ainsi que de remettre en fonction une voie ferroviaire de la société Alcan.

Enfin, le décret 961-97 modifie le décret 505-97 concernant les dommages économiques causés à des entreprises touristiques en modifiant le critère « clientèle visiteur ».

Durant l'année 1997, 16 nouveaux décrets ont donc été adoptés, soit pour de nouveaux programmes, soit pour modifier des programmes existants ou encore pour donner suite à des requêtes pour la reconstruction de barrages et de digues. Ainsi, depuis les événements de juillet 1996, 56 décrets ont été nécessaires pour faire face à la situation. Ils traduisent la volonté gouvernementale de permettre aux régions sinistrées de se rétablir entièrement.

## LA LOI 152

À la suite des pluies diluviales de juillet 1996 survenues dans plusieurs régions du Québec, le ministère de l'Environnement et de la Faune a reçu le mandat du gouvernement de participer à la reconstruction et à la relance économique des régions sinistrées par la mise en œuvre de travaux de stabilisation des berges et des lits des cours d'eau.

De tous les cours d'eau affectés par les crues exceptionnelles de juillet 1996, ce sont les rivières Saint-Jean, à-Mars et Ha!Ha! qui ont été les plus dévastées : elles occupaient de nouveaux lits sur de grandes distances, leurs plaines de débordement étaient très souvent beaucoup plus étendues, les pentes des cours d'eau étaient modifiées, etc. Ces nouvelles conditions affectaient considérablement les limites des propriétés et les droits qui y sont rattachés et menaçaient la sécurité même des personnes, des biens et des infrastructures qui avaient été épargnés.

Ainsi, les travaux de stabilisation des berges, de relocalisation et de redéfinition des lits ont été d'urgence réalisés sur des propriétés privées, avec l'accord des propriétaires. Toutefois, certains interdisaient déjà l'accès à leur terrain, ce qui rendait très difficile une planification globale des interventions dans certains secteurs.

On se rendit compte qu'entreprendre des travaux d'une aussi grande envergure, se heurtait déjà ou allait bientôt se heurter à une multitude de problèmes susceptibles de retarder la réalisation de ceux-ci et de compromettre même l'atteinte des objectifs visés. Les travaux devaient en effet être effectués, dans la majorité des cas, sur des terrains privés et plusieurs propriétaires refusaient systématiquement le droit de passage ou voulaient négocier ce droit. D'autre part, certains problèmes à caractère légal se posaient et compliquaient davantage la situation.

En effet, le déplacement du lit des rivières remettait en question le titre de propriété dans les nouveaux et les anciens lits, les droits de pêche pouvant y être associés, la perte et les gains de nouveaux terrains, ces considérations pouvant de plus faire l'objet de diverses interprétations, sur le plan juridique, selon l'appartenance du cours d'eau au domaine hydrique public ou privé.

Une autre difficulté provenait du fait que les ouvrages construits sur des terrains privés deviendraient propriété des résidents qui devraient également en assurer l'entretien. Dès lors, il devenait nécessaire de trouver un moyen de décharger les propriétaires de terrain sur lesquels se retrouvaient de tels ouvrages de toute responsabilité civile. De plus, après la leçon magistrale que la nature venait de donner quant à la présence d'habitations en plaine d'inondation, il fallait prendre les dispositions appropriées pour y interdire toute reconstruction.

De plus, malgré les travaux réalisés, la stabilité des lits et des berges demeurera encore précaire puisqu'il faudra plusieurs années pour que les sols et les enrochements se consolident. Il devenait préférable qu'aucune intervention ou construction n'y soit réalisée afin d'éviter de mettre en péril leur intégrité et d'éviter de nouveaux dommages aux infrastructures.

Dans ces conditions, il devenait impossible d'établir les droits de chacun ou d'attendre que ces questions puissent être clarifiées à l'intérieur de délais raisonnables avant d'entreprendre les travaux. C'est en fait pour toutes ces raisons que le projet de « Loi concernant la reconstruction et le réaménagement de territoires affectés par les pluies diluviales survenues les 19 et 20 juillet 1996 dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean », fut adopté par l'Assemblée Nationale le 17 juin 1997 et sanctionné le 19 juin 1997.

La loi 152, c'est ainsi que nous la désignerons désormais pour les fins de la présente, permet ainsi au ministre des Transports d'acquérir de gré à gré ou par expropriation, pour le compte du gouvernement, les biens nécessaires à la reconstruction et au réaménagement des territoires affectés par les pluies diluvieennes des 19 et 20 juillet 1996. La loi prévoit également, pour l'exécution des travaux, un droit de passage exprès sur les propriétés privées sous réserve des réparations pour les préjudices subis par les propriétaires et permet à une municipalité d'exécuter des travaux de reconstruction et de réaménagement pour le compte du gouvernement ou d'un de ses ministères.

Cette loi prévoit enfin certaines exclusions quant à l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de la Loi sur la protection du territoire agricole.

Tous les travaux destinés à replacer les rivières dans leur lit respectif ou à leur définir un nouveau lit et les travaux destinés à stabiliser les berges devaient être exécutés, pour la très grande majorité, dans la plaine inondable. C'est la raison pour laquelle la plaine d'inondation de récurrence cent (100) ans devint le critère à partir duquel l'acquisition des terrains fut effectuée. Il faut préciser que dans la « Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, c'est la plaine inondable de récurrence cent (100) ans qui est effectivement utilisée comme critère en cette matière. Le choix de ce critère s'harmonisait donc au départ avec les dispositions contenues dans la Politique et fournissait aux divers intervenants gouvernementaux, l'espace requis pour réaliser les travaux de stabilisation.

Le choix des critères et des tracés des lits et des berges ainsi que l'exécution des travaux ont été confiés au ministère de l'Environnement.

L'administration de la loi 152 a été confiée au ministère des Transports qui a charge de mener les procédures d'expropriation et d'acquisition de terrains requis. Au terme des procédures prévues à la loi, le ministère est devenu à ce jour propriétaire de 210 lots qui se répartissent comme suit : 80 sur la rivière à-Mars, 77 sur la rivière des Ha!Ha! et 53 sur la rivière Saint-Jean.

## L'ANNÉE 1998

Le décret 216-98 du **25 février** 1998 reconnaît que la rivière Nouvelle de la municipalité de Nouvelle, dans la MRC d'Avignon, a subi des dommages. Cette rivière pourra donc faire l'objet du Programme de stabilisation des berges et des lits.

Des travaux de reconstruction d'un pont de motoneige traversant la rivière Ha!Ha! n'ayant pu être terminés avant la date limite du 31 décembre 1996 tel que spécifié au décret 1245-96, le décret 340-98 du **25 mars** 1998 reporte la date limite au 31 décembre 1997.

Le décret 343-98 modifie certaines dispositions administratives du décret 602-97 concernant le Programme de reconstruction locale, à titre d'expérience pilote. Le décret 481-98 du **8 avril** 1998 apporte de nouvelles modifications au décret concernant les pourvoiries et les zecs, en modifiant la date limite pour compléter les travaux et en prévoyant le remboursement de frais de gestion aux MRC qui ont géré ce programme.

Le ministère de la Sécurité publique présente un projet visant à rendre admissibles deux municipalités additionnelles, à rendre admissibles certaines dépenses additionnelles assumées par les municipalités, à apporter des modifications mineures afin d'accorder aux sinistrés une aide juste et équitable. Le projet propose également de remplacer par un seul décret l'ensemble des conditions du Programme d'assistance financière afin d'en faciliter l'application. Ce décret, le 658-98, est adopté le **13 mai** 1998.

## **ENJEUX SPÉCIFIQUES À LA RECONSTRUCTION**

### **URGENCE AU MOMENT DU SINISTRE ET IMMÉDIATEMENT APRÈS**

Au vu des décrets, on comprend que plusieurs problèmes devaient être traités de front, à savoir le sauvetage des personnes et leur relocalisation dans les meilleurs délais et dans des lieux sûrs, le rétablissement des communications téléphoniques et de la circulation routière, l'approvisionnement en eau potable et en électricité et, enfin, la surveillance de la solidité des ouvrages (digues, barrages, ponts, etc.).

Il était donc impératif d'arrimer l'ensemble des interventions – autant les plans des mesures d'urgence des municipalités que des ministères – de recourir à une expertise fiable et efficace, et d'informer la population des mesures et des programmes d'aide mis en place.

En plus de maintenir ses activités, l'organisation de la Sécurité civile du Québec a mis en place une structure régionale pour recevoir et traiter les demandes d'indemnisation. Le Bureau de reconstruction et de relance du Saguenay–Lac-Saint-Jean, pour sa part, amorçait l'analyse des constats des dommages et des besoins afin de planifier les actions de reconstruction.

### **URGENCE DES TRAVAUX AVANT L'HIVER**

Le premier choc de l'événement étant passé, il restait à mesurer l'ampleur et la complexité des effets dévastateurs et à y faire face. L'indemnisation étant engagée pour les biens des particuliers, la volonté de relancer la vie économique et sociale de la population se faisait sentir de manière pressante. À l'approche de l'hiver, la population et les autorités municipales s'inquiétaient du temps disponible pour exécuter les multiples travaux urgents.

Il est vite apparu que la complexité des problèmes à résoudre dépassait le cadre habituel des sinistres connus, car, entre autres, la crue de certaines rivières avait non seulement détruit le milieu habité, mais également le lit de la rivière elle-même.

La consolidation des travaux effectués en première urgence et la poursuite d'expertise pour les zones inondables et à risques devenaient impérieuses. Vu la complexité des travaux en rivière, ceux-ci se faisaient parfois dans un cadre légal incertain, notamment en ce qui concernait les droits de propriété dans les lits des rivières dévastées.

Devant ces constats, le gouvernement reconnaissait que l'on disposait de peu de temps pour réaliser l'ensemble des travaux.

Les principaux enjeux consistaient donc dans la nécessité :

- d'agir rapidement et efficacement pour rétablir la sécurité et la vie économique et sociale de la population ;
- de prioriser des actions en fonction d'une vision intégrée de reconstruction et de développement en tenant compte des créneaux de développement touristique automnal et hivernal (et, bien sûr, de la sécurité des personnes).

Il fallait donc faciliter le rétablissement de réserves d'eau suffisantes pour l'alimentation en eau de Chicoutimi, de Jonquière et des grandes entreprises.

Il fallait également s'assurer de la reconstruction, avant l'hiver, de très nombreuses infrastructures indispensables à la poursuite de l'activité économique et du maintien des emplois. Pensons notamment au réseau balisé des circuits de motoneige permanents, des chemins d'accès aux zecs et aux pourvoiries.

Il a fallu bien sûr entreprendre le travail considérable d'inventaire, de constat des dommages et engager beaucoup de discussions afin de bâtir des consensus autour des options techniques, urbanistiques et de génie civil et environnemental.

La concertation et la collaboration entre les ministères, les municipalités, les firmes d'experts, les grandes entreprises et les citoyens ont été les mots d'ordre qui ont été maintenus tout au long de la démarche. La coordination des travaux, plus particulièrement en rivière, a permis de guider les interventions faites en amont et en aval.

Le principe gouvernemental de procéder à des décrets évolutifs a permis de mieux répondre aux besoins et aux problèmes rencontrés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Il est aussi apparu nécessaire d'engager des discussions avec le gouvernement fédéral afin de répondre à l'étendue des situations exceptionnelles et urgentes.

Enfin, le gouvernement a créé un Fonds d'aide aux entreprises sinistrées pour mieux soutenir la reprise de leurs activités.

## **URGENCE AVANT LA CRUE PRINTANIÈRE**

Le nombre de problèmes survenus en rivière, la recherche de solutions qui exigeaient, dans plusieurs cas, une expertise pointue, et enfin la gymnastique nécessaire pour réduire les normes et les procédures gouvernementales à suivre, ont demandé beaucoup d'énergie et un certain temps avant de procéder à l'exécution des travaux. Il a donc fallu, entre autres, réaliser la majeure partie des travaux en rivière en période de gel. De plus, compte tenu de l'ampleur des ravages, il était difficile de prévoir, à cette période, le comportement éventuel des rivières à la prochaine crue printanière. La population était nerveuse et vivait une telle anxiété que tout fait inhabituel devenait une urgence. Une concertation avec les autres ministères, particulièrement avec la Régie de la santé et des services sociaux, a facilité le soutien psychosocial approprié auprès des populations concernées.

La course contre la montre était commencée. Il fallait s'assurer que les travaux en rivière et sur les routes soient réalisés avant la crue printanière. Toutefois, on anticipait des problèmes et des situations potentielles d'embâcles et de stabilisation liés aux travaux exécutés en période hivernale.

**Durant l'hiver 1996-1997, l'enjeu était de minimiser les risques de dommages supplémentaires et, parallèlement, de se préparer adéquatement en vue de la crue printanière et ainsi sécuriser la population.**

On a donc mis en place un système permanent de télémétrie et d'interprétation des précipitations/débits des cours d'eau en lien direct avec la Sécurité civile. Une collaboration avec la Sécurité publique a permis de planifier une stratégie de communication auprès de la population et de procéder à la consolidation de plans de mesures d'urgence dans les municipalités.

Des mesures importantes ont dû être prises pour remettre en état le plus rapidement possible des infrastructures routières, des infrastructures d'utilité publique tels le réseau de distribution d'électricité, le réseau téléphonique, l'approvisionnement et la distribution en eau potable, les réseaux d'égouts, etc.

Des mesures importantes ont aussi été prises pour assurer la stabilisation des terrains et des berges. Des travaux de creusement, de dragage, de nettoyage, de remise dans le lit original ont été faits dans des rivières. Les indemnisations versées ont aussi permis la réparation ou la reconstruction des résidences et des commerces affectés par le sinistre. Des exploitations agricoles et des sites récréo-touristiques ont pu redémarrer. Les grandes entreprises ont remis leurs installations en état de fonctionnement, en particulier les digues, les barrages et le réseau ferroviaire.

De plus, la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages avait, entre-temps, parcouru le territoire, observé les ouvrages de retenue, entendu la population et les intervenants en audiences publiques et demandé plusieurs rapports d'expertise.

En janvier 1997, quelque six mois après les événements, la Commission déposait un rapport qui fut de sitôt rendu public, publié par l'Éditeur officiel du Québec et déposé dans les hôtels de ville et les bibliothèques publiques des régions sinistrées.

**COMMISSION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE  
SUR LA GESTION DES BARRAGES**

**MANDAT ET RECOMMANDATIONS**

**(Décret 960-96)**

**LE MANDAT**

Son mandat consistait à :

- analyser les actions prises par les gestionnaires des barrages privés et publics avant, pendant et après la crue des eaux du 19 au 21 juillet 1996 ;
- analyser les rapports des propriétaires de barrages privés et publics sur la gestion de leurs ouvrages ;
- recevoir les commentaires écrits, tenir des séances publiques afin d'entendre les personnes intéressées, d'échanger avec elles ; analyser les mémoires de toute personne soucieuse de faire valoir son point de vue sur la gestion des barrages situés dans les régions touchées ;
- élaborer, le cas échéant, des recommandations visant à améliorer la gestion des barrages au Québec. De plus, la Commission pourra faire toute recommandation pertinente ;
- soumettre au Conseil des ministres un rapport pour la fin novembre 1996.

L'échéancier prévu pour fin novembre 1996 fut reporté par les décrets 1175-96 du 18 septembre 1996 et 1253-96 du 2 octobre 1996. Le Rapport fut déposé le 15 janvier 1997.

**RECOMMANDATIONS**

Les recommandations portent sur :

- le cadre juridique
- la sécurité des ouvrages de retenue
- les exigences de conception et de gestion des barrages
- le répertoire des ouvrages de retenue
- la gestion de la ressource hydrique : comités de bassin
- l'aménagement du territoire en zones inondables et à risques
- les bassins et ouvrages du territoire d'étude de la Commission.

(Pour les recommandations détaillées, voir le document intitulé *Recommandations de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages*, disponible aux publications du Québec).

## **POSITION DU GOUVERNEMENT**

### **POSITION DU GOUVERNEMENT SUR LE RAPPORT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE SUR LA GESTION DES BARRAGES**

**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ INTERMINISTÉRIEL SUR LA  
RECONSTRUCTION ET LA RELANCE DES RÉGIONS SINISTRÉES,  
MONSIEUR JACQUES BRASSARD  
(Québec, le 23 janvier 1997)**

Québec, le 23 janvier 1997. – Permettez-moi d'abord de vous souligner que c'est à titre de président du Comité interministériel sur la reconstruction et la relance des régions sinistrées que j'ai le plaisir de vous livrer les premières réactions du gouvernement du Québec sur le Rapport de la Commission technique et Scientifique (Commission Nicolet) créée en août 1996 et qui, je vous le rappelle, avait pour mandat de faire la lumière sur les pluies diluvienues des 19 et 20 juillet 1996.

Vous ne m'en voudrez pas de prendre quelques minutes pour remercier mes collègues du Comité Interministériel pour leur magnifique collaboration et pour la diligence avec laquelle ils ont contribué à traiter ou à résoudre les différents problèmes qui nous ont été soumis. Je veux les remercier aussi pour la détermination et la constance avec lesquelles ils ont contribué et contribuent toujours à nos travaux. Je veux d'une manière toute particulière souligner l'acharnement et la conviction de mes collègues David Cliche, Robert Perreault et Rémy Trudel. Sans eux, et sans l'étroite collaboration de leurs cabinets et de leurs fonctionnaires, les différents bilans que nous avons régulièrement présentés aux populations touchées et à la presse auraient été tout autres.

J'enchaînerais avec une autre forme de remerciements, je dirais qu'il s'agit des remerciements d'un démocrate à l'égard des populations et des personnes des régions sinistrées qui ont collaboré à la bonne marche des travaux de la Commission Nicolet. Je pourrais en nommer, je revois leur visage, j'entends l'émotion et la franchise de leur témoignage ; très simplement et très sincèrement je leur rends hommage. Je veux aussi souligner la contribution immense d'un jeune organisme de la région soit, la Région laboratoire de développement durable. Ce groupe a relevé avec efficacité le défi de mettre en place une table conseil et de contribuer aux travaux de la Commission Nicolet en ce qui a trait plus particulièrement à la gestion des risques.

## **CONSTATATIONS GÉNÉRALES**

Abordons maintenant le vif du sujet. Je dirai d'abord que le rapport de la Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages, présidé par M. Roger Nicolet, constitue un document scientifique et technique de qualité. Bien étoffé et fort pertinent, il répond aussi bien aux attentes des populations des régions concernées que du gouvernement.

Plusieurs commentateurs l'ont souligné, ce rapport a deux qualités. D'abord, il ne cherche pas de coupable bien qu'il souligne les responsabilités de chacun sous l'angle de la sécurité des personnes. Deuxièmement, il a été réalisé dans un délai d'à peine cinq mois, ce qui est remarquable dans un contexte où les commissions de toutes sortes prennent des années et plusieurs millions de \$ pour assumer leur mandat.

## **LE PHÉNOMÈNE MÉTÉOROLOGIQUE**

La Commission reconnaît à plusieurs endroits le caractère extrême du phénomène météorologique qui s'est produit sur ces régions, les 19 et 20 juillet dernier. Avec des précipitations de 150 mm en 48 heures, ces pluies sont les plus importantes (deux à trois fois la valeur des précipitations les plus fortes connues) jamais enregistrées à la station de Chicoutimi depuis 120 ans.

Ce fait reconnu, la Commission a reconstitué consciencieusement le fil des événements sur le terrain ces journées-là pour comprendre ce qui s'était passé et mieux clarifier les rôles et responsabilités des nombreux intervenants impliqués dans la gestion de ces bassins hydrographiques. Elle a même analysé des scénarios alternatifs et simulé leurs conséquences.

## **UNE ORIENTATION D'AVENIR**

La grande qualité du Rapport est non seulement de faire une analyse rigoureuse des événements et du cadre légal qui s'applique, mais de s'être tourné carrément vers l'avenir et les correctifs qu'il convient d'apporter dans une perspective de sécurité des populations. La Commission le souligne, c'est l'ensemble du cadre de gestion et des pratiques de suivi tant du gouvernement que des exploitants de ces ouvrages qu'il faut revoir. Plusieurs décennies de gestion sans trop de problèmes graves ont souvent occulté les risques réels sous-jacents aux situations plus extrêmes que les événements majeurs de juillet dernier ont permis de mettre crûment en lumière.

## **L'IMPORTANCE DE L'EAU**

Le Rapport met bien en relief l'importance de l'eau au Québec et son rôle déterminant dans le développement économique et industriel de plusieurs régions du Québec et pour le Québec tout entier. Cette importance, le gouvernement l'a déjà reconnue en confiant l'automne dernier, au Comité des priorités, en collaboration avec les ministères concernés, le mandat de mettre au point une Politique de gestion de l'eau au Québec. Cette politique vise à revoir dans un contexte moderne les différentes facettes de l'utilisation et de la gestion de l'eau chez nous. Il n'y a aucun doute que la contribution de la Commission Nicolet constituera un intrant majeur à l'élaboration de cette politique dans son volet de régularisation et de mise en profit de ses potentiels énergétiques et d'utilité en relation avec la sécurité des personnes et des biens.

## **LES COÛTS DE MISE EN ŒUVRE**

S'il fallait faire une ou deux remarques à la Commission sur ses recommandations, il faudrait faire d'abord souligner l'absence d'évaluation des coûts des mesures proposées tant pour le gouvernement que pour les partenaires concernés. J'ajouterais de plus que la Commission n'a pas cru bon d'identifier les mesures qu'il conviendrait de privilégier en priorité. En toute transparence, je tiens à préciser que tout ne pourra être fait en même temps. Le gouvernement, dans le contexte économique et budgétaire actuel se devra de bien apprécier le coût des mesures à mettre en œuvre sans pour autant mettre en question la sécurité des personnes et des biens.

## **LA POSITION DU GOUVERNEMENT**

Le gouvernement a donc effectué un premier examen des recommandations de la Commission et est en mesure d'indiquer, dès maintenant, sa position. Il est peut-être important de souligner que le rapport de la Commission compte environ soixante-dix recommandations. Certaines sont effectivement très techniques et nécessiteront des analyses et des évaluations plus approfondies. Cependant, la base même du rapport repose sur la sécurité des populations, sur les moyens d'associer les différents intervenants et sur les mesures à prendre pour atteindre nos objectifs. Dans l'ensemble le gouvernement du Québec accueille favorablement les recommandations et compte y donner suite. Je vous confirme donc ce matin, au nom du gouvernement du Québec, que nous agirons notamment dans les domaines suivants :

## **LA LOI SUR LE RÉGIME DES EAUX**

Elle sera revue à la lumière des travaux de la Commission ainsi que de ceux qui ont déjà été entrepris au sein du gouvernement sur une politique de gestion de l'eau. Ces travaux de révision de la loi seront accélérés et viseront une modernisation de ce régime qui remonte, il ne faut pas l'oublier, à 1856. Mais il ne faut pas sous-estimer la difficulté de cette révision, compte tenu des nombreuses lois existantes qu'il faudra harmoniser.

## **LE RÉGIME JURIDIQUE**

Le gouvernement souscrit au principe d'un régime juridique distinct sur la sécurité des ouvrages de retenue des eaux. Il est bien évident que les modalités de mise en œuvre devront tenir compte des coûts qui pourraient en découler, sans pour autant faire de concession sur la sécurité des citoyens.

Quant à la constitution d'une autorité responsable de la sécurité des barrages, le gouvernement se montre favorable à cette mesure. Il faudra néanmoins harmoniser cette proposition avec la responsabilité des propriétaires et exploitants des ouvrages de retenue. La question du financement devra également être approfondie ainsi que l'étendue des pouvoirs qui pourraient lui être confiés.

## **CONCEPTION ET GESTION DES OUVRAGES**

À l'égard des exigences de conception et de gestion des ouvrages, le gouvernement entend resserrer l'encadrement de la conception et de l'exploitation des ouvrages de retenue tout en évaluant tant les avantages que les coûts des mesures retenues.

## **RÉPERTOIRE DES OUVRAGES DE RETENUE**

Sur la constitution d'un répertoire des ouvrages de retenue des eaux pour le Québec, le gouvernement a demandé au ministre de l'Environnement et de la Faune, en collaboration avec son collègue des Affaires municipales, de compléter la confection d'un registre à l'échelle du Québec en sollicitant la coopération des MRC, des propriétaires et des exploitants d'ouvrages de retenue dans la réalisation de ce mandat.

## **GESTION DE L'EAU À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS**

Le gouvernement partage l'avis de la Commission sur l'importance d'une gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants. À cette fin, il donne son accord de principe à la création, à titre expérimental, de comités de bassins dans les régions d'étude de la Commission.

Dans les semaines qui viennent, les représentants des populations seront mis à contribution pour définir le cadre dans lequel doivent s'exercer ces projets pilotes.

Quant à l'extension de la formule à l'ensemble du Québec et à la mise en place d'agences de l'eau, des analyses plus poussées devront être faites pour tenir compte des pouvoirs des MRC en matière d'aménagement et préciser les moyens juridiques, techniques et financiers à mettre de l'avant. Ces travaux vont requérir la collaboration de plusieurs intervenants.

## **GESTION DES ZONES INONDABLES ET DES ZONES À RISQUES**

Le gouvernement accueille favorablement les recommandations relatives au resserrement de la gestion des zones inondables et des zones à risques.

Le gouvernement accepte de revoir le cadre et le partage des responsabilités à l'égard de la gestion des zones inondables. Quant aux zones à risques, il s'agit d'un élément qui ne fait pas l'objet actuellement d'une cartographie, il sera nécessaire d'en évaluer plus en profondeur la faisabilité.

Pour donner suite à ces recommandations, il conviendrait de mettre sur pied un groupe de travail composé de représentants du gouvernement (MEF – MSP – MAM) et du milieu municipal, afin de dégager à court terme les moyens de mise en œuvre.

## **SÉCURITÉ CIVILE**

Le gouvernement souscrit aux recommandations de la Commission sur la sécurité civile. Le ministère de la Sécurité publique a déjà enclenché des mesures pour y remédier, notamment en ce qui a trait à la question de l'alerte et des communications (un plan d'action est en préparation) de même qu'en ce qui a trait à la présence renforcée de l'organisation de la sécurité civile en région.

Le gouvernement réaffirme la nécessité pour les municipalités et les MRC de se doter d'un plan de mesures d'urgence.

## **RÉALISATION DES TRAVAUX**

Le Comité de coordination et le Bureau de reconstruction ont pris bonne note des recommandations de la Commission quant aux mesures qui s'imposent dans la réalisation des travaux. Une des recommandations concerne la révision de la problématique du réservoir Kénogami, de ses exutoires et de leur capacité à faire face à des situations extrêmes comme on a connu. La Commission souhaite confier au Comité de bassin de ce réservoir le soin d'entreprendre ces travaux. Compte tenu de l'importance de cette question et de la nécessité de ne pas attendre davantage pour avoir une meilleure compréhension des enjeux, le gouvernement a demandé à son Comité de coordination de lancer un appel d'offre dans les meilleurs délais pour réaliser cette étude technique qui sera déposée au Comité de bassin du réservoir Kénogami dès qu'il sera formé.

Dans une perspective d'assurer la sécurité tant des populations sinistrées que des travailleurs impliqués dans les travaux reliés aux événements de juillet dernier, un Plan de mesures préventives a été élaboré par le gouvernement qui tient compte

des recommandations de la Commission et qui va plus loin sur les mesures à prendre dans l'immédiat pour faire face à tout changement des conditions d'écoulement des eaux et notamment lors de la crue printanière. Ce plan permettra d'informer les populations concernées des mesures pour faire face à des situations problématiques qui pourraient éventuellement se présenter.

### **UNE DÉMARCHE CONJOINTE ET SOLIDAIRE**

Le rapport de la Commission technique et scientifique nous pose à tous un véritable défi. Il interpelle les divers paliers de gouvernements, les citoyens et les citoyennes, les entreprises et le milieu socio-économique. Il faut aussi le voir comme un grand cri du cœur des populations qui ont vécu les difficiles événements de juillet. La position du gouvernement s'inspire de sagesse et je suis très à l'aise aujourd'hui de vous confirmer que cette même sagesse inspirera notre action.

En fait, le rapport de la Commission scientifique et technique nous fixe un rendez-vous ; celui de la responsabilisation commune. Il identifie clairement le malaise social et nous amène à tisser un nouveau lien de confiance, une conscience nouvelle de nos responsabilités. Il nous engage à en faire de façon réaliste le partage et tout cela en nous fixant un objectif à atteindre, celui de la gestion du risque. Il nous engage irrémédiablement vers le développement durable. Au nom du gouvernement et à titre de président du Comité interministériel, je vous convie tous à relever le défi. Je peux affirmer ce matin que le gouvernement du Québec s'engage dans cette voie et qu'il compte sur la participation de ses nombreux partenaires.

En terminant, le gouvernement remercie les membres de la Commission pour leur travail remarquable. Ce groupe de travail aura témoigné d'une grande capacité d'écoute des populations, d'une bonne compréhension des enjeux gouvernementaux tout en effectuant rapidement un travail scientifique, technique et social de haut niveau qui pourra, espérons-le, faire école.

## **BASSIN VERSANT DU LAC KÉNOGAMI POSITION DU GOUVERNEMENT**

### **COMMUNIQUÉ POUR PUBLICATION IMMÉDIATE CNW CODE 01 HEBSAG**

**Bassin versant du lac Kénogami : 170,2 millions de dollars pour compléter la mise en œuvre des recommandations du rapport Nicolet.**

**Chicoutimi, le 11 juin 2000.** - Le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, et le ministre des Ressources naturelles, responsable de la reconstruction, M. Jacques Brassard, ont annoncé que le gouvernement du Québec mettait en branle le processus qui permettra d'aménager les infrastructures nécessaires pour assurer la sécurité des populations riveraines du lac Kénogami, de la rivière aux Sables et de la rivière Chicoutimi.

« Au-delà des chiffres et des échéanciers, ce que nous annonçons ce matin, c'est que nous mettons des dizaines de milliers de personnes, leurs biens, leur propriété et des centaines d'entreprises, grandes ou petites, et leurs travailleurs à l'abri de dommages aussi considérables qu'en 1996 », a mentionné le premier ministre et député de Jonquière.

Pour régulariser les crues du bassin versant, comme le recommandait la Commission Nicolet, le gouvernement a fixé son choix sur la construction d'un réservoir amont sur la rivière Pikauba, la consolidation et la modernisation des ouvrages existants sur le pourtour du lac Kénogami et l'aménagement d'un seuil sur la partie amont de la rivière aux Sables. Le mandat de procéder aux études d'avant-projet a été confié à Hydro-Québec et le coût de réalisation maximal du projet a été fixé à 170,2 millions de dollars. Il s'agit en quelque sorte d'un projet clés en main. La réalisation du projet entraînera des retombées évaluées à 55 millions de dollars en salaires et en revenus pour les entreprises régionales. Le suivi du dossier sera assuré par M. Jacques Brassard en sa qualité de ministre des Ressources naturelles et responsable d'Hydro-Québec.

La solution retenue permettra de respecter un niveau maximal de 166,67 mètres atteint par le lac Kénogami lors d'une crue de sécurité et de maintenir son niveau en période estivale à 163,9 mètres (plus ou moins 0,10 mètres). La totalité des sommes requises proviendra du fonds spécial créé pour les régions sinistrées lors des pluies diluviales de juillet 1996. Le gouvernement du Québec entreprendra des démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir sa participation. La réalisation des études d'avant-projet (techniques et environnementales) est

évaluée à 26 millions de dollars et sera complétée d'ici 2003. La construction des ouvrages et la modernisation des équipements existants s'échelonneront sur trois ans, le tout sera opérationnel en 2005. Le projet fera l'objet d'une évaluation des impacts sur l'environnement. La population et les intervenants concernés seront consultés dans le cadre d'audiences publiques tenues par le BAPE.

« Dans un avenir relativement court, ce grand chantier permettra aux Saguenayens et aux Jeannois de dire fièrement : *mission accomplie*. Toutes les étapes menant à la reconstruction de la région se sont faites ouvertement à partir de consensus et avec la participation, à travers différents comités, de tous les intéressés. Les objectifs sont clairs, connus et ils n'ont pas changé. Je souhaite que nous maintenions le cap pour cette autre étape majeure de la reconstruction », a déclaré M. Bouchard.

Le ministre des Ressources naturelles a pour sa part indiqué que la solution retenue permet d'atteindre plusieurs objectifs. « Avec l'annonce de ce matin, nous venons de boucler une opération colossale », de dire M. Brassard. Plusieurs scénarios ont été étudiés, allant de la simple reconstruction des ouvrages existants, en passant par la construction d'ouvrages en amont sur deux rivières ou encore l'ajout de centrales hydro-électriques. « La solution retenue s'imposait. D'abord parce qu'elle s'avère la plus efficace pour garantir la sécurité des populations et qu'elle règle la question du niveau estival souhaitable tout en conciliant les vocations multiples du lac-réservoir Kénogami. Ensuite parce qu'elle se distingue par son caractère raisonnable », a précisé M. Brassard. Selon lui, nous sommes devant un excellent rapport qualité/prix. La formule clés en main oblige une gestion serrée, les coûts ne pourraient que baisser. La nature des ouvrages à construire et à moderniser respectera les milieux naturels et les activités qu'on y pratique. De plus, le maître-d'œuvre a prouvé depuis longtemps sa capacité à livrer la marchandise. « C'est avec la satisfaction du travail bien fait que j'ai expédié une pochette d'information au président et aux membres de la Commission Nicolet ce matin », a conclu le ministre.

- 30 -

Sources :	Nancy Lavoie Conseillère régionale Cabinet du premier ministre (418) 695-8416	Louise B. Accolas Attachée de presse Cabinet du ministre des Ressources naturelles (418) 643-7295
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Notes pour une allocution du ministre des Ressources naturelles,  
M. Jacques Brassard,

**lors de l'annonce des infrastructures visant à assurer la gestion  
sécuritaire des crues du bassin versant du lac Kénogami**

## SALUTATIONS D'USAGE

Votre présence ici ce matin témoigne bien que les populations, implantées tout au long de l'immense bassin versant du lac Kénogami, veulent savoir comment le gouvernement entend agir pour garantir une reconstruction sécuritaire de ce bassin. Je vous rassure tout de suite, un tirage à la courte paille a favorisé le premier ministre et c'est lui qui a l'agréable tâche de mettre fin aux rumeurs qui circulent concernant la dernière réunion du Conseil des ministres.

Plus sérieusement vous me permettrez tout de même de prendre quelques minutes, histoire de rappeler des faits, des données et des réalités incontournables.

Ai-je besoin de rappeler les dommages causés aux municipalités de Laterrière, Chicoutimi, Jonquière, Lac Kénogami, Hébertville pour faire saisir toute la problématique liée à cet immense bassin versant.

À peine un mois après les pluies diluviales de juillet 1996, le gouvernement mettait en place une Commission technique et scientifique présidée par M. Roger Nicolet. Nous voulions tous, et je dirais à juste titre, savoir ce qui c'était passé. Nous voulions

**aussi savoir quoi faire pour assurer la sécurité des populations et éviter des dommages aussi considérables. Je l'ai dit plusieurs fois et vous me permettrez de le répéter ce matin, il est impossible de conjurer le destin, mais il est possible de tout mettre en œuvre pour éviter un bilan aussi lourd.**

**En ce sens, le rapport Nicolet est riche en enseignement de tout ordre. Concernant le bassin du lac Kénogami, les Commissaires nous signalaient :**

**la vulnérabilité du territoire situé en aval du lac-réservoir Kénogami lors de crues importantes ;  
les risques encourus pour la sécurité de la population et des infrastructures publiques industrielles et privées vivant sur le bord du lac ou en aval.**

**Plusieurs des recommandations de la Commission ont déjà été mises en œuvre. Pensons au répertoire des barrages, à la mise en place de Comités de Bassin et à la Loi sur la sécurité des barrages qui vient tout juste d'être votée à l'Assemblée nationale.**

**Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que la reconstruction est à peu près complétée. Nous avons encore quelques cas à régler, mais je crois que l'on peut dire que l'opération a été menée rondement.**

**Restait donc la pièce maîtresse, les ouvrages du Bassin versant du lac Kénogami. La marge de manœuvre du gouvernement dans de telles circonstances est assez mince. Il n'y a pas de droit à l'erreur et je dirais que nous n'avons pas pris de chance. Nous avons pris toutes les précautions pour minimiser ce risque**

d'erreur. Je peux dire ce matin que nous avons agi avec prudence et sagesse plutôt qu'avec témérité et rapidité.

C'est ainsi que d'autres experts ont été mis à profit dans différents ministères et dans le secteur privé. D'autres études ont été menées. Hydro-Québec a aussi été associée à notre réflexion pour son expertise et son savoir-faire. Une ligne de fond se dégage de toutes ces consultations. Le Rapport du Consortium Génivel-BPR Tecsuit, pour ne citer que celui-là, confirme les dires des ingénieurs et des membres de la Commission Nicolet : « *seule l'option de réservoirs amonts satisfait pleinement le critère de sécurité* ». Cette seule prémissse indique la voie à suivre.

Le premier ministre vous indiquera dans quelques minutes ce que nous comptons faire. Je crois cependant important de rappeler ici les recommandations de la Commission concernant précisément le bassin versant du lac Kénogami :

le Comité de Bassin du réservoir lac Kénogami, Chicoutimi et Rivière-aux-Sables est en place depuis 1997;

le gouvernement a financé toutes les études requises pour garantir la reconstruction sécuritaire du bassin;

la réévaluation de la nouvelle CMP (Crue Maximale Probable) en tenant compte de la crue de juillet 1996 aura nécessité deux années de travail;

en 1997, nous avons aussi vérifié le potentiel du ruisseau Jean-Deschêne et celui de la Belle-Rivière comme exutoire d'urgence. Les résultats confirment qu'il est impossible de travailler cette hypothèse.

**Avec l'annonce d'aujourd'hui, nous entreprenons le dernier droit. La solution retenue s'avère la plus efficace pour garantir la sécurité des populations. Elle règle la question du niveau estival souhaitable tout en conciliant les vocations multiples du lac-réservoir Kénogami. Elle se distingue par son caractère raisonnable. Nous sommes devant un excellent rapport qualité/prix. La formule clés en main oblige une gestion serrée, les coûts ne pourront que baisser. La nature des ouvrages à construire et à moderniser respectera les milieux naturels et les activités qu'on y pratique. Le maître-d'œuvre a prouvé depuis longtemps sa capacité à livrer la marchandise. C'est avec la satisfaction du travail bien fait que j'ai expédié une pochette d'information au président et aux membres de la Commission Nicolet ce matin.**

**Alors, M. le premier ministre, je vous laisse maintenant mettre fin à toutes les rumeurs.**

Notes pour une allocution du premier ministre du Québec.  
M. Lucien Bouchard,

**lors de l'annonce des infrastructures visant à assurer la gestion  
sécuritaire des crues du bassin versant du lac Kénogami**

Salutations d'usage,

**Le 11 juin 2000 est une date importante pour toute la région. Nous célébrons aujourd'hui le jour anniversaire du Saguenay. Il y a déjà là matière à réjouissance et je crois sincèrement que l'annonce de ce matin est une belle manière de commencer nos célébrations qui culmineront ce soir avec l'inauguration de la Pyramide du millénaire à la ville de La Baie.**

**Tout au long de son histoire, le visage de la région a changé, mais il ne s'est jamais défait et refait aussi vite que depuis ce fameux mois de juillet 1996. Ai-je besoin de répéter ici que c'est avec solidarité, détermination et compétence que nous avons, tous ensemble, attaqué le chantier de la reconstruction? Une fois de plus, je voudrais remercier les hommes et les femmes qui, participant à ce grand chantier, ont mis leurs bras, leur tête et leur cœur au service de la région pendant des centaines d'heures. J'éprouve une grande fierté à les connaître et à les côtoyer.**

**Si j'avais à qualifier l'approche et la manière de faire du gouvernement, je dirais sans fausse modestie qu'elle a le mérite d'être diligente, innovatrice et qu'elle est le reflet du courage exprimé par les gens sur le terrain. À peine quatre ans plus tard, la vie a repris un cours normal. Certes il y a encore des**

**cicatrices, des images difficiles à oublier, mais, pour l'essentiel, nos gens ont repris confiance en la vie. Nos paysages et les rives de nos rivières expriment à nouveau leur beauté.**

**Pourachever cet immense chantier, il nous reste un projet majeur à réaliser : garantir la reconstruction sécuritaire du bassin du lac Kénogami, comme le recommandait la Commission Nicolet, et nous le ferons.**

**Sur recommandation du ministre responsable de la reconstruction et ministre des Ressources naturelles, M. Jacques Brassard, le Conseil des ministres a mandaté Hydro-Québec pour qu'elle procède à toutes les études techniques et environnementales nécessaires à l'avant-projet qui permettra de :**

- 4      construire un réservoir amont sur la rivière Pikauba;**
- 4      consolider et moderniser les ouvrages existants sur le pourtour du lac-réservoir Kénogami;**
- 4      d'aménager un seuil sur la partie amont de la rivière aux Sables permettant de respecter un niveau maximum de 166,67 mètres atteint par le lac Kénogami lors d'une crue de sécurité et de maintenir son niveau en période estivale à 163,9 mètres ( plus ou moins 0,10 mètre).**

**Hydro-Québec nous livrera un projet *clés en main* d'un peu plus de 170 millions de dollars et le rapport d'avant-projet nous sera remis au plus tard en juillet 2003.**

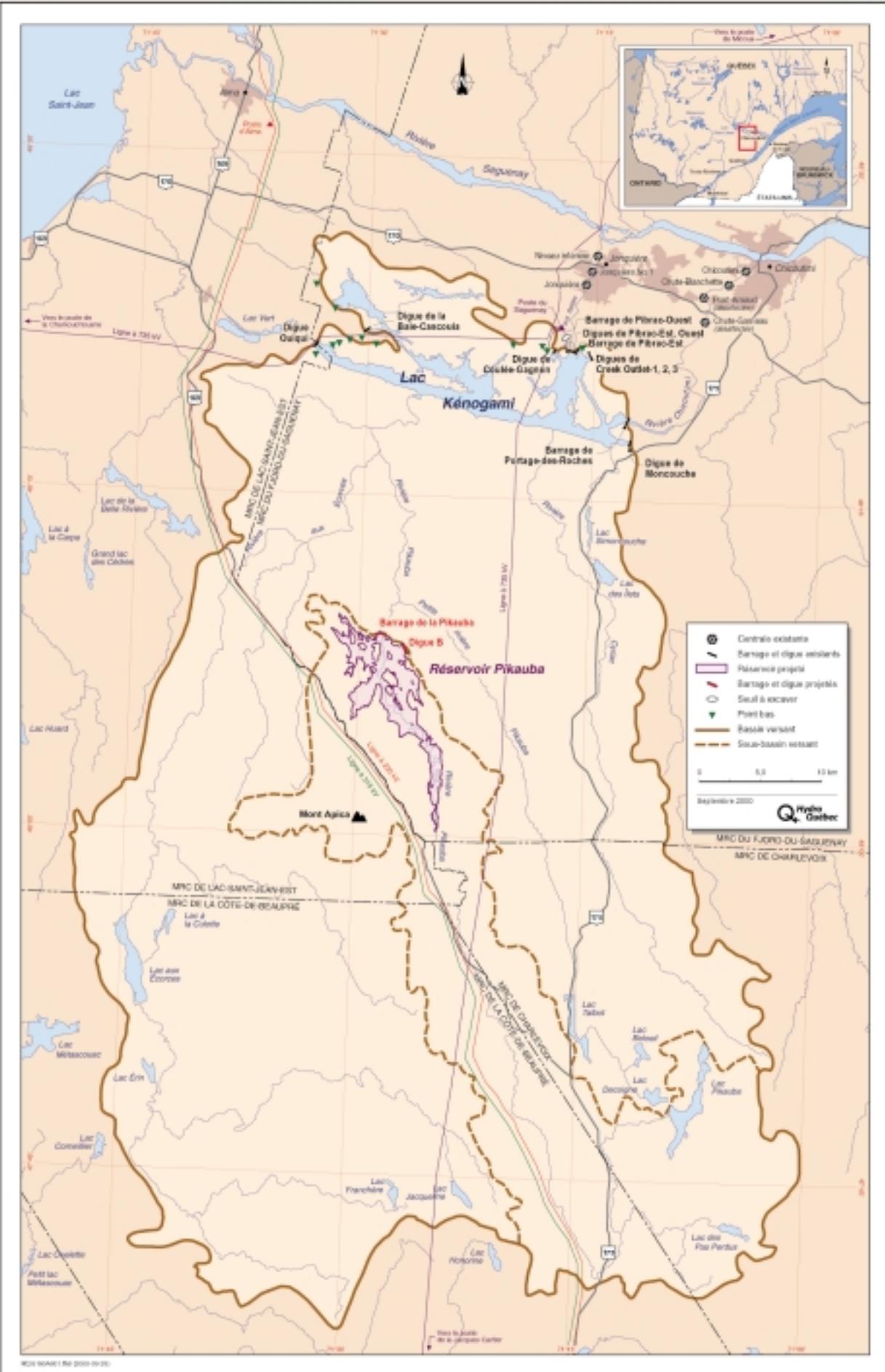
**La phase de construction et de modernisation des ouvrages s'échelonnera sur trois ans et le tout sera opérationnel à la fin de 2005. Le projet fera l'objet d'une évaluation des impacts sur l'environnement. La population et les intervenants concernés seront consultés dans le cadre d'audiences publiques tenues par le BAPE.**

**La totalité des sommes requises proviendra du fonds spécial créé pour les régions sinistrées lors des pluies diluvienves de juillet 1996. De plus, le Québec entreprendra des démarches auprès du gouvernement fédéral pour obtenir sa participation à la réalisation du projet.**

**Voilà pour l'essentiel. Rapidement les choses vont se mettre en branle et se préciser. Le mandat d'Hydro-Québec est plus clair : sécuriser le bassin versant du lac-réservoir Kénogami. L'hypothèse de construire un ouvrage hydroélectrique dans la Réserve faunique des Laurentides est définitivement écartée. Il fallait évaluer cette avenue; elle aurait pu représenter une valeur ajoutée pour toute la région. Cependant, un tel projet n'aurait pas atteint sa rentabilité. La sagesse et la raison ont donc guidé nos décisions.**

**Comme le rappelait Jacques tout à l'heure, et comme le savent les membres du Comité provisoire du lac-réservoir Kénogami et des rivières Chicoutimi et aux Sables dirigé par M. Paul Ruel, plusieurs solutions ont été mises de l'avant. Chaque hypothèse a été formulée et reformulée plusieurs fois. De nombreuses études ont été réalisées, questionnées et requestionnées. Il nous fallait être certains de faire un choix éclairé, un choix qui s'inscrive**

**dans notre devoir d'État : celui de tout mettre en œuvre pour protéger les populations riveraines et celles qui vivent en aval du lac Kénogami. L'idée au fond, c'est d'adopter la solution qui nous évitera le pire des scénarios. Jamais nous n'arrêterons Dame Nature, nous pouvons cependant lui indiquer le meilleur chemin à suivre si l'idée lui venait encore de sévir chez nous. La reconstruction sécuritaire du bassin versant du lac Kénogami était le dernier pas à franchir.**



## Régulation des crues du bassin versant du lac Kénogami

## **CHAPITRE 2**

### **LES COÛTS DE LA RECONSTRUCTION**

## **INTRODUCTION**

Les événements des 19 et 20 juillet 1996 ont eu un impact important sur la vie économique et sociale dans toutes les régions affectées par les pluies diluviales.

Dans cette partie, nous avons voulu, à partir des données que nous avons recueillies, en collaboration avec différents ministères du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral, des grandes entreprises, du Bureau des assurances du Canada (BAC), présenter une évaluation réaliste des coûts reliés aux pluies diluviales dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans les autres régions affectées par ces événements.

En second lieu, nous avons fait une ventilation par programme, par ministère, par région, par MRC et par municipalité. Puis, nous décrivons le partage des coûts entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec. Pour terminer, une synthèse des sommes d'argent et dons de toutes sortes recueillis auprès de la population du Québec et autres, et redistribués par des organismes communautaires et sociaux. Le Programme d'investissement Québec (SDI), décret 1209-96, dédié au redémarrage d'entreprises complète cette partie.

**COÛTS DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES  
PLUIES DILUVIENNES  
DES 19 ET 20 JUILLET 1996  
AU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN  
ET DANS  
D'AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC**

<b>COÛTS DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES PLUIES DILUVIENNES DES 19 ET 20 JUILLET 1996 AU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN ET DANS D'AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC</b>		<b>Montant</b>
<b>Coûts de la remise en état pour les particuliers, les municipalités, les PME et les OBNL<sup>1</sup></b>		
Décrets et programmes gouvernementaux relatifs à la reconstruction (déjà réalisés) (Voir Tableau 1)		373 556 503
Prévisions des dépenses (1999 à 2001) (Voir Tableau 2)		91 165 574
Projets et activités assumés à même les enveloppes des programmes fédéraux réguliers (Voir Tableau 3)		9 470 701
	Total partiel	<b>474 192 778</b>
<b>Coûts de la remise en état des grandes entreprises (pertes matérielles)</b>		
Alcan		86 000 00
Abitibi-Consolidated		70 000 000
Bell Canada		9 000 000
Cascades		13 000 000
Hydro-Québec (réseau de distribution)		10 000 000
	Total partiel	<b>188 000 000</b>
		( <sup>(1)</sup> (41 969 000))
	Total partiel	<b>146 031 000</b>

<sup>1</sup> Organismes à but non lucratif

<b>COÛTS DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES PLUIES DILUVIENNES DES 19 ET 20 JUILLET 1996 AU SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN ET DANS D'AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC (suite)</b>		
<b>Coûts pour les assureurs (BAC)</b>		<b>Montant</b>
Indemnisation aux biens des particuliers <sup>(2)</sup>		12 457 000
Indemnisation aux grandes entreprises pour pertes de production		111 000 000
Indemnisation aux grandes entreprises pour pertes de d'infrastructure		41 969 000
Pertes de production pour les PME (Voir notes en bas de page)		
	Total partiel	<b>165 246 000</b>
<b>Coûts pour les organismes sociaux et communautaires</b>		
Gestion par la croix-Rouge du «Don de la solidarité» (Voir Tableau 4)		29 796 452
Société Saint-Vincent-de-Paul (voir Tableau 5)		15 300 000
Fonds de relance aux entreprises sinistrées (Voir Tableau 6)		5 083 042
	Total partiel	<b>50 179 494</b>
Gestion des crues du bassin	170 200 000	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 005 849 272</b>

(1) De la somme de 188 M\$, 41 969 000 M\$ ont déjà fait l'objet d'une indemnité aux grandes entreprises pour des pertes d'infrastructure qui étaient incluses dans le total.  
(2) Cette somme ne comprend pas les déductibles assumés par les assurés, ni les dommages non assurés ou non assurables.

**Notes particulières :**

- Les pertes de production des PME n'ont pas fait l'objet d'une évaluation en raison des difficultés à les inventorier.
- Les dépenses des Forces armées canadiennes (Base de Bagotville) ne sont pas comptabilisées, compte tenu que la plupart de ces dépenses ont été faites sur le budget des opérations régulières.
- Le temps des employés réguliers du gouvernement du Québec n'a pas été comptabilisé, seuls les employés embauchés temporairement, pour des fonctions précises, ont fait l'objet du cumul des dépenses de fonctionnement.

TABLEAU 1

<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX POUR LE SAGUENAY - LAC SAINT-JEAN ET LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC</b>		<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>		
» Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (58 municipalités)		73 230 536
» Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (57 zecs et pourvoiries)		2 236 274
» Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (695 résidences secondaires)		1 006 454
» Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (16 établissements)		1 369 000
	Total partiel	<b>77 842 264</b>
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
» Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance		<b>2 002 683</b>
<b>Comité ministériel</b>		
Le soutien du Comité ministériel est assuré par le Secrétariat à la coordination interministérielle qui relève du Conseil exécutif et dont le mandat est de coordonner la reconstruction et la relance économique. La direction du Bureau de reconstruction en région est assurée par le sous-ministre adjoint au ministère des Régions.		
» Frais de fonctionnement, salaires, équipements, transport		<b>846 602</b>
<b>Conseil du trésor, Secrétariat du</b>		
» Dépenses de fonctionnement du Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées		528 493
» Intérêts sur emprunts		10 029 021
	Total partiel	<b>10 557 514</b>
<b>Ministère de la Culture et des Communications et Communication-Québec</b>		
» Frais de fonctionnement		29 071
» Subvention - Corporation du moulin à eau de la rivière aux saumons (La Doré)		10 000
	Total partiel	<b>39 071</b>

TABLEAU 1 (suite)

<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX POUR LE SAGUENAY – LAC SAINT-JEAN ET LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC</b>		<b>MONTANT</b>
<b>Ministère de l'Éducation</b>		
» Réparation de 25 écoles touchées par les pluies diluviennes		1 735 668
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>		
» Intervention pour la main-d'œuvre et le maintien de l'emploi en entreprise		586 455
<b>Ministère de l'Environnement</b>		
» Programme de stabilisation des îlots et de 64 lacs et cours d'eau		42 011 512
» Commission scientifique et technique sur la gestion des barrages		6 169 100
» Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale		7 035 400
	Total partiel	55 216 012
<b>Ministère des Finances</b>		
» Normalisation et recherche, activités de vérification et de contrôle		63 255
<b>Ministère des Ressources naturelles</b>		
» Cartographie, photographie, conception infographique sur CD-ROM		2222 249
<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>		
» Frais liés aux mesures d'urgence des centres hospitaliers, des CLSC ainsi que des centres d'action communautaire (23 centres hospitaliers et CLSC)		1 121 330
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
» Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (1758 ménages)		4 553 446

**TABLEAU 1 (suite)**

<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX POUR LE SAGUENAY – LAC SAINT-JEAN ET LES AUTRES RÉGIONS DU QUÉBEC</b>		<b>MONTANT</b>
» Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (3224 particuliers)		58 126 143
» Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (231 terrains)		82 346
» Immeubles locatifs occupés par le propriétaire (17 immeubles)		820 553
» Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (287 immeubles)		8 138 530
» Dommages aux biens «Entreprises» (154 entreprises)		5 724 422
» Dommages aux biens «Organismes» (4 organismes)		1 876 687
» Mesures d'urgence «Municipalités» (61 municipalités)		39 737 453
» Mesures d'urgence «MRC» (6 MRC)		1 223 776
» Fonds d'assistance financière (dépenses de fonctionnement et de rémunération)		7 134 776
	Total partiel	127 417 774
		500 000
<b>Tourisme Québec</b>		
» Programme d'aide pour activités de promotion dans les régions affectées par les pluies diluviales		
<b>Ministère des Transports</b>		
» Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000		54 605 634
» Programme de stabilisation des berges et des cours d'eau (rivières Ha!Ha!, Saint-Jean et à-Mars).		7 971 105
» Loi 152 : 210 expropriations de titres fonciers sur les rivières Ha!Ha!, Saint-Jean et à-Mars		1 335 702
	Total partiel	63 912 441
<b>Société d'habitation du Québec</b>		
» Coût de reconstruction et de réparation de 80 logements		4 987 185
<b>Sûreté du Québec</b>		
» Frais de mesures d'urgence (fonctionnement, approvisionnement, communication et transport)		1 541 362
		1 541 362

TABLEAU 1 (suite)

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – TOUTES LES RÉGIONS</b>		<b>MONTANT</b>
VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation		
> Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (dans 29 municipalités)		884 320
VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)		
> Reconstruction et remise en état des biens de 16 organismes à but non lucratif (OBNL)		5 915 424
VOLET III – Tourisme Québec		
> Soutien financier au maintien de 37 entreprises touristiques constituant des activités et des attractions majeures pour les régions sinistrées		3 881 243
VOLET IV – Ministère des Affaires municipales		
> Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans 78 zones d'exploitation contrôlées (ZEC) et pourvoiries		6 192 238
VOLET V – Ministère des Affaires municipales		
> Assistance financière relative à la remise en état des sentiers de motoneige et de leurs infrastructures (14 clubs et associations de motoneigistes)		740 848
VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie		
> Soutien financier au redémarlage de 147 entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance qui contribuent au maintien et à la création d'emplois		6 131 273
VOLET VII – Ministère de l'Environnement		
> Réseau hydrométrique, réseau météorologique d'alerte et de sécurité		1 219 300
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		<b>24 964 638</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		<b>373 556 503</b>

TABLEAU 2

PRÉVISIONS DES DÉPENSES – 1999 à 2001				
NOM DU PROJET	PÉVISIONS DES DÉPENSES	PAIEMENT PARTIEL	SOMMES PROMISES	COÛTS POUR L'ENTREPRISE
Pont Arnaud, Chicoutimi	23 200 000	12 212 050	2 907 950	8 080 000
Vielle Pulperie, Chicoutimi	3 092 707		3 092 707	
Bassin de Chicoutimi	3 365 521		3 365 521	
Chute Garneau, Jonquière	14 900 000	5 389 999	1 450 001	8 060 000
Réservoir Hocquart, Jonquière	2 800 000	164 700	1 968 463	666 837
Ministère des Transports	12 675 118		12 675 118	
Ministère de l'Environnement	10 849 400		10 849 400	
Ministère de la Sécurité publique	3 450 000		3 450 000	
Autres dossiers	4 599 577		4 599 577	
Intérêts sur emprunts	40 000 000	10 000 000		30 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>118 932 323</b>	<b>27 766 749</b>	<b>44 358 737</b>	<b>46 806 837</b>
<b>TOTAL PRÉVISIONS DES DÉPENSES (sommes promises + coûts pour l'entreprise)</b>				<b>91 165 574</b>

TABLEAU 3

<b>PROJETS ET ACTIVITÉS ASSUMÉS À MÉME LES ENVELOPPES DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX RÉGULIERS</b>		<b>Montant</b>
<b>Bureau fédéral de développement régional</b>		
S.A.D.C. (Société d'aide au développement des collectivités) relance économique		118 750
Association touristique régionale (A.T.R.) du Saguenay – Lac-Saint-Jean : « <i>Étude sur les impacts des inondations sur l'industrie touristique régionale</i> »	20 000	
A.T.R. du Saguenay – Lac-Saint-Jean : mise en valeur de la région auprès des acheteurs étrangers dans le cadre de la Bourse Ontario Québec	40 000	
A.T.R. de Charlevoix et Manicouagan : campagne de promotion touristique	75 000	
Association régionale des clubs de motoneigistes de la Côte-Nord inc. : réalisation d'une stratégie de promotion du tourisme d'hiver sur la Côte-Nord	95 438	
A.T.R. du Saguenay – Lac-Saint-Jean : campagne de promotion du tourisme d'hiver	25 300	
I.D.É.E. – PME (Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportation destinés aux PME) : subvention accordée aux associations touristiques du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de Charlevoix et de la Haute-Mauricie, pour redorer l'image de leur région sur les marchés touristiques	2 250 000	
<b>Développement des Ressources humaines Canada</b>		
Embauche par les municipalités de 66 prestataires de l'Assurance-emploi participant aux travaux de reconstruction	185 429	
Organismes à but non lucratif : embauche de 38 prestataires de l'Assurance-emploi, la plupart dans le secteur touristique	230 039	

TABLEAU 3 (suite)

<b>PROJETS ET ACTIVITÉS ASSUMÉS À MÊME LES ENVELOPPES DES PROGRAMMES FÉDÉRAUX RÉGULIERS</b>	
	<b>Montant</b>
Aide au travail indépendant : redémarrage d'entreprises (18 entrepreneurs)	344 216
Comités d'adaptation de la main-d'œuvre : élaboration de stratégies d'emploi pour l'Anse-Saint-Jean, Ferland-et-Boileau et La Baie	60 000
<b>Environnement Canada</b>	
Comité pour la mise en place d'un plan d'action fédéral (1997 – 2001) sur les aspects environnementaux liés aux inondations du Saguenay	3 300 000
<b>Ressources naturelles Canada</b>	
Télédétection, photos multispectrales haute révolution, traitement de photos, service de cartographie numérique	62 000
Analyse des impacts géomorphologiques et développement d'outils d'aide à la gestion des zones à risque	1 600 000
<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>	
Programme d'assurance prêt assoupli : les droits de demande de 235 \$ n'ont pas été facturés et la prime d'assurance a été réduite.	6 875
Projet de recherche à une équipe de professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) : l'expérience d'une redéfinition de l'habitat	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>9 470 701</b>

**TABLEAU 4**  
**LA CROIX-ROUGE**

<b>Gestion par la Croix-Rouge du «Don de la solidarité»</b>		<b>Montant</b>
Phase 1 : évacuation		29 796 452
Phase 2 : logement temporaire et soutien		4 055 666
Phase 3 : remplacement des biens matériels		2 627 674
Phase 3-A : hébergement		6 618 921
Phase 4 : reconstruction		570 533
Phase 4-A : prévention à l'intention des jeunes		7 357 161
Phase 5 : entreprises		2 496 719
Phase 6 : résidences secondaires		297 603
Accueil Bonneau et inondations au Manitoba		605 385
Total partiel	<b>26 213 460</b>	
Taxes	<b>2 750 000</b>	
Prévisions des dépenses à venir		<b>985 019</b>
<b>TOTAL</b>		<b>29 948 479</b>

TABLEAU 5

<b>LA SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT-DE-PAUL</b>	
	<b>Montant</b>
Distribution de vêtements	6 000 000
Distribution de meubles	5 250 000
Distribution de jouets et d'articles scolaires	50 000
Distribution de matériaux de construction	800 000
Distribution de nourriture	300 000
Distribution de produits d'hygiène	100 000
Transporteurs et chauffeurs	750 000
Location d'entrepôts	500 000
Accessoires de travail	50 000
Instances de la Saint-Vincent-de-Paul	100 000
Estimation du temps des bénévoles	1 400 000
<b>TOTAL</b>	<b>15 300 000</b>

TABLEAU 6

<b>FONDS DE RELANCE AUX ENTREPRISES SINISTRÉES</b>	
	<b>Montant</b>
<b>Donateurs et sommes reçues en argent</b>	
Société canadienne de la Croix-Rouge	2 500 000
Abitibi Consolidated	1 500 000
Gouvernement fédéral (Développement économique Canada)	750 000
PME et particuliers régionaux et de l'extérieur	13 120
Revenus d'intérêts	44 808 042
Total partiel	<b>4 808 042</b>
<b>Sommes reçues sous forme de publicité ou de plan de relance</b>	
Fédération des caisses populaires du Saguenay – Lac-Saint-Jean	120 000
Société québécoise de développement de la main-d'œuvre	55 000
Maison de la Presse	100 000
Total partiel	<b>275 000</b>
<b>TOTAL DES SOMMES REÇUES</b>	<b>5 083 042</b>

**TABLEAU 6 (suite)**

<b>FONDS DE RELANCE AUX ENTREPRISES SINISTRÉES</b>	
Aide accordée aux entreprises de la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean	4 818 030
Aide accordée aux entreprises de la Côte-Nord, de la Haute-Mauricie et de Charlevoix	265 012
<b>TOTAL DE L'AIDE ACCORDÉE</b>	<b>5 083 042</b>
Le gouvernement du Québec a payé les salaires de trois employés à plein temps sur une période de deux ans. Il a fourni les équipements et les locaux nécessaires au fonctionnement du Fonds de relance aux entreprises sinistrées.	

## **PARTAGE DES COÛTS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Selon le programme fédéral d'aide financière en cas de catastrophe, le partage des coûts entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec prévoit des rôles et des responsabilités clairs pour les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral.

L'entente Canada-Québec du 26 mars 1997 (décret 383-97), mieux connue sous le nom de programme PRET, porte sur la reconstruction et la relance économique des régions sinistrées, et est partagée à part égale (50 – 50) par les deux paliers de gouvernement.

**Note :** La différence entre les résultats du ministère du Conseil du trésor et le présent bilan tient au fait que le dernier bilan financier vérifié du Ministère se termine le 31 mars 1999. Nous avons donc comptabilisé des données jusqu'en juillet 1999 pour certains programmes. Une autre différence se situe dans le calcul des intérêts sur les emprunts qui sont calculés jusqu'en août 1999.

TABLEAU 7

<b>PARTAGE DES COÛTS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC 1996-1999</b>			
<b>ANNÉE FINANCIÈRE 1996 ET 1997</b>			
<b>DÉPENSES DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES</b>			
	<b>Fédéral</b>	<b>Québec</b>	<b>Total</b>
<b>Programme de base : partage 90 - 10</b>			
Première tranche	18 465 000	18 465 000	36 930 000
Tranche additionnelle	133 665 806	14 851 756	148 517 562
			<b>185 447 562</b>
<b>Programme Pret : partage 50-50</b>			
	2 387 362	2 387 362	4 774 724
Aucun remboursement	--	2 949 631	2 949 631
Remboursements incertains	186 889	186 889	373 778
			<b>TOTAL</b>
	<b>154 705 056</b>	<b>38 840 638</b>	<b>193 545 694</b>
<b>CE QUI REPRÉSENTE EN %</b>	<b>80 %</b>	<b>20 %</b>	<b>100 %</b>

TABLEAU 7 (suite)

PARTAGE DES COÛTS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
ANNÉE FINANCIÈRE 1997 ET 1998			
DÉPENSES DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES			
	Fédéral	Québec	Total
<b>Programme de base : partage 90 – 10</b>	71 995 428	7 999 492	79 994 920
Programme Prêt : partage 50-50	6 810 085	6 810 085	13 638 718
Aucun remboursement	---	2 638 718	2 638 718
Écriture du rapport de la Commission scientifique	603 000	603 000	---
<b>TOTAL</b>	<b>79 408 513</b>	<b>16 845 295</b>	<b>96 253 808</b>
<b>CE QUI REPRÉSENTE EN %</b>	<b>82,5 %</b>	<b>17,5 %</b>	<b>100 %</b>

TABLEAU 7 (suite)

<b>PARTAGE DES COÛTS ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC</b>			
<b>ANNÉE FINANCIÈRE 1998 ET 1999</b>			
<b>DÉPENSES DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES</b>			
	<b>Fédéral</b>	<b>Québec</b>	<b>Total</b>
Programme de base : partage 90 - 10	40 186 138	4 465 126	44 651 264
Programme Pret : partage 50-50	3 526 040	3 526 040	7 052 080
Aucun remboursement	---	9 470 725	9 470 725
<b>TOTAL</b>	<b>43 712 178</b>	<b>17 461 891</b>	<b>61 174 069</b>
<b>Ce qui représente en %</b>	<b>71,5 %</b>	<b>28 5 %</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DES 3 ANNÉES FINANCIÈRES</b>	<b>277 825 747</b>	<b>73 147 824</b>	<b>350 973 571</b>
<b>Ce qui représente en % pour les 3 années financières</b>	<b>78 %</b>	<b>22 %</b>	

**Note :** Au 20 août 1999, la contribution fédérale s'élevait à 170 M\$ ; il reste donc un compte à recevoir de 107 825 747 M\$.

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
SAGUENAY**

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
➤ Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (19 municipalités)	68 614 918
➤ Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (13 zacs et pourvoiries)	588 239
➤ Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (590 résidences secondaires)	906 117
➤ Dommages dans 2 établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)	234 000
	Total partiel
	70 343 274
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>	
➤ Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance	832 787
<b>Comité ministériel</b>	
Le soutien du Comité ministériel est assuré par le Secrétariat à la coordination interministérielle qui relève du Conseil exécutif et dont le mandat est de coordonner la reconstruction et la relance économique. La direction du Bureau de reconstruction en région est assurée par le sous-ministre adjoint au ministère des Régions.	
➤ Frais de fonctionnement, salaires, équipements, transport	846 602
<b>Conseil du trésor, Secrétariat du</b>	
➤ Dépenses de fonctionnement du Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	528 493
➤ Intérêts sur emprunts	10 029 021
	Total partiel
	10 557 514
<b>Ministère de la Culture et des Communications et Communication-Québec</b>	
➤ Frais de fonctionnement	29 071
<b>Ministère de l'Éducation</b>	
➤ Réparation de 17 écoles touchées par les pluies diluviales	1 559 115
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>	
➤ Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise	487 675

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES SAGUENAY</b>		<b>MONTANT</b>
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>		
<b>Ministère de l'Environnement</b>		
» Programme de stabilisation des lits et des berges de 37 lacs et cours d'eau		37 040 961
» Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques		5 552 190
» Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale		6 674 258
	Total partiel	49 267 409
<b>Ministère des Ressources naturelles</b>		
» Cartographie, photographie, conception infographique sur CD-ROM		167 093
<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>		
» Frais liés aux mesures d'urgence des centres hospitaliers, des CLSC ainsi que des centres d'action communautaire (14 centres hospitaliers et CLSC)		797 689
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
» Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (1702 ménages)		4 430 490
» Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (2986 particuliers)		55 223 396
» Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (187 terrains)		57 844
» Immeubles locatifs occupés par le propriétaire (17 immeubles)		820 553
» Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (261 immeubles)		7 876 167
» Dommages aux biens «Entreprises» (115 entreprises)		5 261 845
» Dommages aux biens «Organismes» (4 organismes)		1 876 687
» Mesures d'urgence «Municipalités» (20 municipalités)		35 452 327
» Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)		875 879
» Fonds d'assistance financière (dépenses de fonctionnement et de rémunération : administration de programmes)		5 351 082
	Total partiel	117 226 270

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES SAGUENAY</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>	
<b>Tourisme Québec</b>	
➤ Programme d'aide pour activités de promotion dans les régions affectées par les pluies diluvienneres	
<b>Ministère des Transports</b>	
➤ Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000	40 665 004
➤ Programme de stabilisation des berges et des cours d'eau (rivière Ha!Ha!, Saint-Jean et à-Mars)	7 971 105
➤ Loi 152 : 210 expropriations de titres fonciers sur les rivière Ha!Ha!, Saint-Jean et à-Mars	1 335 702
	Total partieI
	49 971 811
<b>Société d'habitation du Québec</b>	
➤ Coût de reconstruction et de réparation de 80 logements	4 987 185
<b>Sûreté du Québec</b>	
➤ Frais de mesures d'urgence (fonctionnement, approvisionnement, communication et transport)	1 241 732

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – SAGUENAY</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
➤ Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (dans 11 municipalités)		<b>644 520</b>
<b>VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)</b>		
➤ Reconstruction et remise en état des biens de 9 organismes à but non lucratif (OBNL)		<b>4 535 402</b>
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
➤ Soutien financier au maintien de 12 entreprises touristiques constituant des activités et des attractions majeures pour les régions sinistrées		<b>1 593 890</b>
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
➤ Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (13 pourvoiries)		<b>2 668 858</b>
<b>VOLET V – Ministère des Affaires municipales</b>		
➤ Assistance financière relative à la remise en état des sentiers de motoneige et de leurs infrastructures (12 clubs et associations de motoneigistes)		<b>657 687</b>
<b>VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>		
➤ Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (128 entreprises)		<b>5 607 797</b>
<b>VOLET VII – Ministère de l'Environnement</b>		
➤ Réseau hydrométrique, réseau météorologique d'alerte et de sécurité		<b>1 219 300</b>
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		<b>16 927 454</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		<b>325 542 681</b>

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES**  
**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RECONSTRUCTION**  
**DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**  
**(PARIM)**

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	Nombre de municipalités	Montant
Bégin		5 417
Chicoutimi		21 350 511
Ferland-et-Boilleau		102 682
Jonquière		19 586 134
L'Anse-Saint-Jean		2 236 043
La Baie		22 884 891
Lac-Kénogami		24 046
Larouche		308 391
Laterrière		853 489
Petit-Saguenay		512 487
Rivière-Éternité		42 080
Saint-Ambroise		6 752
Saint-Charles-de-Bourget		23 054
Saint-Félix-d'Otis		144 032
Saint-Fulgence		38 772
Saint-Honoré		5 546
Sainte-Rose-du-Nord		300 130
Shipshaw		69 615
Tremblay (Canton)		120 846
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>68 614 918</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b> <b>FONDS DE RECONSTRUCTION</b> <b>ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉES</b> <b>(ZECs ET POURVOIRIES)</b>			
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>			
		<b>Nombre de zecs et de pourvoiries</b>	<b>Montant</b>
Zec de l'Anse-Saint-Jean			34 209
Pourvoirie Expédition Honfleur			3 764
Zec de Lac Brébeuf			191 763
Zec de la Boiteuse			2 228
Pourvoirie Pamousachiou			186 219
Parc régional des Monts Valin			15 683
Pourvoirie Club des Hauteurs			17 622
Les Rivières Saint-Jean-du-Saguenay			5 643
Pourvoirie du Lac Dégelis			20 295
Pourvoirie Québec nature			8 405
Zec Nordique			21 513
Pourvoirie Domaine du lac Ha!Ha!			31 915
Pourvoirie Bras d'Olaf			48 980
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>		<b>588 239</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES		
RÉSIDENCES SECONDAIRES		
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay		
	Nombre de résidences secondaires	Montant
L'Anse-Saint-Jean	53	39 656
Rivière-Éternité	3	15 707
Ferland-et-Bolleau	10	16 552
Saint-Félix-d'Otis	32	16 994
Saint-Fulgence	9	5 851
La Baie	73	4 046
Laterrière	163	276 468
Chicoutimi	18	27 298
Saint-Honoré	3	2 351
Shipshaw	9	9 032
Jonquière	5	7 500
Lac-Kénogami	103	208 734
Larouche	60	111 866
Saint-David-de-Falardeau	4	1 663
Le Fjord-du-Saguenay (T.N.O.) <sup>1</sup>	45	58 778
Frais de gestion MRC		103 621
<b>TOTAL</b>	<b>590</b>	<b>906 117</b>

<sup>1</sup> Territoires non organisés (T.N.O.)

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DOMMAGES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ		
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay		
	Nombre d'établissements	Montant
Réserve faunique des Laurentides Centre touristique du Lac-Kénogami		163 000 71 000
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>234 000</b>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC	
EXPLOITATIONS AGRICOLES - DÉCRET 1137-96	
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay	
	Montant
Chicoutimi	62 033
Jonquière	48 544
La Baie	437 377
L'Anse-Saint-Jean	18 102
Larouche	16 241
Laterrière	90 433
Petit-Saguenay	10 432
Saint-Ambroise	2 252
Saint-Fulgence	29 445
Saint-Honoré	7 319
Shipshaw	16 398
Tremblay (Canton)	3 406
Total partiel	<b>741 982</b>
Frais du système de comptabilité gouvernemental (Sygbec)	90 805
<b>TOTAL</b>	<b>832 787</b>

<b>COMITÉ MINISTÉRIEL</b>	
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	
	Montant
Frais de fonctionnement	846 602
<b>TOTAL</b>	<b>846 602</b>

<b>CONSEIL DU TRÉSOR</b>	
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET INTÉRÊTS</b>	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	
	<b>Montant</b>
Frais de fonctionnement	528 493
Frais d'intérêts sur emprunts	10 029 021
<b>TOTAL</b>	<b>10 557 514</b>

<b>MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET COMMUNICATION – QUÉBEC FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	<b>Montant</b>
Frais de fonctionnement	29 071
<b>TOTAL</b>	<b>29 071</b>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION RÉPARATION DES ÉCOLES		
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay		
	Nombre d'écoles et de centres administratifs	Montant
JONQUIÈRE École Sainte-Bernadette	1	<b>52 782</b>
CHICOUTIMI Centre administratif Transport scolaire École Dominique Racine École l'Horizon École Sainte-Thérèse École Saint-Joseph		96 802 25 638 52 470 16 173 9 160 45 440
Total partiel	<b>6</b>	<b>245 683</b>
LA BAIE Centre administratif École Durocher Polyvalente La Baie École Sainte-Cécile École Saint-Joseph École Sainte-Thérèse		1 100 000 7 000 57 000 3 000 50 400 5 000
Total partiel	<b>6</b>	<b>1 222 400</b>

<b>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION</b> <b>RÉPARATION DES ÉCOLES</b> (suite)		
<b>SAGUENAY - MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre d'écoles et de centres administratifs</b>	<b>Montant</b>
RIVIÈRE-ÉTERNITÉ École Marie Médiatrice	1	750
FERLAND-ET-BOUILLEAU École Saint-Gabriel	1	2 500
L'ANSE-SAINT-JEAN École Saint-Jean Polyvalente Fréchette		25 500 10 000
Total partiel	2	35 000
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>1 559 115</b>

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ (SQDM) INSERTION ET MAINTIEN À L'EMPLOI - ENTREPRISES		
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay		
	Nombre de participants	Montant
Jonquière	1	7 500
Chicoutimi	52	28 100
La Baie	18	147 600
Ferland-et-Boilleau	5	83 350
L'Anse-Saint-Jean	27	86 400
Petit-Saguenay	1	7 500
Rivière-Éternité	1	1 850
Laterrière	2	19 100
Fonds de relance aux entreprises sinistrées	49	70 000
Total partiel	<b>156</b>	<b>451 400</b>
<b>FRAIS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE DÉPLACEMENT</b>		
Chicoutimi		11 045
Jonquière		16 284
La Baie		8 946
Total partiel		<b>36 275</b>
<b>TOTAL</b>		<b>487 675</b>

<sup>1</sup> Société québécoise du développement de la main-d'œuvre (SQDM)

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT STABILISATION DES LITS ET DES BERGES DES LACS ET COURS D'EAU</b>			
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>			
		<b>Nombre de rivières et cours d'eau</b>	<b>Montant</b>
L'ANSE-SAINT-JEAN			
Rivière Saint-Jean			3 040 310
Ruisseaux Venin, Murailles			297 484
Marina			160 072
	Total partiel	3	<b>3 497 866</b>
CANTON TREMBLAY			
Rivières aux Vases et Caribou		1	<b>254 586</b>
	Total partiel	3	<b>2 425 566</b>
CHICOUTIMI			
Rivière Chicoutimi			1 371 707
Rivière du Moulin			1 030 897
Rivière aux Rats			22 962
	Total partiel	3	<b>2 425 566</b>
FERLAND-ET-BOILLEAU			
Rivière Ha!Ha!			2 642 465
Bras d'Hamel			39 872
	Total partiel	2	<b>2 682 337</b>
JONQUIÈRE			
Ruisseau Jean-Deschênes			152 124
Ruisseau Lahoud			175 960
Rivière aux Sables			1 529 467
	Total partiel	3	<b>1 857 551</b>

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
STABILISATION DES LITS ET DES BERGES  
DES LACS ET COURS D'EAU (suite)**

**SAGUENAY MRC – Le Fjord-du-Saguenay**

	Nombre de rivières et cours d'eau	Montant
<b>LA BAIE</b>		
Rivière-à-Mars		5 334 803
Ruisseau Bagot		1 477 292
Rivière Ha!Ha!		7 760 633
Ruisseau de la Commission		127 557
Ruisseau Bergeron		237 336
Ruisseau Dufour		810 904
Ruisseau Bras-droit		2 321 459
Ruisseau Roy		744 088
Ruisseau Benjamin		2 294 284
Ruisseau Mathieu		24 270
Lac Bergeron		15 947
Baie des Ha!Ha!		111 665
Ruisseau Beauchemin		2 207 857
Total partiel	13	<b>23 468 095</b>
<b>LAC-KÉNOGAMI</b>		
Lac-Kénogami	1	<b>338 526</b>
<b>LAROCHE</b>		
Rivière Dorval	1	<b>168 948</b>
<b>LATERRIÈRE</b>		
Rivière Chicoutimi		516 849
Rivière du Moulin		83 250
Total partiel	2	<b>600 099</b>

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT STABILISATION DES LITS ET DES BERGES DES LACS ET COURS D'EAU (suite)</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre de rivières et cours d'eau</b>	<b>Montant</b>
PETIT-SAGUENAY		
Rivière Petit-Saguenay	1	477 998
SHIPSHAW		
Rivière Shipshaw	1	27 223
SAINTE-AMBROISE		
Rivière des Aulnaies	1	10 357
SAINTE-ANDRÉ		
Ruisseaux Prudent, à la Carpe et Brassard	1	93 290
SAINTE-CHARLES		
Ruisseaux Duclos et Gauthier	1	6 212
SAINTE-FULGENCE		
Rivière aux Foins	1	174 124
T.N.O.	1	330 712
SAINTE-ROSE-DU-NORD		
Descente des Femmes	1	57 960
RIVIÈRE SAINTE-MARGUERITE		
Rivière Sainte-Marguerite	1	569 511
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>37 040 961</b>

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	
	<b>Montant</b>
Commission scientifique et technique	5 552 190
Évaluation de la qualité de l'eau	6 674 258
<b>TOTAL</b>	<b>12 226 448</b>

<b>MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES</b> <b>PHOTOGRAPHIES, CARTOGRAPHIE</b> <b>DES ZONES SINISTRÉES</b> <b>CONCEPTION INFOGRAPHIQUE SUR CD-ROM</b>		
	<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	
		<b>Montant</b>
	<b>Photographies, cartographie des zones sinistrées, conception infographique sur CD-ROM</b>	167 093
	<b>TOTAL</b>	<b>167 093</b>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MESURES D'URGENCE - ORGANISMES LIÉS À LA SANTÉ			
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay			
		Nombre d'établissements	Montant
CHICOUTIMI			
CHSLD de Chicoutimi			1 715
Service ambulancier Bérubé			12 024
Centre Action communautaire santé bénévole			8 000
CR Saguenay			9 299
Complexe hospitalier de la Sagamie			85 705
Centre jeunesse du Saguenay			14 013
Régie régionale Saguenay Lac-Saint-Jean			99 562
CLSC Grand Chicoutimi			135 350
Total partiel	8	365 668	
JONQUIÈRE			
Centre hospitalier de Jonquière			48 189
CLSC Jonquière			97 365
CTAQJM (Ambulances)			9 807
Total partiel	3	155 361	
LA BAIE			
CHSLD de La Baie des Ha!Ha!			72 721
CLSC du Fjord:			202 387
Total partiel	2	275 108	
L'ANSE-SAINT-JEAN			
Comité de citoyens sinistrés de l'Anse-Saint-Jean		1	1 552
<b>TOTAL</b>	14	797 689	

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	
	<b>Montant</b>
Frais d'hébergement (1702 ménages)	4 430 490
Dommages aux biens des particuliers (Reconstruction résidence principale – 2986)	55 223 396
Dommages aux biens des particuliers (Perte partielle de terrain – 187)	57 844
Immeubles occupés par le propriétaire (17)	820 553
Immeubles locatifs qui ne sont pas le principal revenu du propriétaire (261)	7 876 167
Dommages aux biens (Entreprises - 115)	5 261 845
Dommages aux biens (Organismes – 4)	1 876 687
Mesures d'urgence (20 municipalités)	35 452 327
Mesures d'urgence (1 MRC)	875 879
Fonds d'assistance financière (dépenses de fonctionnement et de rémunération : administration des programmes)	5 351 082
<b>TOTAL</b>	<b>117 226 270</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**CERTIFICAT DE 2 500 \$ PAR MÉNAGE ET**  
**FRAIS D'HÉBERGEMENT DE PLUS DE 14 JOURS - DÉCRET 932-96**

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	<b>Nombre de ménages</b>	<b>Montant</b>
Chicoutimi	284	740 870
Ferland-et-Boilleau	213	533 500
Jonquière	269	689 155
La Baie	547	1 457 795
Lac-Kénogami	30	84 835
L'Anse-Saint-Jean	56	143 690
Larouche	29	75 890
Laterrière	264	676 675
Petit-Saguenay	3	200
Saint-David-de-Falardeau		5 315
Saint-Félix-d'Otis	2	8 360
Saint-Fulgence	3	8 040
Shipshaw	2	6 165
<b>TOTAL</b>	<b>1 702</b>	<b>4 430 490</b>

<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre par municipalités</b>	<b>Montant</b>
Chicoutimi	411	6 728 288
Ferland-et-Boilleau	150	2 043 948
Jonquière	460	3 897 215
Lac-Kénogami	203	3 202 831
L'Anse-Saint-Jean	157	2 088 694
Larouche	163	1 748 912
Laterrière	480	16 664 261
Petit-Saguenay	56	418 762
Rivière-Éternité	39	140 988
Sagard	8	29 732
Saint-Ambroise	5	13 877
Saint-Charles-de-Bourget	3	7 625
Saint-David-de-Falardeau	6	16 433
Saint-Félix-d'Otis	40	113 892
Saint-Fulgence	17	89 308
Saint-Honoré	1	4 183
Shipshaw	14	84 323
Tremblay (Canton)	3	7 693
La Baie	170	17 922 430
<b>TOTAL</b>	<b>2 986</b>	<b>55 223 396</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS**  
**(TERRAINS - DÉCRET 935-96)**

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	Nombre de terrains	Montant
Chicoutimi	28	21 105
Ferland-et-Boilleau	12	600
Jonquière	16	1 652
L'Anse-Saint-Jean	22	3 0100
La Baie	34	11 992
Lac-Kénogami	21	538
Larouche	3	48
Laterrière	37	17 208
Petit-Saguenay	5	27
Rivière-Eternité	2	457
Saint-Charles-de-Bourget	2	110
Saint-David-de-Falardeau	1	–
Saint-Fulgence	2	539
Shipshaw	1	270
Tremblay (Canton)	1	286
<b>TOTAL</b>	<b>187</b>	<b>57 844</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS (IMMEUBLES LOCATIFS OCCUPÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE – DÉCRET 973-96)			
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay			
	Nombr e d'immeubles		Montant
Chicoutimi	9		617 913
Ferland-et-Boilleau	2		4 850
Jonquière	1		1 681
La Baie	5		196 109
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>		<b>820 553</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS**  
**(IMMEUBLES LOCATIFS QUI NE SONT PAS**  
**LE PRINCIPAL REVENU DU PROPRIÉTAIRE - DÉCRET 973-96)**

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	<b>Nombre d'immeubles</b>	<b>Montant</b>
Chicoutimi	71	3 113 934
Ferland-et-Boilleau	2	77 354
Jonquière	29	489 598
La Baie	85	2 926 567
Lac-Kénogami	21	307 895
L'Anse-Saint-Jean	8	89 816
Larouche	4	49 594
Laterrière	28	787 810
Petit-Saguenay	8	12 474
Saint-Fulgence	2	8 063
Tremblay (Canton)	3	13 062
<b>TOTAL</b>	<b>261</b>	<b>7 876 167</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
<b>DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
Chicoutimi	37	1 830 691
Ferland-et-Boilleau	3	102 471
Jonquière	9	306 968
La Baie	34	2 281 056
Lac-Kénogami	3	38 129
L'Anse-Saint-Jean	11	377 801
Larouche	2	20 309
Laterrière	13	277 398
Petit-Saguenay	2	19 937
Saint-Fulgence	1	7 085
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>5 261 845</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES** (suite)

	Nombre D'entreprises	Montant
<b>CHICOUTIMI</b>		
Ateliers Archéos inc. (Les) 9020-0205 Québec inc.	41 347	41 347
9011-9603 Québec inc. Restaurant Cartier	4 347	4 347
Gilberte Laberge	27 358	27 358
Alain Paré	6 675	6 675
Centre Marcel Boivin inc.	144 874	144 874
Charcuterie Staner enr.	4 969	4 969
Les Loisirs de la Paroisse Sacré-Coeur de Chicoutimi inc.	661 218	661 218
Robert Fortin	818	818
Ados et la Vie de Quartier (Les)	915	915
Club de Tennis des Policiers du Saguenay – Lac-Saint-Jean inc.	109 041	109 041
2638-4750 Qc inc. Café Mont-Royal enr.	3 470	3 470
Brocante (La)	22 339	22 339
Industrie Creton Tremblay – Saguenay	40 609	40 609
Domaine de la Rivière	5 280	5 280
Boutique M. Tremblay enr.	1 421	1 421
Club de Yacht de Chicoutimi	48 323	48 323
Chenil de la Réserve	1 579	1 579
Auberge Centre-Ville Chicoutimi (1989) inc.	75 813	75 813
Plomberies Jacques Morin inc. (Les)	1 724	1 724
Fabienne Gravel, pharmaciennne	21 465	21 465
Pharm-O-Chic inc.	75 553	75 553
J. Oscar Gaudreault Itée	57 415	57 415
9015-4337 Québec inc. Mobilis XXI inc.	8 014	8 014
Jean Roger Brodeur, avocat	1 493	1 493

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES (suite)			
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay			
	Nombre d'entreprises	Montant	
CHICOUTIMI			
Groupe Scout et Guide de Chicoutimi inc.		10 574	
Potvin débosseelage enr. Sylvain Potvin		10 102	
Centre d'Outilage Martial Morissette inc.		11 628	
Linda Couture		7 705	
A.F.E.A.S. Sacré-Cœur Chicoutimi		1 979	
Coffret d'Alibaba		1 790	
École de Conduite B.L.P. Saguenay inc.		6 756	
Pros du Volant		17 307	
Émile Tremblay Fleuriste		23 632	
Solution Publicité inc.		13 764	
Electronique P.L.S. inc.		126 560	
Démolition et Excavation Demex inc.		646	
Tifo inc.		19 472	
Total partiel	37	1 830 691	
FERLAND-ET-BOILLEAU			
Yolande et Jean-Claude Tremblay		28 022	
Roger Côté		69 361	
Marlen Design		5 088	
Total partiel	3	102 471	

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE			
DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES (suite)			
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay			
		Nombre d'entreprises	Montant
JONQUIÈRE			
Garage André Dallaire			71 257
Coopérative de Commerce J.A. Vachon & Fils			123 801
CEPAL			68 909
Aline Guérin et Monique Boucher			6 387
Club Saguenay Arvida inc.			13 186
Atelier de Musique de Jonquière inc.			12 407
La Maison Louis Boucher enr.			6 720
Bar Ailleurs enr. (Le) Jean-Yves Perron			4 301
Total partiel	<b>9</b>		<b>306 968</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES (suite)		
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay		
	Nombre d'entreprises	Montant
<b>LA BAIE</b>		
St-Gelais Robotique enr.		5 299
Jardin de mon Père enr. (Au)	121	761
Centre de Bénévolat Soif de Vivre de La Baie	31	386
Fabrique St-Alexis	276	197
Construction Serge Lavoie inc.	147	871
Club Lions de La Baie Nord	11	466
Clinique de Physiothérapie de La Baie inc.	8	459
Alimentation Métro (2864-2650 Qc inc.)	382	519
Ébénisterie Guy Dufour enr.	4	615
Place de La Baie enr. (La)	108	737
Pavillon Léonel Gagnon enr.	136	116
Ferromnex inc.	79	825
Plaisirs d'Eros enr. (Les) (Chocolaterie)	25	089
2756-5332 Québec inc. Restaurant Bar l'Envol enr.	36	068
Cordonnerie Desbiens enr.	3	224
Entreprises De-Ni inc. (Les)	437	075
Pêche Blanche du Fjord 2635-9679 Québec inc.	31	961
9036-5404 Québec inc.	1	790
Garage Réal Larouche	63	105
Escadron 657 Saguenay Ligue des Cadets de l'Air du Canada	16	796
Scierie Arthur Gauthier ltée	46	003
Laiterie de La Baie ltée	10	344
Camping du Curé Boily	26	343

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES (suite)**

<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
<b>LA BAIE</b>			
Cactus Rock Café	3092-0573 Québec inc.		156 896
Aventuriers du Lac (Les)			33 005
Alcooliques Anonymes			467
Palais du Billard	9028-6931 Québec inc.		1 605
Transport F.G.T. enr.	9016-9186 Québec inc.		4 053
Policthic enr.			2 908
Garage Jos Gagné enr. et Serge Gagné			37 183
Gravel et Lévesque inc.			18 691
Groupe Scout et Guide de La Baie inc.			4 315
Club de Patinage Artistique Anneaux bleus de La Baie inc.			9 884
Total partiel	<b>34</b>		<b>2 281 056</b>
<b>LAC-KÉNOGAMI</b>			
École de Langues Anglian inc.			9 251
Église de la Paroisse Saint-Cyriac			16 634
La Marina du Capitaine enr.			12 244
Total partiel	<b>3</b>		<b>38 129</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES (suite)		
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay		
	Nombre d'entreprises	Montant
L'ANSE-SAINT-JEAN		
9008-5929 Québec inc. (Épiciers Jean & Lavoie inc.)		156 317
Sylvain Dallaire		9 101
Corp. Gestion Rivière-Saint-Jean Saguenay inc.		6 750
Pâtisserie Louise		1 379
Cordonnerie de l'Anse		300
Autobus de l'Anse-Saint-Jean ltée		47 638
Association Chasse et Pêche Anse-Saint-Jean inc.		102 150
Club Nautique de l'Anse-Saint-Jean inc.		943
Entreprises J.L. Bérubé ltée (Les)		37 066
Médic-Anse inc.		6 877
Gagnon, André		4 589
Lauréat Gagné inc.		4 691
Total partiel	11	377 801
LAROUCHE		
Techmec 96		189
Sablage J.B.A. inc.		20 120
Total partiel	2	20 309

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES (suite)		
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay		
	Nombre d'entreprises	Montant
LATERRIÈRE		
Usagers du Réseau d'Aqueduc des Deux Ponts		45 768
Musique Avant Tout enr.		30 716
Services Techniques Roger Brisson inc.		69 278
Camping des Gitans		36 845
Association Notre-Dame		10 912
Distribution WOP'S		7 130
Purolab International inc.		28 853
Groupe Concept enr.		2 702
Artic-Pub enr.		2 387
Construction Pro-Chic inc.		2 581
Maison des Jeunes de Laterrière		6 536
Corporation du Baseball Régional Laterrière		3 141
Base Plein-Air du Portage inc.		30 549
Total partiel	13	<b>277 398</b>
PETIT-SAGUENAY		
Ronaldo Gauvreault		10 628
Magasins D.D.M.T. enr. (Les) 2643-0330 Québec inc.		9 309
Total partiel	2	<b>19 937</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
<b>DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES (suite)</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
SAINT-FULGENCE Québec Hors Circuits	1	7 085
<b>TOTAL</b>	<b>115</b>	<b>5 261 845</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE			
DOMMAGES AUX BIENS – ORGANISMES			
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay			
		Nombre d'organismes	Montant
CHICOUTIMI			
Société de Saint-Vincent-de-Paul			111 471
Radio Amateur du Québec inc.			1 469
Société canadienne de la Croix-Rouge			1 760 729
	Total partiel	3	1 873 669
JONQUIÈRE			
Ambulance Saint-Jean		1	3 018
	<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1 876 687</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE MESURES D'URGENCE – MUNICIPALITÉS DÉCRET 935-96</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
Bégin		12 902
Chicoutimi		7 767 571
Ferland-et-Boilleau		1 625 724
Jonquière		6 886 291
La Baie		12 007 343
Lac-Kénogami		290 030
L'Anse-Saint-Jean		3 578 508
Larouche		455 817
Laterrière		941 890
Petit-Saguenay		291 727
Rivière-Éternité		514 749
Saint-Ambroise		27 958
Saint-Charles-de-Bourget		23 678
Saint-David-de-Falardeau		16 157
Saint-Félix-d'Otis		259 653
Saint-Fulgence		235 374
Saint-Honoré		8 421
Sainte-Rose-du-Nord		43 781
Shipshaw		367 246
Tremblay (Canton)		97 507
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>35 452 327</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE MESURES D'URGENCE – MRC DÉCRET 935-96		
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay		
	Nombre de MRC	Montant
Mesures d'urgence		875 879
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>875 879</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
<b>FONDS D'ASSISTANCE FINANCIÈRE</b>	
<b>POUR CERTAINES RÉGIONS SINISTRÉES</b>	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	<b>Montant</b>
Dépenses de rémunération et de fonctionnement pour l'administration des programmes Bureaux du MSP : Jonquière (environ 90 %) – Québec (environ 10 %)	5 351 082
<b>TOTAL</b>	<b>5 351 082</b>

<b>TOURISME QUÉBEC</b>	
<b>ACTIVITÉS DE PROMOTION POUR AIDER</b>	
<b>LES RÉGIONS AFFECTÉES</b>	
(Direction de la promotion - CT 189231)	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	
	<b>Montant</b>
Activités de promotion	300 000
<b>TOTAL</b>	<b>300 000</b>

<b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS</b>	
<b>RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>	
<b>SAGUENAY – MRC LE FJORD-DU-SAGUENAY</b>	
	<b>MONTANT</b>
L'ANSE-SAINTE-JEAN	6 473 361
CHICOUTIMI	4 955 486
CHAMPIGNY	127 010
FERLAND-ET-BOILLEAU	1 875 164
JONQUIÈRE	1 151 740
LA BAIE	22 704 082
LAC KÉNOGAMI	7 923
LAROUCHE	6 723
LATERRIÈRE	191 112
PETIT-SAGUENAY	1 481 706
RIVIÈRE-ÉTERNITE	80 399
SHIPSHAW	172 685
SAINTE-CHARLES-DE-BOURGET	49 670
SAINTE-DAVID-DE-FALARDEAU	139 900
SAINTE-HONORÉ	38 661
SAINTE-FÉLIX-D'OTIS	89 741
SAINTE-ROSE-DU-NORD	4 227
T.N.O. LE FJORD-DU-SAGUENAY	1 172 821
TREMBLAY (CANTON)	2 593
<b>TOTAL</b>	<b>40 665 004</b>

<b>SÛRETÉ DU QUÉBEC</b>	
<b>FONDS D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR</b>	
<b>CERTAINES RÉGIONS SINISTRÉES</b>	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	
	<b>Montant</b>
Mesures d'urgence	
Frais de fonctionnement, d'approvisionnement, communication, transport	1 241 732
<b>TOTAL</b>	<b>1 241 732</b>

<b>SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC</b>		
<b>RÉPARATION DE LOGEMENTS</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre de logements</b>	<b>Montant</b>
JONQUIÈRE	65	4 937 216
CHICOUTIMI Gardiennage et réparations mineures	2	906
LA BAIE	6	21 119
LAROUCHE Remise en état de logements	4	12 545
LATERRIÈRE	3	15 399
<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>4 987 185</b>

<b>SÛRETÉ DU QUÉBEC</b>	
<b>FONDS D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR</b>	
<b>CERTAINES RÉGIONS SINISTRÉES</b>	
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>	
	<b>Montant</b>
Measures d'urgence	
Frais de fonctionnement, d'approvisionnement, communication, transport	1 241 732
<b>TOTAL</b>	<b>1 241 732</b>

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET)</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
		<b>Montant</b>
<b>Volet I –</b>	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (exploitations agricoles) (11 municipalités)	644 520
<b>Volet II –</b>	Ministère des Affaires municipales (organismes à but non lucratif) (9)	4 535 402
<b>Volet III –</b>	Tourisme Québec (entreprises et associations touristiques) (12)	1 593 890
<b>Volet IV –</b>	Ministère des Affaires municipales (pourvoiries et zones d'exploitation contrôlées) (13)	2 668 858
<b>Volet V –</b>	Ministère des Affaires municipales (sentiers de motoneige) (12)	657 687
<b>Volet VI –</b>	Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (entreprises manufacturières et commerciales) (128)	5 607 797
<b>Volet VII –</b>	Ministère de l'Environnement (réseau hydrométrique, réseau météorologique)	1 219 300
	<b>TOTAL</b>	<b>16 927 454</b>

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET  
DE L'ALIMENTATION**  
**VOLET I : EXPLOITATIONS AGRICOLES**

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	Nombre de municipalités	Montant
Chicoutimi		54 544
Jonquière		19 292
La Baie		447 040
L'Anse-Saint-Jean		10 257
Laterrière		65 366
Saint-Ambroise		1 317
Saint-Honoré		5 255
Sainte-Rose-du-Nord		1 643
Saint-Charles-de-Bourget		12 207
Bégin		936
Tremblay (Canton)		2 619
Total partiel	11	<b>620 476</b>
Frais du système de comptabilité gouvernemental (Sygbec)		24 044
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>644 520</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>VOLET II : ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre d'organismes</b>	<b>Montant</b>
Cépal Jonquière		313 416
Club nautique L'Anse-Saint-Jean		108 016
École Saint-Philippe – Jonquière		1 600 000
Infrastructures du Mont Fortin – Jonquière		70 045
Centre Plein Air Bec Scie – La Baie		977 836
Centre sportif J.C. Tremblay – La Baie		278 357
Passe migratoire de saumon (près du barrage Roméo Tremblay)		244 998
Centre de loisir Sacré-Cœur – Chicoutimi		872 780
Site Robe noire – Saint-Félix-d'Otis		69 954
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>4 535 402</b>

TOURISME QUÉBEC			
VOLET III : ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS TOURISTIQUES			
DÉCRET 961-97			
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>			
	Nombre d'entreprises touristiques	Montant	
CHICOUTIMI Ensemble folklorique des Farandoles Village de la sécurité			
Total partiel	2	11 564	
L'ANSE-SAINT-JEAN Croisières 2001 inc.	1	28 470	
SHIPSASHAW			
Logistik 22/Québec issime	1	9 950	
LA BAIE La Fabuleuse histoire d'un royaume et le Tour du monde de Jos Maquillon			
Total partiel	2	616 244	

<b>TOURISME QUÉBEC</b>			
<b>VOLET III : ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS TOURISTIQUES</b>			
<b>DÉCRET 505-97 (suite)</b>			
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>			
		<b>Nombre d'entreprises touristiques</b>	<b>Montant</b>
CHICOUTIMI Association touristique régionale Saguenay – Lac-Saint-Jean Site de la Pulperie Croisière Marijolaine inc.			700 000 95 600 98 982
	Total partiel	<b>3</b>	<b>894 582</b>
FERLAND-ET-BOUILLEAU Domaine du Lac Ha!Ha!		<b>1</b>	<b>7 792</b>
RIVIÈRE-ÉTERNITÉ Croisières du Cap Trinité inc.		<b>1</b>	<b>9 680</b>
SAINTE-FÉLIX-D'OTIS Société touristique de l'Anse-à-la-Croix		<b>1</b>	<b>15 608</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>1 593 890</b>

**MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES**  
**VOLET IV : ZECS ET POURVOIRIES**

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	<b>Nombre de zecs et de pourvoiries</b>	<b>Montant</b>
Pourvoirie Club des Hauteurs		7 604
Pourvoirie Club Épinette Rouge		2 424
Pourvoirie Du Lac Laflamme		26 690
Pourvoirie L'Aventurier		19 808
Pourvoirie Poulin de Courval		40 670
Zec Lac Brébeuf		982 600
Zec Chauvin		104 348
Pourvoirie de la Boîteuse		71 032
Pourvoirie de l'Anse-Saint-Jean		210 432
Pourvoirie Mars-Moulin		518 232
Pourvoirie Martin-Valin		135 104
Pourvoirie Nordique		11 152
Pourvoirie Onatchiway		538 762
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>2 668 858</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>VOLET V: SENTIERS DE MOTONEIGE</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre d'associations</b>	<b>Montant</b>
<b>CLUBS DE MOTONEIGE</b>		
Les Rôdeurs		20 576
Bouleau Blanc		8 051
Explorateurs		5 788
Bourane		9 018
Nord Neige		23 021
Les Hauts Sommets		8 946
Bolides de Ragueneau		10 735
<b>ASSOCIATION DE MOTONEIGISTES</b>		
Manicouagan		17 892
Harfang des Neiges		16 273
Du Saguenay		414 804
Caribou de Saint-Honoré		29 064
Club motoneige du Fjord		93 519
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>657 687</b>

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE  
ET DE LA TECHNOLOGIE**  
**VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES**

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	Nombre d'entreprises	Montant
CHICOUTIMI		
Le Groupe ID		13 940
Hôtel Picard		17 394
Experts en bâtiments		4 682
Auberge Centre ville Chicoutimi		23 198
Beauté canine		3 680
Centre d'outilage Martial Morissette inc.		18 244
Centre Super Forme inc.		79 000
Claveau, Gauthier, Bouchard		12 383
Clinique familiale Montcalm		11 760
Club nautique de Chicoutimi		11 934
Démolition excavation Demex inc.		3 400
École BLP Saguenay inc.		720
Électronique PLS inc.		3 290
Estampes Michaud inc.		1 654
J. Émile Fleuriste		3 544
J.X. Tremblay chaussures ltée		30 310
La Brocante		5 022
Les Ateliers Archéos inc.		36 942
Les Plomberies Jacques Morin inc.		2 808
Manoir du Bassin enr.		37 256
Marché aux Puces		2 398
Mobilis XXI inc.		2 606

<b>MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE</b>		
<b>VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES (suite)</b>		
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
CHICOUTIMI		
Pharmo-o-Chic inc.		9 120
Pièces Asbestos Saguenay ltée		188 050
Plomberie J. Oscar Gaudreault ltée		51 900
Poly Livre tout		556
Régis Vachon optométriste		7 024
Résidence le 54 inc.		13 820
Restaurant Entrambi enr.		1 766
Robert Fortin denturologue		6 758
Rosaire Bouchard & fils ltée		29 964
Imrn. Rosaire Girard et Marché Price inc.		35 220
Servi-soir		1 546
Service de Pneus Potvin		19 836
Solution Publicité inc.		27 270
Centre Marcel Boivin		20 000
Bar Le Bassin (J.-Paul Lavoie)		53 990
Total partiel	<b>37</b>	<b>783 085</b>

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE  
ET DE LA TECHNOLOGIE**

**VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES** (suite)

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
<b>FERLAND-ET-BOUILLEAU</b>		
Atelier Couture J.-Claude et Yolande		33 838
Coop Forestière Ferland Boilleau		158 704
Domaine du Cervidé		61 450
Domaine du Lac HailHa!		168 548
Entreprises forestières Michel Simard inc.		81 170
Léo Simard forestier		5 492
Les Forestiers F.A.J. inc.		59 320
Marien Design enr.		2 154
Total partiel	<b>8</b>	<b>570 676</b>
<b>JONQUIÈRE</b>		
Construction B.G. enr.		45 780
Bar Ailleurs		3 594
J.A. Vachon & Fils		1 388
Denis Bordelieu Hélène Arsenault		1 336
Garage André Dallaire		1 280
Service Comptable Fantin enr.		4 762
Super Sagami du Roy Georges		1 080
Total partiel	<b>7</b>	<b>69 220</b>

<b>MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE</b>			
<b>VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES (suite)</b>			
<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
L'ANSE-SAINT-JEAN			
Épicerie Jean et Lavoie inc.			23 638
Autobus de l'Anse Garage Pelletier ltée			29 730
Camping 4 Chemins			40 375
Coop. des Travailleurs en Loisirs du Bas Saguenay			6 705
Cordonnerie de l'Anse			634
Distribution Sylvain Dallaire			1 426
Ébénisterie J.E.C.Y.C.A. enr.			3 678
L'Angennoise			456
Lauréat Gagné inc.			49 460
Les Gîtes du Fjord (92) inc.			83 628
Fleuriste Joie d'Offrir			2 352
Maison des Lauriers			
Octave Bergeron			4 054
Phar-Anse inc.			11 934
Poterie de l'Anse			700
Salon de Coiffure Lise enr.			2 464
Suzanne Rioux			6 052
			3 208
Total partiel	18		<b>270 494</b>

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE  
ET DE LA TECHNOLOGIE**  
**VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES (suite)**

<b>SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
	Nombre d'entreprises	Montant
<b>LA BAIE</b>		
Le Vieux Théâtre inc.		61 512
Restaurant Bar l'Envol inc.		5 502
Entreprises Michel Lahaye inc.		249 372
Gauthier, Lévesque inc.		11 680
Cactus Rock Café inc.		12 670
Salon de Quilles du Boulevard inc.		31 806
Le Palais du Billard inc.		900
9029-9181 Québec inc.		4 034
Accommodation des 21		69 968
Albéric Potvin		948
Au Jardin de Mon Père		162 690
Boulangerie Simard Itée		296 042
Boutique de Sport Sag.-Lac inc.		20 682
Camping Curé Boily		44 208
Centre de l'Électronique enr.		31 226
Clinique de Physiothérapie L. Baie		668
Ébénisterie Guy Dufour		300
Entreprises G.E. Boily enr.		906
Famille d'accueil Denis Tremblay		42 314
Garage Jos Gagné enr.		9 888
Gravel et Lévesque inc.		55 770
Jean-Nil Simard Camionneurs		16 442

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE			
VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES (suite)			
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay			
	Nombre d'entreprises	Montant	
LA BAIE			
Jos Yvan inc.		4 316	
La Korrigane		4 778	
Les Aventures Jack Castors		4 776	
Les entreprises De-Ni inc.		230 440	
Monique Champoux, denturologue		17 040	
Musée du Fjord		210 242	
Pavillon Léon Gagnon		10 596	
Pêche Blanche du Fjord		163 486	
Place de La Baie		8 996	
Polichic		2 571	
Restaurant Lucerne Place 150 <sup>e</sup>		18 914	
Salon de Quilles du Fjord inc.		1 116 346	
Scierie Arthur Gauthier ltée		121 914	
Scieries Saguenay ltée		553 944	
St-Gelais Robotique		5 980	
Touverre inc.		37 134	
Transport F.G.T enr.		6 698	
Vidéo du Fjord		1 236	
Total partiel	40	3 658 935	

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE  
ET DE LA TECHNOLOGIE**

**VOLLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES (suite)**

**SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay**

	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
LATERRIÈRE		
Genico 2001 inc.		11 886
Boriva inc.		6 550
Camping des Gitans enr.		14 460
Construction Pro-Chic inc.		22 960
Groupe Concept enr.		3 548
Les Pétroles R.L. inc.		11 080
Purolab International inc.		11 282
Service Technique Roger Brisson inc.		47 960
Total partiel	<b>8</b>	<b>129 726</b>
LAC-KÉNOGAMI		
Bar La Truite enr.		26 155
École de Langue Anglian inc.		2 780
La Marina du Capitaine		1 900
Total partiel	<b>3</b>	<b>30 835</b>

<b>MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE</b>			
<b>VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES (suite)</b>			
<b>SAGUENAY - MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>			
	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>	
<b>SAINT-FÉLIX-D'OTIS</b>			
Vacances Actives	1	2 234	
<b>SAINT-FULGENCE</b>			
La Cage aux Puces		3 126	
Ronald Maitais		6 742	
Total partiel	2	<b>9 868</b>	
<b>LAROUCHE</b>			
Les Débusqueuses J.B.F. inc.		5 898	
Sablage J.B.A. inc.		16 000	
Total partiel	2	<b>21 898</b>	
<b>LE FJORD-DU-SAGUENAY (T.N.O.)</b>			
Pourvoirie Aventure Pipimucan inc.	1	<b>666</b>	
<b>SHIPSHAW</b>			
Domaine de la Truite Mouchetée inc.	1	60 160	
<b>TOTAL</b>	128	<b>5 607 797</b>	

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	
VOLET VII : RÉSEAU HYDROMÉTRIQUE ET MÉTÉOROLOGIQUE	
SAGUENAY – MRC Le Fjord-du-Saguenay	
	<b>Montant</b>
Réseau hydrométrique et réseau météorologique	1 219 300
<b>TOTAL</b>	<b>1 219 300</b>

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
LAC-SAINT-JEAN**

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES LAC-SAINT-JEAN</b>		<b>MONTANT</b>
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>		
<b>Ministère des Affaires municipales</b>		
➤ Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (13 municipalités)		2 413 449
➤ Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (2 zacs et pourvoiries)		10 126
➤ Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (38 résidences secondaires)		71 318
➤ Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SEPAQ) (3 établissements)		253 000
	Total partiel	<b>2 747 893</b>
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
➤ Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance		<b>1 037 961</b>
<b>Ministère de la Culture et des Communications et Communication-Québec</b>		
➤ Frais de fonctionnement		10 000
➤ Subvention - Corporation du moulin à eau de la Rivière-aux-saumons (La Doré)		
<b>Ministère de l'Éducation</b>		
➤ Réparation d'une école touchée par les pluies diluvienne		<b>17 442</b>
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>		
➤ Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise		<b>15 157</b>
<b>Ministère de l'Environnement</b>		
➤ Programme de stabilisation des lits et des berges de 10 lacs et cours d'eau		2 016 034
➤ Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques		124 212

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES LAC-SAINT-JEAN</b>		
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX (suite)</b>		
> Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale		MONTANT 135 842
	<b>Total partiel</b>	<b>2 276 088</b>
<b>Ministère des Ressources naturelles</b>		
> Cartographie, photographie, conception infographique sur CD-ROM		27 578
<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>		
> Aide aux centres hospitaliers, aux CLSC ainsi qu'à des centres d'action communautaire (7 centres hospitaliers et CLSC)		296 371
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
> Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (40 ménages)		102 155
> Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (175 particuliers)		2 211 733
> Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (9 terrains)		1 234
> Immeubles locatifs occupés par le propriétaire		-
> Immeubles n'étant pas le principal revenu du propriétaire (12 immeubles)		160 173
> Dommages aux biens «Entreprises» (4 entreprises)		150 859
> Dommages aux biens «Organismes»		-
> Mesures d'urgence «Municipalités» (15 municipalités)		2 252 234
> Mesures d'urgence «MRC»		27 552
> Fonds d'assistance financière (dépenses de fonctionnement et de rémunération)		-
	<b>Total partiel</b>	<b>4 905 940</b>
<b>Ministère des Transports</b>		
> Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000		1 982 179

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – LAC-SAINT-JEAN</b>	<b>MONTANT</b>
<b>VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>	
» Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (14 municipalités)	189 751
<b>VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)</b>	
» Reconstruction et remise en état des biens de 2 organismes à but non lucratif (OBNL)	1 171 368
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>	
» Soutien financier au maintien de 7 entreprises touristiques constituant des activités et des attrait majeurs pour les régions sinistrées	423 038
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>	
» Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (3 zecs et pourvoiries)	575 138
<b>VOLET V – Ministère des Affaires municipales</b>	
» Assistance financière relative à la remise en état des sentiers de motoneige et de leurs infrastructures (2 associations de motoneigistes)	61 728
<b>VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>	
» Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (9 entreprises)	271 184
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>	<b>2 692 207</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>	<b>16 008 817</b>

<b>BILAN DES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DES DÉPENSES LAC-SAINT-JEAN</b>		<b>MONTANT</b>
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LE DOMAINE-DU-ROY</b>		
<b>Ministère des Affaires municipales</b>		
➤ Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (4 municipalités)	693 812	
➤ Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (zecs et pourvoiries) (1 zec)	7 495	
➤ Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (32 résidences secondaires)	41 458	
➤ Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (2 établissements)	85 000	
<b>Total partiel</b>	<b>827 765</b>	
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
➤ Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance	225 545	
<b>Ministère de la Culture et des Communications et Communication Québec</b>		
➤ Subvention - Corporation du moulin à eau de la rivière aux saumons (La Doré)	10 000	
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>		
➤ Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise	326	
<b>Ministère de l'Environnement</b>		
➤ Programme de stabilisation des îlots et des berges de 5 lacs et cours d'eau	517 043	
<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>		
➤ Frais liés aux mesures d'urgence des centres hospitaliers, des CLSC ainsi que des centres d'action communautaire (4 centres hospitaliers et CLSC)	91 933	
<b>Total partiel</b>	<b>91 933</b>	

<b>BILAN DES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DES DÉPENSES</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LE DOMAINE-DU-ROY (suite)</b>	
	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
A Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (16 ménages)	40 225
A Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (106 particuliers)	894 965
A Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (9 terrains)	1 234
A Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (6 immeubles)	23 816
A Dommages aux biens «Entreprises» (4 entreprises)	14 563
A Mesures d'urgence «Municipalités» (5 municipalités)	460 575
A Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)	10 846
	Total partiel
	<b>1 446 224</b>
<b>Ministère des Transports</b>	
A Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000	<b>502 997</b>

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC LE DOMAINE-DUROY</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
➤ Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (3 municipalités)		7 776
<b>VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)</b>		
➤ Reconstruction et remise en état des biens d'un organisme à but non lucratif (OBNL)		524 992
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
➤ Soutien financier au maintien de 3 entreprises touristiques constituant des activités et des attractions majeures pour les régions sinistrées		295 868
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
➤ Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (1 zec)		246 092
<b>VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>		
➤ Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (2 entreprises)		110 754
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		1 185 482
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		4 807 315

<b>BILAN DES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DES DÉPENSES</b>	
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LAC-SAINT-JEAN-EST</b>	
	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
> Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (8 municipalités)	1 667 706
> Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (6 résidences secondaires)	29 860
> Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (1 établissement)	168 000
	Total partiel
	<b>1 865 566</b>
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>	
> Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance	638 243
<b>Ministère de l'Éducation</b>	
> Réparation d'une école touchée par les pluies diluviales	17 442
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>	
> Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise	1 231
<b>Ministère de l'Environnement</b>	
> Programme de stabilisation des îlots et des berges de 3 lacs et cours d'eau	1 029 392
> Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques	124 212
> Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale	135 842
	Total partiel
	<b>1 289 446</b>
<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>	
> Frais liés aux mesures d'urgence des centres hospitaliers, des CLSC ainsi que des centres d'action communautaire (3 centres hospitaliers et CLSC)	204 438

<b>BILAN DES ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DES DÉPENSES LAC-SAINT-JEAN</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LAC-SAINT-JEAN-EST (suite)</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
x Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (24 ménages)	61 930
x Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (59 particuliers)	1 239 583
x Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (6 immeubles)	136 357
x Dommages aux biens «Entreprises» (2 entreprises)	136 296
x Mesures d'urgence «Municipalités» (9 municipalités)	1 788 012
x Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)	16 706
	Total partiel
	<b>3 378 886</b>
<b>Ministère des Transports</b>	
x Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000	1 459 362

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC LAC-SAINT-JEAN-EST</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
A Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (8 municipalités)		170 625
<b>VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)</b>		
A Reconstruction et remise en état des biens d'un organisme à but non lucratif (OBNL)		646 376
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
A Soutien financier au maintien de 3 entreprises touristiques constituant des activités et des attraits majeurs pour les régions sinistrées		44 090
<b>VOLET V – Ministère des Affaires municipales</b>		
A Assistance financière relative à la remise en état des sentiers de motoneige et de leurs infrastructures (2 associations de motoneigistes)		61 728
<b>VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>		
A Soutien financier au redémarrage de 7 entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois		160 430
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		1 083 249
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		10 028 688

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES LAC-SAINT-JEAN</b>		
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC MARIA-CHAPDELAINE</b>		<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>		
> Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (1 municipalité)		51 931
> Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (zecs et pourvoiries) (1 zec)		2 631
	Total partiel	<b>54 562</b>
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
> Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance		83 368
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>		
> Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise		13 600
<b>Ministère de l'Environnement</b>		
> Programme de stabilisation des îlets et des berges de 2 lacs et cours d'eau		469 600
<b>Ministère des Ressources naturelles</b>		
> Cartographie, photographie, conception infographique sur CD-ROM		<b>27 578</b>
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
> Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (10 particuliers)		77 183
> Mesures d'urgence «Municipalités» (1 municipalité)		3 647
	Total partiel	<b>80 830</b>
<b>Ministère des Transports</b>		
> Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000		19 820

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC MARIA-CHAPDELAINE</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
➤ Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (3 municipalités)		11 350
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
➤ Soutien financier au maintien de 2 entreprises touristiques constituant des activités et des attractions majeures pour les régions sinistrées		83 080
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
➤ Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (2 zecs et pourvoiries)		329 046
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		427 416
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		1 172 834

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b> <b>PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RECONSTRUCTION</b> <b>DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</b> <b>(PARIM)</b>			
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>			
		<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>			
Delisle			22 263
Desbiens			314 003
L'Ascension-de-Notre-Seigneur			32 362
Labrecque			3 540
Métabetchouan – Lac-à-la-Croix			593 054
Saint-Bruno			61 234
Saint-Gédéon			22 500
Hébertville			618 750
Total partiel	<b>8</b>		<b>1 667 706</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>			
Chambord			73 840
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean			328 026
Saint-François-de-Sales			258 535
Roberval			33 411
Total partiel	<b>4</b>		<b>693 812</b>
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b>			
Saint-Eugène		<b>1</b>	<b>51 931</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>		<b>2 413 449</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES		
FONDS DE RECONSTRUCTION		
ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉES		
(ZECS ET POURVORIES)		
LAC-SAINT-JEAN		
	Nombre de zecs et de pourvoiries	Montant
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b> Pourvoirie des Laurentides	1	7 495
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b> Zec des Passes (Sacerf des Passes)	1	2 631
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>10 126</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>			
<b>RÉSIDENCES SECONDAIRES</b>			
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>			
		<b>Nombre de résidences secondaires</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Domaine-du-Roy</b>			
Lac-Bouchette		11	11 508
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean		2	5 035
Saint-François-de-Sales et		19	11 590
Le Domaine-du-Roy (T.N.O.)			6 482
Frais de gestion MRC			6 843
Total partiel	<b>32</b>		<b>41 458</b>
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>			
Hébertville		5	15 018
Lac-Saint-Jean-Est (T.N.O.)		1	13 274
Frais de gestion MRC			1 568
Total partiel	<b>6</b>		<b>29 860</b>
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>		<b>71 318</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DOMMAGES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ		
LAC-SAINT-JEAN		
	Nombre d'établissements	Montant
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b> Réservé faunique des Laurentides	1	<b>168 000</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b> Réservé faunique Ashuapmushuan Village historique de Val-Jalbert		10 000 75 000
Total partiel	2	<b>85 000</b>
<b>TOTAL</b>	3	<b>253 000</b>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	
EXPLOITATIONS AGRICOLES - Décret 1137-96	
LAC-SAINT-JEAN	
	Montant
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b>	
Albanel	11 702
Girardville	32 189
Mistassini	4 172
Normandin	20 638
Saint-Edmond	2 613
Saint-Eugène	7 647
Saint-Stanislas	4 407
Total partiel	<b>83 368</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>	
Chambord	13 015
La Doré	7 984
Lac-Bouchette	64 130
Roberval	43 237
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	5019
Saint-Félicien	16 081
Saint-François-de-Sales	7 948
Saint-Méthode	2 893
Saint-Prime	65 238
Total partiel	<b>225 545</b>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	
EXPLOITATIONS AGRICOLES - Décret 1137-96 (suite)	
LAC-SAINT-JEAN	
	Montant
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>	
Alma	30 384
Delisle	33 138
Hébertville	196 532
Hébertville Station	17 003
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	1 242
Lac-à-la-Croix	80 163
Métabetchouan	92 302
Saint-Bruno	165 380
Saint-Gédéon	14 647
Saint-Nazaire	7 452
Total partiel	<b>638 243</b>
Frais du système de comptabilité gouvernemental (Sygbec)	
<b>TOTAL</b>	<b>1 037 961</b>

<b>MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET COMMUNICATION – QUÉBEC</b>	
<b>SUBVENTIONS</b>	
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>	
	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b> LA DORÉ Corporation du moulin à eau de la Rivière-aux-saumons	10 000
<b>TOTAL</b>	10 000

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION RÉPARATION DES ÉCOLES		
LAC-SAINT-JEAN	Nombre d'écoles	Montant
Mrc Lac-Saint-Jean-Est		
HÉBERTVILLE		
École Curé-Hébert	1	17 442
TOTAL	1	17 442

<b>MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ (SQDM) INSERTION ET MAINTIEN À L'EMPLOI - ENTREPRISES</b>	
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>	
	<b>Montant</b>
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b> Dolbeau	13 600
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b> Alma	1 231
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b> Roberval	326
<b>TOTAL</b>	<b>15 157</b>

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT</b> <b>STABILISATION DES LITS ET DES BERGES</b> <b>DES LACS ET COURS D'EAU</b>			
LAC-SAINT-JEAN			
		Nombre de rivières et cours d'eau	Montant
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>			
HÉBERTVILLE			
Belle-Rivière			200 306
LAC-À-LA-CROIX			
Rivière Couche paganiche			26 608
MÉTABETCHOUAN			
Rivière Couche paganiche			802 478
	Total MRC Lac-Saint-Jean-Est	3	1 029 392
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>			
CHAMBORD			
Ruisseau Grignon			38 725
LAC-BOUCHETTE			
Lac-Bouchette			49 671
Rivière-qui-mène-du-train			334 952
	Total partiel	2	384 623

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT STABILISATION DES LITS ET DES BERGES DES LACS ET COURS D'EAU (suite)</b>			
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>			
		<b>Nombre de rivières et cours d'eau</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>			
Rivière-à-l'Ours		1	<b>47 484</b>
<b>SAINTE-PRIME</b>			
Rivière-aux-Iroquois			<b>46 211</b>
<b>Total MRC Le Domaine-du-Roy</b>	<b>5</b>		<b>517 043</b>
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b>			
DOLBEAU-MISTASSINI			
Rivière Mistassini			<b>459 820</b>
<b>NORMANDIN</b>			
Rivière Ticouapé			<b>9 779</b>
<b>Total MRC Maria-Chapdelaine</b>	<b>2</b>		<b>469 599</b>
<b>TOTAL DES 3 MRC</b>	<b>10</b>		<b>2 016 034</b>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT	
LAC-SAINT-JEAN – MRC Lac-Saint-Jean-Est	
	Montant
Commission scientifique et technique	124 212
Évaluation de la qualité de l'eau	135 842
<b>TOTAL</b>	<b>260 054</b>

<b>MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES</b>	
<b>PHOTOGRAPHIES, CARTOGRAPHIE</b>	
<b>DES ZONES SINISTRÉES</b>	
<b>CONCEPTION INFOGRAPHIQUE SUR CD-ROM</b>	
LAC-SAINT-JEAN	<b>Montant</b>
Photographies, cartographie des zones sinistrées, conception infographique sur CD-ROM	<b>27 578</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 578</b>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MESURES D'URGENCE – ORGANISMES LIÉS À LA SANTÉ			
LAC-SAINT-JEAN			
		Nombre d'établissements	Montant
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>			
ALMA			
Centre de Jeannois			2 910
CLSC Le Norois			193 578
	Total partiel	2	<b>196 488</b>
<b>MÉTABETCHOUAN</b>			
CHSD Lac-Saint-Jean-Est			
	Total MRC Lac-Saint-Jean-Est	3	<b>7 950</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>			
ROBERVAL			
CRPDI			3 184
Hôtel Vieux Roberval			14 572
	Total partiel	2	<b>17 756</b>
<b>MISTASSINI</b>			
CLSC des Chutes			
	1		<b>28 097</b>
<b>SAINT-FÉLICIEN</b>			
CLSC des Prés-Bleus			
	Total MRC Le Domaine-du-Roy	4	<b>46 080</b>
	Total MRC LAC-SAINT-JEAN-EST ET LE DOMAINE-DU-ROY	7	<b>91 933</b>
	<b>TOTAL MRC LAC-SAINT-JEAN-EST ET LE DOMAINE-DU-ROY</b>	<b>7</b>	<b>296 371</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
<b>CERTIFICAT DE 2 500\$ PAR MÉNAGE ET</b>		
<b>FRAIS D'HÉBERGEMENT DE PLUS DE 14 JOURS - DÉCRET 932-96</b>		
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>		
	<b>Nombre de ménages</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>		
Lac-Bouchette	10	25 225
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	1	2 500
Saint-François-de-Sales	5	12 500
Total partiel	<b>16</b>	<b>40 225</b>
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>		
Métabetchouan	2	5 000
Saint-Bruno	22	60
Hébertville		56 870
Total partiel	<b>24</b>	<b>61 930</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>102 155</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS (RÉSIDENCES PRINCIPALES - Décret 935-96)			
LAC-SAINT-JEAN			
		Nombre de résidences principales	Montant
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>			
Chambord		11	10 758
Lac-Bouchette		62	534 935
Roberval		4	53 441
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean		11	54 821
Sainte-Hedwidge		2	16 677
Saint-François-de-Sales		16	224 333
Total partiel	<b>106</b>	<b>894 965</b>	
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>			
Hébertville		39	1 117 944
Hébertville Station		3	4 167
Lac-à-la-Croix		4	5 824
Métabetchouan		10	109 788
Saint-Bruno		3	1 862
Total partiel	<b>59</b>	<b>1 239 585</b>	
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b>			
Saint-Stanislas		10	77 183
<b>TOTAL</b>	<b>175</b>	<b>2 211 733</b>	

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS (TERRAINS - Décret 935-96)</b>		
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>		
	<b>Nombre de terrains</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>		
Chambord	2	783
Roberval	1	119
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	4	41
Lac-Bouchette	2	290
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>1 234</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS**  
**(IMMEUBLES LOCATIFS QUI NE SONT PAS LE PRINCIPAL REVENU**  
**DU PROPRIÉTAIRE - DÉCRET 973-96)**

**LAC-SAINT-JEAN**

	<b>Nombre d'immeubles</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>		
Hébertville	2	97 818
Métabetchouan	2	32 325
Saint-Bruno	1	3 302
Lac-à-la-Croix	1	2 912
Total partiel	<b>6</b>	<b>136 357</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>		
Lac-Bouchette	6	23 816
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>160 173</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS DES ENTREPRISES</b>		
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>		
	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>		
HÉBERTVILLE		
Société d'énergie Belle-Rivière inc.	1	98 020
Artisan du Tour 1991 enr.	1	38 276
Total partiel	<b>2</b>	<b>136 296</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>		
LAC-BOUCHETTE		
Centre Vacances Nature de Lac Bouchette inc.	1	10 057
SAINTE-EDWIDGE		
Matériaux J.P.C. inc.	1	4 506
Total partiel	<b>2</b>	<b>14 563</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>150 859</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**MESURES D'URGENCE – MUNICIPALITÉS - DÉCRET 935-96**

**LAC-SAINT-JEAN**

	Nombre de municipalités	Montant
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>		
Alma		12 736
Delisle		6 852
Desbiens		148 444
Hébertville		542 110
Hébertville Station		1 665
Lac-à-la-Croix		23 123
Métabetchouan		987 603
Sant-Gédéon		973
Saint-Bruno		64 506
Total partiel	<b>9</b>	<b>1 788 012</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>		
Chambord		27 353
Lac-Bouchette		327 469
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean		55 554
Sainte-Hedwidge		1 715
Saint-François-de-Sales		48 484
Total partiel	<b>5</b>	<b>460 575</b>
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b>		
Saint-Thomas-Didyme	<b>1</b>	<b>3 647</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>2 252 234</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE MESURES D'URGENCE – MRC – Décret 935-96</b>		
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>		
	<b>Nombre de MRC</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>	1	10 846
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>	1	16 706
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>27 552</b>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS	
RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	
LAC-SAINT-JEAN	MONTANT
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>	
Alma	631 121
Hébertville + 5000 engagements 1999-2000	312 380
Lac-à-la-Croix	12 733
Saint-Bruno	500 172
Saint-Nazaire	2 956
Total partiel	<b>1 459 362</b>
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>	
Chambord	42 107
Lac-Bouchette	12 079
Roberval	110 107
Saint-André-du-Lac-Saint-Jean	338 704
Total partiel	<b>502 997</b>
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b>	
Normandin	<b>19 820</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 982 179</b>

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET)</b>	
<b>LAC-SAINT-JEAN</b>	<b>Montant</b>
<b>Volet I - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (exploitations agricoles) (14 municipalités)</b>	<b>189 751</b>
<b>Volet II - Ministère des Affaires municipales (organismes à but non lucratif) (2)</b>	<b>11 171 368</b>
<b>Volet III - Tourisme Québec (entreprises et associations touristiques) (7)</b>	<b>423 038</b>
<b>Volet IV - Ministère des Affaires municipales (pourvoiries et zones d'exploitation contrôlées) (3)</b>	<b>575 138</b>
<b>Volet V - Ministère des Affaires municipales (sentiers de motoneige) (2)</b>	<b>61 728</b>
<b>Volet VI - Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (entreprises manufacturières et commerciales) (9)</b>	<b>271 184</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 692 207</b>

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET  
DE L'ALIMENTATION**  
**VOLET I : EXPLOITATIONS AGRICOLES**

<b>LAC-SAINT-JEAN</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b>		
Mistassini		2 840
Saint-Eugène		5 966
Saint-Stanislas		2 544
Total partiel	3	11 350
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>		
Chambord		1 499
Roberval		1 323
Saint-Prime		4 954
Total partiel	3	7 776
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>		
Alma		12 025
Delisle		15 165
Hébertville		36 179
Lac-à-la-Croix		22 375
Métabetchouan		39 096
Saint-Bruno		13 909
Saint-Gédéon		6 921
Saint-Nazaire		911
Total partiel	8	146 581
<b>TOTAL</b>		165 707
<b>Frais du système de comptabilité gouvernemental (Sygbec)</b>		24 044
<b>TOTAL</b>	14	189 751

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
VOLET II : ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF		
LAC-SAINT-JEAN		
	Nombre d'établissements touristiques	Montant
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b> Moulin des pionniers (La Doré)	1	<b>524 992</b>
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b> Site touristique Le Trou de la Fé - Desbiens	1	<b>646 376</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1 171 368</b>

TOURISME QUÉBEC			
VOLET III : ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS TOURISTIQUES			
LAC-SAINT-JEAN			
	Nom d'entreprises touristiques	Nombre d'entreprises touristiques	Montant
<b>(Décret 961-97)</b> <b>MRC Le Domaine-du-Roy</b> SAINT-PRIME Corporation de la Vieille fromagerie Saint-Prime	1	1	3 958
LA DORÉ Moulin des pionniers La Doré	1	1	72 628
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b> DESBIEENS Le Trou de la Féé	1	1	13 532
<b>(Décret 505-97)</b> <b>MRC Le Domaine-du-Roy</b> SAINT-FÉLICIEN Société zoologique Saint-Félicien inc.	1	1	219 282
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b> ALMA Complexe touristique Dam-en-Terre inc.	1	1	30 558
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b> NORMANDIN Grands jardins de Normandin	1	1	36 836
<b>(Décret 1689-97)</b> <b>MRC Maria-Chapdelaine</b> DOLBEAU Festival de Dolbeau	1	1	46 244
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>		<b>423 038</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES		
VOLET IV : ZECS ET POURVOIRIES		
LAC-SAINT-JEAN		
	Nombre de zecs et de pourvoiries	Montant
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b> Zec La Lièvre	1	246 092
<b>MRC Maria-Chapdelaine</b> Zec Rivière-aux-rats Zec des Passes	1	96 970 232 076
Total partiel	<b>2</b>	<b>329 046</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>575 138</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES		
VOLET V : SENTIERS DE MOTONEIGE		
LAC-SAINT-JEAN		
	Nombre d'associations de motoneigistes	Montant
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>		
Union des motoneigistes Lac Saint-Jean inc.	1	50 098
Association des motoneigistes Boules de neige	1	11 630
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>61 728</b>

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE			
VOLET V : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES			
LAC-SAINT-JEAN			
	Nombre d'entreprises	Montant	
<b>MRC Lac-Saint-Jean-Est</b>			
ALMA			
Chantiers conjoints inc.	1	90 610	
HÉBERTVILLE			
Auberge Presbytère Mont Lac Vert		4 830	
Coop. Travailleurs Mont Lac Vert		18 370	
Entreprises Pierrette Hudon inc.		21 908	
Total partiel	3	45 108	
MÉTABETCHOUAN			
Les entreprises Didyme Néron & Fils inc.	1	9 768	
SAINTE-BRUNO			
Les Artisans du Tour 1991 enr.		7 254	
La Belle Prise enr.		7 690	
Total partiel	2	14 944	
<b>MRC Le Domaine-du-Roy</b>			
ROBERVAL			
Domaine de l'Anse de Val Jalbert	1	9 490	
<b>SAINTE-FÉLICIEN</b>			
Autodrome Saint-Félicien	1	101 264	
<b>TOTAL</b>	9	271 184	

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
CHARLEVOIX – QUÉBEC**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CHARLEVOIX – QUÉBEC		DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	MONTANT
<b>Ministère des Affaires municipales</b>			
➤ Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (5 municipalités)	466 505		
➤ Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (5 zecs et pourvoiries)	190 195		
➤ Dommages dans 5 établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)	671 000		
	Total partiel	1 327 700	
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>			
➤ Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance	26 244		
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>			
➤ Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise	50 000		
<b>Ministère de l'Environnement</b>			
➤ Programme de stabilisation des îlots et des berges de 6 lacs et cours d'eau	1 189 835		
➤ Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques	139 680		
➤ Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale	126 700		
	Total partiel	1 456 215	
<b>Ministère des Finances</b>			
➤ Normalisation et recherche, activités de vérification et de contrôle	63 255		
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>			
➤ Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (2 ménages)	370		
➤ Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (21 particuliers)	45 114		
➤ Dommages aux biens des particuliers «Perle partielle de terrain» (7 terrains)	2 917		

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CHARLEVOIX – QUÉBEC (suite)</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
Dommages aux biens «Entreprises» (6 entreprises)	214 686
Mesures d'urgence «Municipalités» (6 municipalités)	425 929
Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)	70 974
Fonds d'assistance financière (dépenses de fonctionnement et de rémunération : administration de programmes)	1 783 694
	<b>2 543 684</b>
	Total partiel
<b>Tourisme Québec</b>	
Programme d'aide pour activités de promotion dans les régions affectées par les pluies diluviales	100 000
<b>Ministère des Transports</b>	
Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000	7 945 214
<b>Sûreté du Québec</b>	
Frais de mesures d'urgence (fonctionnement, approvisionnement, communication et transport)	<b>64 465</b>

PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET)		MONTANT
<b>CHARLEVOIX – QUÉBEC</b>		
<b>VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		4 956
Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (1 municipalité)		
<b>VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)</b>		52 697
Reconstruction et remise en état des biens d'un organisme à but non lucratif (OBNL)		
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		647 739
Soutien financier au maintien de 7 entreprises touristiques constituant des activités et des attrait majeurs pour les régions sinistrées		
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		269 604
Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (14 zecs et pourvoiries)		
<b>VOLET V – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>		79 778
Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et contribuent au maintien et à la création d'emplois (3 entreprises)		
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		1 054 774
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		14 631 551

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>		<b>MONTANT</b>
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX - MRC CHARLEVOIX-EST</b>		
<b>Ministère des Affaires municipales</b>		
» Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (5 municipalités)		466 505
» Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (4 zecs et pourvoiries)		37 559
	Total partieI	504 064
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
» Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance		6 000
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>		
» Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise		50 000
<b>Ministère de l'Environnement</b>		
» Programme de stabilisation des lits et des berges de 6 lacs et cours d'eau		299 120
<b>Ministère des Finances</b>		
» Normalisation et recherche, activités de vérification et de contrôle		63 255
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
» Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (2 ménages)		370
» Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (21 particuliers)		45 114
» Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (7 terrains)		2 917
» Dommages aux biens «Entreprises» (6 entreprises)		214 686
» Mesures d'urgence «Municipalités» (6 municipalités)		425 929
» Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)		70 974
» Fonds d'assistance financière (dépenses de fonctionnement et de rémunération)		1 783 694
	Total partieI	2 543 684

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>		
CHARLEVOIX – QUÉBEC (suite)		
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC CHARLEVOIX-EST</b>		
<b>Tourisme Québec</b>		<b>MONTANT</b>
➤ Programme d'aide pour activités de communication dans les régions affectées par les pluies diluviales		100 000
<b>Ministère des Transports</b>		<b>MONTANT</b>
➤ Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000		7 945 214

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC CHARLEVOIX-EST</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
► Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (1 municipalité)		4 956
<b>VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)</b>		
► Reconstruction et remise en état des biens d'un organisme à but non lucratif (OBNL)		52 697
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
► Soutien financier au maintien de 5 entreprises touristiques constituant des activités et des attractions majeures pour les régions sinistrées		565 589
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
► Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (10 zecs et pourvoiries)		149 858
<b>VOLET V – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>		
► Soutien financier au redémarrage de 3 entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois		79 778
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		852 878
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		12 364 215

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>CHARLEVOIX – QUÉBEC</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC CHARLEVOIX</b>	
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	<b>MONTANT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (zecs et pourvoiries) (1 zec)</li> <li>➤ Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (1 établissement)</li> </ul>	152 636 171 000 Total partiel 323 636
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>	<b>20 244</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance</li> </ul>	
<b>Ministère de l'Environnement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Programme de stabilisation des lits et des berges de 4 lacs et cours d'eau</li> <li>➤ Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques</li> <li>➤ Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale</li> </ul>	890 715 139 680 126 700 Total partiel 1 157 095
<b>Sûreté du Québec</b>	<b>64 465</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Frais de fonctionnement, d'approvisionnement, de communication et de transport</li> </ul>	

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC CHARLEVOIX</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>	Soutien financier au maintien de 2 entreprises touristiques constituant des activités et des attractions majeures pour les régions sinistrées	82 150
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>	Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (2 zecs et pourvoiries)	41 576
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		123 726
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		1 689 166

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES		
CHARLEVOIX – QUÉBEC		
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC PORTNEUF		MONTANT
<b>Ministère des Affaires municipales</b>		
► Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (1 établissement)		184 000
<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET)</b>		
<b>VOL ET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
► Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (2 zecs et pourvoiries)		78 170
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		78 170
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUT LES PROGRAMMES</b>		262 170

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES	
CHARLEVOIX – QUÉBEC	
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ	
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
> Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (2 établissements)	295 000
<b>TOTAL</b>	<b>295 000</b>

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX - MRC LA JACQUES-CARTIER</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
> Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (1 établissement)	21 000
	<b>TOTAL</b>
	21 000

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RECONSTRUCTION</b>		
<b>(PARIM)</b>		
<b>CHARLEVOIX – QUÉBEC</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
Notre-Dame-des-Monts		5 056
Rivière-Malbaie		224 470
Saint-Fidèle		8 638
Saint-Siméon		194 471
T.N.O. Charlevoix-Est		33 870
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>466 505</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES			
FONDS DE RECONSTRUCTION			
ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉES			
(ZECS ET POURVOIRIES)			
<b>CHARLEVOIX – QUÉBEC</b>			
	Nombre de zecs et de pourvoiries		Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b>			
Zec Buteux-Bas Saguenay			273
Pourvoirie P. Gaudia Foster			5 792
Pourvoirie Raoul Lavoie			1 299
Pourvoirie Ça Mord Lac Fontaine			30 195
Total partiel	<b>4</b>		<b>37 559</b>
<b>MRC Charlevoix</b>			
Pourvoirie Lac Moreau	<b>1</b>		<b>152 636</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>190 195</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DOMMAGES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ</b>			
<b>CHARLEVOIX – QUÉBEC</b>			
	<b>Nombre d'établissements</b>	<b>Montant</b>	
<b>MRC La Jacques-Cartier</b> Réservé faunique des Laurentides	1	21 000	
<b>MRC La Côte-de-Beaupré</b> Réservé faunique des Laurentides Parc des Chutes Montmorency		290 000 5 000	
	Total partiel	2	295 000
<b>MRC Portneuf</b> Réservé faunique de Portneuf	1	184 000	
<b>MRC Charlevoix</b> Réservé faunique des Laurentides	1	171 000	
	<b>TOTAL</b>	5	671 000

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÉCHERIES  
ET DE L'ALIMENTATION**  
**EXPLOITATIONS AGRICOLLES - Décret 1137-96**

**CHARLEVOIX - QUÉBEC**

	Nombre de municipalités	Montant
<b>MRC Charlevoix</b>		
Baie-Saint-Paul	1	20 244
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
Saint-Siméon	1	6 000
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>26 244</b>

<b>MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ (SQDM)</b>		
<b>INSERTION ET MAINTIEN À L'EMPLOI - ENTREPRISES</b>		
<b>CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>		
	Nombr de municipalités	Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b> La Malbaie Pointe-au-Pic	1	50 000
<b>TOTAL</b>	1	50 000

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT STABILISATION DES LITS ET DES BERGES DES LACS ET COURS D'EAU			
CHARLEVOIX - QUÉBEC			
	Nombre de rivières et cours d'eau		Montant
<b>MRC Charlevoix</b>			
BAIE-SAINT-PAUL			
Rivière du-Gouffre	1		463 398
PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS			
Rivière du-Sot	1		189 938
SAIN-T-URBAIN			
Rivière du-Gouffre			192 449
Rivière du-Gros-bras			44 930
Total partiel	2		237 379
<b>MRC Charlevoix-Est</b>			
CLERMONT			
Rivière-Malbaie	1		177 465
RIVIÈRE-MALBAIE			
Rivière-Malbaie	1		121 655
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>		<b>1 189 835</b>

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	
<b>CHARLEVOIX – QUÉBEC – MRC Charlevoix</b>	
	<b>Montant</b>
Commission scientifique et technique	139 680
Évaluation de la qualité de l'eau	126 700
<b>TOTAL</b>	<b>266 380</b>

	<b>MINISTÈRE DES FINANCES</b>
	<b>NORMALISATION ET RECHERCHE</b>
	<b>CHARLEVOIX – QUÉBEC</b>
	<b>Montant</b>
<b>Québec</b>	63 255
Normalisation et recherche, activités de vérification et de contrôle	
	<b>TOTAL</b>
	<b>63 255</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
CHARLEVOIX - QUÉBEC	
	Montant
Frais d'hébergement (2)	370
Dommages aux biens des particuliers (21)	45 114
Dommages aux biens des particuliers (terrains) (7)	2 917
Dommages aux biens – (Entreprises) (6)	214 686
Mesures d'urgence – (Municipalités) (6)	425 929
Mesures d'urgence (MRC) (1)	70 974
Fonds d'assistance financière (dépenses de fonctionnement et de rémunération)	1 783 694
<b>TOTAL</b>	<b>2 543 684</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
CERTIFICAT DE 2 500 \$ PAR MÉNAGE ET FRAIS  
D'HÉBERGEMENT DE PLUS DE 14 JOURS - Décret 932-96**

**CHARLEVOIX - QUÉBEC**

	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
Clermont		80
Rivière-Malbaie		290
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>370</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS RÉSIDENCES PRINCIPALES - Décret 935-96			
CHARLEVOIX - QUÉBEC			
	Nombre de municipalités		Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b>			
Rivière-Malbaie	13	36 556	
Saint-Aimé-des-Lacs	1	186	
Saint-Fidèle-de-Mont-Murray	2	1 732	
Saint-Siméon	4	4 717	
La Malbaie Pointe-au-Pic	1	1 923	
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>		<b>45 114</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS**  
**TERRAINS - DÉCRET 935-96**

**CHARLEVOIX - QUÉBEC**

	Nombre de terrains	Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
La Malbaie Pointe-au-Pic	1	2 732
Rivière-Malbaie	5	185
Saint-Aimé-des-Lacs	1	
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>2 917</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES			
CHARLEVOIX – QUÉBEC			
		Nombre d'entreprises	Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b>			
CLERMONT			
Jos Lapointe & Fils ltée		1	66 667
RIVIÈRE-MALBAIE			
Rémy Bergeron & Fils inc.		1	5 910
<b>SAINT-AIMÉ-DES-LACS</b>			
Corporation du Parc-des-Hautes-Gorges			390
Découvreurs Québec Amérique			12 704
Total partiel		2	13 094
<b>SAINT-FIDÈLE-DE-MONT-MURRAY</b>			
Centre Écologique de Port-au-Saumon		1	123 744
<b>SAINT-SIMÉON</b>			
Oasis-du-Port		1	5 271
<b>TOTAL</b>		6	214 686

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**MESURES D'URGENCE - MUNICIPALITÉS - Décret 935-96**

**CHARLEVOIX - QUÉBEC**

	Nombre de municipalités	Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
Baie-Sainte-Catherine		47 305
Clermont		8 987
La Malbaie Pointe-au-Pic		4 977
Rivière-Malbaie		329 061
Saint-Fidèle-de-Mont-Murray		7 464
Saint-Siméon		28 135
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>425 929</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
<b>MESURES D'URGENCE - MRC</b>	
	<b>Montant</b>
<b>CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>	<b>70 974</b>
<b>MRC Charlevoix-Est</b>	<b>70 974</b>
<b>TOTAL</b>	<b>70 974</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b> <b>FONDS D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR</b> <b>CERTAINES RÉGIONS SINISTRÉES</b>		<b>Montant</b>
	<b>CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>	
<b>Québec</b>		
Dépenses de rémunération et de fonctionnement		
	<b>TOTAL</b>	<b>1 783 694</b>

<b>TOURISME QUÉBEC</b>	
<b>ACTIVITÉS DE PROMOTION POUR AIDER</b>	
<b>LES RÉGIONS AFFECTÉES PAR LES PLUIES DILUVIENNES</b>	
- Direction de la promotion CT-189231	
<b>CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>	
	<b>Montant</b>
<b>MRC Charlevoix-Est</b>	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>100 000</b>

MINISTÈRE DES TRANSPORTS		
RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES		
CHARLEVOIX - QUÉBEC		
	Nombre de municipalités	Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
Saint-Fidèle		6 162 470
Rivière-Malbaie + 5053 engagements 1999-2000		435 671
Baie-Sainte-Catherine		667 134
Saint-Siméon		462 674
T.N.O. Charlevoix-Est		217 265
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>7 945 214</b>

<b>SÛRETÉ DU QUÉBEC</b>	
<b>FONDS D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR</b>	
<b>CERTAINES RÉGIONS SINISTRÉES</b>	
<b>CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>	
	<b>Montant</b>
<b>MRC Charlevoix</b> La Malbaie Pointe-au-Pic Frais de fonctionnement, d'approvisionnement, communication, transport	64 465
<b>TOTAL</b>	<b>64 465</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>VOLET II : ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF</b>		
<b>CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
Hauts-Gorges	1	52 697
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>52 697</b>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION		
VOLET I : EXPLOITATIONS AGRICOLES		
CHARLEVOIX - QUÉBEC		
	Nombre de municipalités	Montant
MRC Charlevoix-Est Saint-Siméon	1	4 956
TOTAL	1	4 956

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>VOLET II : ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF</b>		
<b>CHARLEVOIX - QUÉBEC</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
Hauts-Gorges	1	52 697
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>52 697</b>

TOURISME QUÉBEC VOLET III : ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS TOURISTIQUES			
CHARLEVOIX - QUÉBEC			
	Nombre d'entreprises	Montant	
<b>(Décret 505-97)</b>			
<b>MRC Charlevoix</b>			
LA BAIE-ÎLE-AUX-COUDRES			
Goélette Marie-Clarisse inc.	1	76 444	
SAIN-T-Louis-de-l'Île-aux-Coudres			
Moulin de l'Île-Aux-Coudres	1	5 706	
<b>MRC Charlevoix-Est</b>			
LA MALBAIE POINTE-AU-PIC			
Association touristique régionale de Charlevoix	1	500 000	
SAIN-T-AMÉ-DES-LACS			
Corporation du Parc des Hautes-Gorges	1	12 065	
SAIN-T-IRÉNÉE			
Domaine Forget de Charlevoix inc.	1	21 658	
<b>(Décret 961-97)</b>			
<b>MRC Charlevoix-Est</b>			
BAIE-SAINTE-CATHERINE			
Sentinelles du Saint-Laurent/Groupe AML inc.	1	13 560	
LA MALBAIE POINTE-AU-PIC			
Croisières Hautes-Gorges inc.	1	18 306	
<b>TOTAL</b>	7	647 739	

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES			
VOLET IV : ZECS ET POURVOIRIES			
CHARLEVOIX - QUÉBEC			
	Nombre de zecs et de pourvoiries		Montant
<b>MRC Charlevoix</b>			
Pourvoirie du Lac Moreau			33 612
Zec des Martres			7 964
	Total partiel	2	<b>41 576</b>
<b>MRC Charlevoix-Est</b>			
Pourvoirie Ça mord et Lac Fontaine			4 050
Pourvoirie Club Bataram			6 362
Pourvoirie Club des Basques			12 162
Club des Hauteurs			18 296
Pourvoirie du Lac Croche			25 650
Pourvoirie du Lac de la Chute			4 500
Pourvoirie Villa St-Louis et Lac Brouillon			4 496
Zec Buteau Bas Saguenay			28 852
Association Plein Air des Martres			37 560
Zec Lac-aux-Sables			7 930
	Total partiel	10	149 858
<b>MRC Portneuf</b>			
Zec Batiscan Nelson			33 486
Zec de la Rivière Blanche			44 684
	Total partiel	2	<b>78 170</b>
	<b>TOTAL</b>	14	<b>269 604</b>

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE		
VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES		
CHARLEVOIX - QUÉBEC -		
	Nombre d'entreprises	Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
RIVIÈRE-MALBAIE		6 936
Les Amusements Populaires Charlevoix inc.		68 040
Les Investissements MO-PEL inc.		4 802
Les Découvreurs Québec Amérique		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>79 778</b>

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
CÔTE-NORD**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CÔTE-NORD		MONTANT
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX		
<b>Ministère des Affaires municipales</b>		
➤ Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (14 municipalités)		1 297 634
➤ Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (zecs et pourvoiries) (25 zecs et pourvoiries)		1 278 840
➤ Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (7 résidences secondaires)		3 150
➤ Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (2 établissements)		163 000
	Total partiel	2 742 624
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
➤ Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance		89 001
<b>Ministère de l'Éducation</b>		
➤ Réparation de 2 écoles touchées par les pluies diluviales		120 538
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>		
➤ Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise		33 623
<b>Ministère de l'Environnement</b>		
➤ Programme de stabilisation des lits et des berges de 8 lacs et cours d'eau		403 313
➤ Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques		220 648
➤ Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale		70 900
	Total partiel	694 861

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CÔTE-NORD</b>		<b>MONTANT</b>
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>		
<b>Ministère des Ressources naturelles</b>		
» Cartographie, photographie, conception infographique sur CD-ROM		<b>27 578</b>
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
» Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (7 ménages)		11 811
» Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (94 particuliers)		422 069
» Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (25 terrains)		19 295
» Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (6 immeubles)		33 716
» Dommages aux biens «Entreprises» (5 entreprises)		64 797
» Mesures d'urgence «Municipalités» (16 municipalités)		504 776
» Mesures d'urgence «MRC»		14 403
	Total partieI	<b>1 070 867</b>
<b>Tourisme Québec</b>		
» Programme d'aide pour activités de promotion dans les régions affectées par les pluies diluviales		100 000
<b>Ministère des Transports</b>		
» Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000		<b>3 495 499</b>
<b>Sûreté du Québec</b>		
» Frais de mesures d'urgence (fonctionnement, approvisionnement, communication et transport)		<b>235 165</b>

PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – CÔTE-NORD	
	MONTANT
<b>VOLET II</b> – Ministère des Affaires municipales (OBNL)	
➤ Reconstruction ou remise en état des biens de 3 organismes à but non lucratif (OBNL)	128 683
<b>VOLET III</b> – Tourisme Québec	
➤ Soutien financier au maintien de 16 entreprises touristiques constituant des activités et des attractions majeurs pour les régions sinistrées	1 166 576
<b>VOLET IV</b> – Ministère des Affaires municipales	
➤ Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (26 zecs et pourvoiries).	1 474 356
<b>VOLET V</b> – Ministère des Affaires municipales	
➤ Assistance financière relative à la remise en état des sentiers de motoneige et de leurs infrastructures (1 club de motoneige)	21 403
<b>VOLET VI</b> – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie	
➤ Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (7 entreprises)	106 186
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>	2 897 204
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>	11 506 970

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX - MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD</b>	
	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
> Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (7 municipalités)	589 375
> Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (zecs et pourvoiries) (17 zecs et pourvoiries)	1 182 454
> Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (7 résidences secondaires)	3 150
	Total partiel
	1 774 979
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>	
> Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance	89 001
<b>Ministère de l'Éducation</b>	
> Réparation d'une école touchée par les pluies diluviales	3 988
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>	
> Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise	29 494
<b>Ministère de l'Environnement</b>	
> Programme de stabilisation des îlots et des berges de 3 lacs et cours d'eau	254 987
> Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques	220 648
> Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale	70 900
	Total partiel
	546 535
<b>Ministère des Ressources naturelles</b>	
> Cartographie, photographie, conception infographique sur CD-ROM	27 578

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CÔTE-NORD	
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD	MONTANT
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (3 ménages)	1 811
Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (14 particuliers)	47 495
Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (7 terrains)	1 839
Dommages aux biens «Entreprises» (3 entreprises)	30 686
Mesures d'urgence «Municipalités» (8 municipalités)	176 222
	Total partiel
	258 053
<b>Ministère des transports</b>	
Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000	1 055 267

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)</b>		
Reconstruction ou remise en état des biens de 3 organismes à but non lucratif (OBNL)		128 683
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
► Soutien financier au maintien de 10 entreprises touristiques constituant des activités et des attrait majeurs pour les régions sinistrées		439 512
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
► Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (22 zecs et pourvoiries)		1 049 768
<b>VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>		
► Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (5 entreprises)		49 138
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		1 667 101
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUTS LES PROGRAMMES</b>		5 451 996

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CÔTE-NORD	
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX - MRC MANICOUAGAN	MONTANT
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
► Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (5 municipalités)	633 739
► Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (8 zecs et pourvoiries)	96 386
	Total partiel 730 125
<b>Ministère de l'Éducation</b>	
► Réparation d'une école touchée par les pluies diluvienues	116 550
<b>Ministère de l'Emploi et de la Solidarité</b>	
► Intervention auprès de la main-d'œuvre et maintien de l'emploi en entreprise	4 129
<b>Ministère de l'Environnement</b>	
► Programme de stabilisation des lits et des berges de 5 lacs et cours d'eau	148 326
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
► Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (4 ménages)	10 000
► Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (79 particuliers)	339 578
► Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (18 terrains)	17 456
► Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (5 immeubles)	30 357
► Dommages aux biens «Entreprises» (1 entreprise)	1 611
► Mesures d'urgence «Municipalités» (5 municipalités)	298 702
► Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)	14 403
	Total partiel 712 107
<b>Tourisme Québec</b>	
► Programme d'aide pour activités de promotion dans les régions affectées par les pluies diluvienues	50 000
<b>Ministère des Transports</b>	
► Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000	1 368 917
<b>Sûreté du Québec</b>	
► Frais de mesures d'urgence (fonctionnement, approvisionnement, communication et transport)	137 426

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC MANICOUAGAN</b>	
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>	
► Soutien financier au maintien de 2 entreprises touristiques constituant des activités et des attractions majeures pour les régions sinistrées	383 684
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>	
► Vient compléter les décrets 980-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (3 zecs)	418 636
<b>VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>	
► Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (2 entreprises)	57 048
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>	859 368
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>	4 126 948

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CÔTE-NORD		
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC SEPT-RIVIÈRES		MONTANT
<b>Ministère des Affaires municipales</b>		
» Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (2 municipalités)		74 520
» Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (1 établissement)		27 000
	Total partiel	101 520
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
» Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (1 particulier)		34 996
» Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (1 immeuble)		3 359
» Dommages aux biens «Entreprises» (1 entreprise)		32 500
» Mesures d'urgence «Municipalités» (2 municipalités)		22 480
	Total partiel	93 335
<b>Tourisme Québec</b>		
» Programme d'aide pour activités de promotion dans les régions affectées par les pluies diluviales (1 entreprise touristique)		50 000
<b>Ministère des Transports</b>		
» Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements pour 1999-2000		1 071 315
<b>Sûreté du Québec</b>		
» Frais de mesures d'urgence (fonctionnement, approvisionnement, communication et transport)		97 739

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC SEPT-RIVIÈRES</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
> Soutien financier au maintien de 3 entreprises touristiques constituant des activités et des attrait majeurs pour les régions sinistrées		319 964
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
> Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (1 zec)		5 952
<b>VOLET V – Ministère des Affaires municipales</b>		
> Assistance financière relative à la remise en état des sentiers de motoneige et de leurs infrastructures (1 club de motoneige)		21 403
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		347 319
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		1 761 228

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES	
CÔTE-NORD	
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX - MRC MINGANIE	
Ministère des Affaires municipales	MONTANT
> Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPPAQ) (1 établissement)	136 000
Ministère de la Sécurité publique	
> Mesures d'urgence «Municipalités» (1 municipalité)	7 372
PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRÉT)	
VOLET II – Tourisme Québec	
> Soutien financier au maintien de 2 entreprises touristiques constituant des activités et des attraits majeurs pour les régions sinistrées	23 416
TOTAL PROGRAMME PRÉT	23 416
TOTAL GÉNÉRAL DE TOUTES LES PROGRAMMES	166 788

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>			
<b>PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RECONSTRUCTION</b>			
<b>DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</b>			
<b>(PARIM)</b>			
<b>CÔTE-NORD</b>			
	<b>Nombre de municipalités</b>		<b>Montant</b>
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>			
Bergeronnes			57 164
Colombier			12 322
Forestville			235 043
Les Escoumins			211 568
Saint-Paul-du-Nord			11 588
Sacré-Cœur			11 550
Tadoussac			50 140
Total partiel	7		<b>589 375</b>
<b>MRC Manicouagan</b>			
Baie-Comeau			500 000
Baie-Trinité			114 289
Franquelin			4 199
Ragueneau			8 911
Pointe-Aux-Outardes			6 340
Total partiel	5		<b>633 739</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b>			
Galix			12 276
Rivière-Pentecôte			62 244
Total partiel	2		<b>74 520</b>
<b>TOTAL</b>	14		<b>1 297 634</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b> <b>FONDS DE RECONSTRUCTION</b> <b>ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉES</b> <b>(ZECS ET POURVORIES)</b>			
<b>CÔTE-NORD</b>			
		<b>Nombre de zeecs et de pourvoiries</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>			
Ass. Sauvegarde du chemin de la Rivière Portneuf			883 308
Pourvoirie Club Paradis Sauvage			37 009
Zec de la Rivière-Escoumins			51 600
Pourvoirie Bouleaux Blancs			2 475
Pourvoirie Lac-à-Jimmy			37 710
Pourvoirie SO-NOR			2 673
Pourvoirie Club chasse pêche Tadoussac			6 435
Zec Nordique			6 435
Pourvoirie Des Lacs Jumeaux			6 930
Pourvoirie de la Rivière-aux-Lacs			3 902
Pourvoirie Grand Lac-du-Nord			44 095
Pourvoirie La rocheuse			41 415
Pourvoirie lacs des Sables et Paradis			25 824
Pourvoirie Domaine du Bois Rond			1 004
Pourvoirie Domaine du Shamrock			25 568
Zec Forestville			2 710
Zec de la Rivière Sainte-Marguerite			3 361
Total partiel	17		<b>1 182 454</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES			
FONDS DE RECONSTRUCTION ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉES (ZECS ET POURVORIES) (suite)			
CÔTE-NORD			
	Nombre de zeecs et de pourvoiries	Nombre de pourvoiries	Montant
<b>MRC Manicouagan</b>			
Pourvoirie Domaine Banc Blanc			49 154
Zec Trinité de la Rivière-Trinité			13 959
Pourvoirie Manicouagan			5 697
Pourvoirie du Lac Cyprès			2 589
Pourvoirie Domaine de La Manic			8 282
Pourvoirie du Lac Miquelon			4 594
Pourvoirie du Lac Dionne			7 333
Pourvoirie des Quatre-Outardes			4 778
Total partiel	8	96 386	
<b>TOTAL</b>	25	1 278 840	

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES		
RÉSIDENCES SECONDAIRES		
CÔTE-NORD		
	Nombre de résidences secondaires	Montant
MRC La Haute-Côte-Nord Colombier T.N.O. La Haute-Côte-Nord	3 4	1 598 1 552
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>3 150</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>DOMMAGES DANS LES</b>		
<b>ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ</b>		
<b>CÔTE-NORD</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b> Réservé faunique Sept-Îles – Port-Cartier	1	27 000
<b>MRC Minganie</b> SÉPAQ Anticosti	1	136 000
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>163 000</b>

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET  
DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC**  
**EXPLOITATIONS AGRICOLES - Décret 1137-96**

**CÔTE-NORD**

	Nombre de municipalités	Montant
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b> Sacré-Cœur	1	89 001
<b>TOTAL</b>	1	89 001

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION RÉPARATION DES ÉCOLES		
CÔTE-NORD		
	Nombre d'écoles	Montant
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b> BERSIMIS École Forêt d'enseignement Bersimis	1	3 988
<b>MRC Manicouagan</b> BAIE-COMEAU Cégep de Baie-Comeau	1	116 550
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>120 548</b>

**MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ (SQDM)**  
**INSERTION ET MAINTIEN À L'EMPLOI - ENTREPRISES**

**CÔTE-NORD**

	Nombre de participants	Montant
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>		
Tadoussac	6	5 462
Sacré-Cœur	6	9 585
Grandes-Bergeronnes	4	7 211
Les Escoumins	3	5 120
Saint-Paul-du-Nord	1	1 327
Forestville	1	789
Total partiel	<b>21</b>	<b>29 494</b>
<b>MRC Manicouagan</b>		
Baie-Comeau	3	4 129
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>33 623</b>

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT STABILISATION DES LITS ET DES BERGES DES LACS ET COURS D'EAU CÔTE-NORD</b>			
		<b>Nombre de rivière et cours d'eau</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>			
SAULT-AU-MOUTON			
Rivière Sault-au-Mouton	1		<b>66 249</b>
SANTE-ANNE-DE-PORTNEUF			
Lac Bacagnol, Morin, Dow	1		<b>175 165</b>
TADOUSSAC			
Rivière Moulin-à-Baude	1		<b>13 573</b>
FORESTVILLE			
Ruisseau Jean Raymond			27 435
Rivière Laval			30 284
			<b>57 719</b>
	Total partiel	5	<b>312 706</b>
<b>MRC Manicouagan</b>			
BAIE-TRINITÉ			
Rivière-Trinité et Petite-Trinité	1		<b>29 142</b>
GODBOUT			
Petite Rivière-Godbout	1		<b>50 650</b>
	Total partiel	2	<b>79 792</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b>			
RIVIÈRE-PENTECÔTE			
Ruisseau Pointe-aux-Anglais	2		<b>10 815</b>
	Total partiel	3	<b>10 815</b>
	<b>TOTAL</b>	8	<b>403 313</b>

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	
<b>CÔTE-NORD - MRC La Haute-Côte-Nord</b>	
	<b>Montant</b>
Commission scientifique et technique	220 648
Évaluation de la qualité de l'eau	70 900
<b>TOTAL</b>	<b>291 548</b>

<b>MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES</b>	
<b>PHOTOGRAPHIES, CARTOGRAPHIE</b>	
<b>DES ZONES SINISTRÉES</b>	
<b>CONCEPTION INFOGRAPHIQUE SUR CD-ROM</b>	
CÔTE-NORD – MRC La Haute-Côte-Nord	Montant
Photographies, cartographie des zones sinistrées, conception infographique sur CD-ROM	27 578
<b>TOTAL</b>	<b>27 578</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
CÔTE-NORD	Montant
Frais d'hébergement (7 ménages)	
Dommages aux biens des particuliers (Reconstruction) (94)	11 811
Dommages aux biens des particuliers (Perte partielle de terrains) (25)	422 069
Immeubles locatifs qui ne sont pas le principal revenu du propriétaire (6)	19 295
Dommages aux biens (Entreprises) (5)	33 716
Mesures d'urgence (Municipalités) (16)	64 797
Mesures d'urgence (MRC) (1)	504 776
	14 403
<b>TOTAL</b>	<b>1 070 867</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
<b>CERTIFICAT DE 2 500 \$ PAR MÉNAGE ET</b>		
<b>FRAIS D'HÉBERGEMENT DE PLUS DE 14 JOURS - Décret 932-96</b>		
<b>CÔTE-NORD</b>		
	<b>Nombre de ménages</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>		
Forestville		320
Sacré-Cœur		90
Sault-au-Mouton		1 401
Total partiel	<b>3</b>	<b>1 811</b>
<b>MRC Manicouagan</b>		
Pointe-aux-Outardes	<b>4</b>	<b>10 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>11 811</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS  
(RÉSIDENCES PRINCIPALES- DÉCRET 935-96)**

CÔTE-NORD			
	Nombre de municipalités		Montant
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>			
Bergeronnes	1		736
Colombier	4		9 365
Saint-Paul-du-Nord	1		5 065
Sault-au-Mouton	2		27 387
Tadoussac	1		2 440
Sacré-Cœur	2		874
Les Escoumins	3		1 628
Total partiel	14		<b>47 495</b>
<b>MRC Manicouagan</b>			
Baie-Comeau	12		71 055
Baie-Trinité	5		18 507
Chute-aux-Outardes	14		44 894
Godbout	1		5 299
Pointe-aux-Outardes	22		122 302
Pointe-Lebel	11		13 095
Raguenau	14		64 426
Total partiel	79		<b>339 578</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b>			
Rivière-Pentecôte	1		<b>34 996</b>
<b>TOTAL</b>	<b>94</b>		<b>422 069</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE CERTIFICAT DE 2 500 \$ PAR MÉNAGE ET FRAIS D'HÉBERGEMENT DE PLUS DE 14 JOURS - Décret 932-96</b>		
<b>CÔTE-NORD</b>		
	<b>Nombre de ménages</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>		
Forestville		320
Sacré-Cœur		90
Sault-au-Mouton		1 401
Total partiel	3	<b>1 811</b>
<b>MRC Manicouagan</b>		
Pointe-aux-Outardes	4	<b>10 000</b>
<b>TOTAL</b>	7	<b>11 811</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE  
DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS  
QUI NE SONT PAS LE PRINCIPAL REVENU DU PROPRIÉTAIRE**

**CÔTE-NORD**

	Nombre d'immeubles	Montant
<b>MRC Manicouagan</b>		
Baie-Comeau	1	4 849
Chute-aux-Outardes	1	825
Pointe-aux-Outardes	2	15 104
Ragueneau	1	9 579
Total partiel	5	<b>30 357</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b>		
Rivière-Pentecôte	1	<b>3 359</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>33 716</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES		
CÔTE-NORD		
	Nombre d'entreprises	Montant
<b>MRC Manicouagan</b>		
BAIE-COMEAU		
Garage A. Blouin inc.	1	1 611
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>		
LES ESCOUmins		10 955
167082 Canada inc.		
SACRÉ-CŒUR		18 485
Pavillon Ste-Marguerite inc.		
TADOUSSAC		
Corporation de développement touristique de Tadoussac inc.		1 246
Total partiel	3	30 686
<b>MRC Sept-Rivières</b>		
Tourbières des îles inc.	1	32 500
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>64 797</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE			
MESURES D'URGENCE – MUNICIPALITÉS - Décret 935-96			
CÔTE-NORD			
		Nombre de municipalités	Montant
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>			
Bergeronnes			33 644
Colombier			6 581
Forestville			28 225
Grandes-Bergeronnes			775
Les Escoumins			2 509
Sacré-Cœur			87 733
Sainte-Anne-de-Portneuf			8 574
Sault-au-Mouton			8 176
Total partiel	8		<b>176 222</b>
<b>MRC Manicouagan</b>			
Baie-Comeau			59 368
Baie-Trinité			50 070
Chute-aux-Outardes			15 183
Pointe-aux-Outardes			154 734
Ragueneau			19 347
Total partiel	5		<b>298 702</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b>			
Port-Cartier			2 814
Rivière-Pentecôte			19 665
Total partiel	2		<b>22 480</b>
<b>MRC Minganie</b>			
Havre-Saint-Pierre		1	7 372
<b>TOTAL</b>	16		<b>504 776</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE PROGRAMME – MESURES D'URGENCE (MRC)	
CÔTE-NORD	
	Montant
<b>MRC Manicouagan</b>	14 403
<b>TOTAL</b>	<b>14 403</b>

TOURISME QUÉBEC ACTIVITÉS DE PROMOTION POUR AIDER LES RÉGIONS AFFECTÉES	
CÔTE-NORD	Montant
MRC Manicouagan	50 000
MRC Sept-Rivières	50 000
<b>TOTAL</b>	<b>100 000</b>

<b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS</b>	
<b>RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>	
<b>CÔTE-NORD</b>	
	<b>Montant</b>
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>	
T.N.O. La Haute-Côte-Nord	863 080
Sacré-Cœur	13 331
Tadoussac	89 678
Autres municipalités	89 178
Total partiel	<b>1 055 267</b>
<b>MRC Manicouagan</b>	
Betsiamites	1 197 099
T.N.O. Manicouagan	171 818
Total partiel	<b>1 368 917</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b>	
Pointe-aux-Anglais	1 071 315
<b>TOTAL</b>	<b>3 495 499</b>

<b>SÛRETÉ DU QUÉBEC</b>	
<b>FONDS D'ASSISTANCE FINANCIÈRE</b>	
<b>POUR CERTAINES RÉGIONS SINISTRÉES</b>	
CÔTE-NORD	
	<b>Montant</b>
<b>MRC Manicouagan</b> BAIE-COMEAU (mesures d'urgence)	
Frais de fonctionnement, d'approvisionnement, communication, transport	<b>137 426</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b> SEPT-ÎLES (mesures d'urgence)	
Frais de fonctionnement, d'approvisionnement, communication, transport	<b>97 739</b>
<b>TOTAL</b>	<b>235 165</b>

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRÉT)</b>	
	<b>CÔTE-NORD</b>
<b>Volet II – Ministère des Affaires municipales (organismes à but non lucratif) (3)</b>	128 683
<b>Volet III – Tourisme Québec (entreprises et associations touristiques) (16)</b>	1 166 576
<b>Volet IV – Ministère des Affaires municipales (pourvoiries et zones d'exploitations contrôlées) (26)</b>	1 474 356
<b>Volet V – Ministère des Affaires municipales (sentiers de motoneige) (1)</b>	21 403
<b>Volet VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (entreprises manufacturières et commerciales) (7)</b>	106 186
<b>TOTAL</b>	<b>2 897 204</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES			
VOLET II : ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF			
CÔTE-NORD			
		Nombre de municipalités	Montant
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>			
Bergeronnes			12 638
Sainte-Anne-de-Portneuf			17 177
Rivière Sainte-Marguerite – Bradville			98 868
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>		<b>128 683</b>

TOURISME QUÉBEC VOLET III : ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS TOURISTIQUES DÉCRET 505-97			
CÔTE-NORD			
	Nombre d'organismes		Montant
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b> GRANDES-BERGERONNES Corporation touristique de Bergeronnes inc.	1		10 110
LES ESCOUmins Croisières T.G.B. inc. Centre des loisirs marins des Escoumins			12 199 1 782
	Total partiel	2	13 981
TADOUSSAC Compagnie de la Baie de Tadoussac inc. Croisières Express enr. Société d'interp. milieu marin La Haute-Côte-Nord Croisières à la baleine et au Saguenay inc. Otis Excursions inc. Corp. Inst. Muséales de Tadoussac Investissements Navimex (Groupe AML)			21 572 12 216 7 819 84 802 8 080 5 868 275 064
	Total partiel	7	415 421
<b>MRC Manicouagan</b> BAIE-COMEAU Association touristique régionale Manicouagan	1		370 000
POINTE-AUX-OUTARDES Parc régional de Pointe-aux-Outardes	1		13 684

TOURISME QUÉBEC VOLET III : ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS TOURISTIQUES DÉCRET 505-97 (suite)			
CÔTE-NORD			
		Nombre d'organismes	Montant
<b>MRC Minganie</b>			
HAVRE-SAINT-PIERRE			9 642
Sterne des îles			13 774
Tournée des îles inc.			
	Total partiel	2	<b>23 416</b>
<b>MRC Sept-Rivières</b>			
SEPT-ÎLES			
Association touristique régionale de Duplessis		1	315 000
RIVIÈRE-PENTECÔTE			
Pneumatique Transport inc.		1	4 964
	<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>1 166 576</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES			
VOLET IV : ZECS ET POURVOIRIES			
CÔTE-NORD			
		Nombre de zecs et de pourvoiries	Montant
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>			
Pourvoirie Club Chasse Pêche Tadoussac			3 334
Pourvoirie Club Claire			11 296
Pourvoirie Club Chasse Pêche Sainte-Anne-Portneuf			91 610
Pourvoirie Club Kerguis			5 532
Pourvoirie Club Lac des Baies			8 168
Pourvoirie De la Truite Rouge			12 510
Pourvoirie Des Grands Ducs			24 826
Pourvoirie Des Lacs Jumeaux			6 850
Pourvoirie Domaine du Canyon			9 492
Pourvoirie Domaine du Lac Bernier			122 426
Pourvoirie Domaine Orégnac			4 212
Pourvoirie Du Pont Flottant			554
Pourvoirie Lac des Perches			13 362
Pourvoirie Chemail du Nord			20 184
Pourvoirie Le Domaine du Lac des Cœurs			44 314
Pourvoirie Le Domaine sportif du lac Loup			59 840
Pourvoirie So-Nor			2 388
Zec Chauvin			24 026
Zec Forestville			191 420
Zec Iberville			111 280
Zec Labreville			56 208
Zec Nordique			195 936
Total partiel	22		<b>1 049 768</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES			
VOLET IV : ZECS ET POURVOIRIES (suite)			
CÔTE-NORD			
		Nombre de zechs et de pourvoires	Montant
<b>MRC Les Sept-Rivières</b>			
Zec Matimek		1	5 952
<b>MRC Manicouagan</b>			
Zec Godbout et Mistassini			60 030
Zec Trinité de la Rivière-Trinité			324 810
Zec Varin			33 796
Total partiel		3	418 636
<b>TOTAL</b>		26	<b>1 474 356</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES	
VOLET V: SENTIERS MOTONEIGE	
CÔTE-NORD	
	Montant
MRC Sept-Rivières	
Club motoneige Odonak	21 403
<b>TOTAL</b>	<b>21 403</b>

**MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE,  
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**  
**VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES**

<b>CÔTE-NORD</b>			
		Nombre d'entreprises	Montant
<b>MRC Manicouagan</b>			
BAIE-COMEAU			
Min-golf Onyx.		1	4 520
POINTE-AUX-OUTARDES			
Camping Parc de La Rive		1	52 528
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>			
SAINTE-ANNE-DE-PORTNEUF			
Club Paradis Sauvage			402
Club Chasse Pêche Sainte-Anne-de-Portneuf			34 546
Total partiel		2	34 948
<b>SACRÉ-CŒUR</b>			
J.C.S. Traîneau à chien		1	2 470
FORESTVILLE			
Camping Forestville			9 330
Gestion Hemifor inc.			2 390
Total partiel		2	11 720
<b>TOTAL</b>		7	106 186

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
MAURICIE-BOIS-FRANCS**

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
» Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (5 municipalités)	68 059
» Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (12 zecs et pourvoiries)	168 874
» Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (15 résidences secondaires)	25 869
» Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (2 établissements)	48 000
	Total partiel
	310 802
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>	
» Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance	16 690
<b>Ministère de l'Éducation</b>	
» Réparation d'une école touchée par les pluies diluvienne	38 563
<b>Ministère de l'Environnement</b>	
» Programme de stabilisation des îlots et des berges d'un cours d'eau	979 334
» Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques	64 930
» Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale	25 500
	Total partiel
	1 060 764
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
» Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (3 ménages)	8 520
» Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (38 particuliers)	149 144
» Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (3 terrains)	1 056

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES MAURICIE-BOIS-FRANCS (suite)</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>	<b>MONTANT</b>
> Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (7 immeubles)	67 970
> Dommages aux biens «Entreprises» (2 entreprises)	32 235
> Mesures d'urgence «Municipalités» (11 municipalités)	709 774
> Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)	234 610
	Total partiel
	<b>1 203 309</b>
<b>Ministère des Transports</b>	
> Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements financiers pour 1999-2000	<b>517 738</b>

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET I – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>		
➤ Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (dans 3 municipalités)		45 093
<b>VOLET II – Ministère des Affaires municipales (OBNL)</b>		
➤ Reconstruction et remise en état des biens d'un organisme à but non lucratif (OBNL)		27 274
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
➤ Soutien financier au maintien d'une entreprise touristique constituant des activités et des attractions majeurs pour les régions sinistrées		50 000
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
➤ Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (26 zecs et pourvoiries)		1 204 282
<b>VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>		
➤ Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (2 entreprises)		66 328
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		1 392 977
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		4 549 853

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LE HAUT-SAINT-MAURICE</b>	
	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
» Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (3 municipalités)	53 087
» Programme d'aide à la reconstruction des infrastructures situées dans les MRC sinistrées (12 zecs et pourvoiries)	168 874
» Programme de reconstruction locale à titre d'expérience pilote (15 résidences secondaires)	25 869
» Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (1 établissement)	33 000
	Total partiel
	280 830
<b>Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation</b>	
» Programme d'assistance financière spécial relatif aux dommages aux exploitations agricoles qui sont le principal revenu de subsistance (1 municipalité)	16 690
<b>Ministère de l'Éducation</b>	
» Réparation d'une école touchée par les pluies diluviales	38 573
<b>Ministère de l'Environnement</b>	
» Programme de stabilisation des lits et des berges d'un cours d'eau	979 334
» Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques	64 930
» Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale	25 500
	Total partiel
	1 069 764

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES		
MAURICIE-BOIS-FRANCS		
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LE HAUT-SAINT-MAURICE (suite)		
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
» Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (3 ménages)		8 520
» Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (36 particuliers)		134 022
» Dommages aux biens des particuliers «Perte partielle de terrain» (3 terrains)		1 056
» Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (7 immeubles)		67 970
» Dommages aux biens «Entreprises» (1 entreprise)		5 128
» Mesures d'urgence «Municipalités» (3 municipalités)		396 929
» Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)		234 610
	Total partiel	<b>848 235</b>
<b>Ministère des Transports</b>		
» Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements financiers pour 1999-2000		394 417

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC LE HAUT-SAINT-MAURICE</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET I</b> – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Exploitations agricoles qui ne sont pas le principal revenu de subsistance (dans 3 municipalités)		<b>45 093</b>
<b>VOLET II</b> – Ministère des Affaires municipales (OBNL) ➤ Reconstruction et remise en état des biens d'un organisme à but non lucratif (OBNL)		<b>27 274</b>
<b>VOLET IV</b> – Ministère des Affaires municipales ➤ Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (22 zecs et pourvoiries)		<b>996 156</b>
<b>VOLET VI</b> – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie ➤ Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (1 entreprise)		<b>21 838</b>
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		<b>1 090 361</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		<b>3 738 870</b>

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES	
MAURICIE-BOIS-FRANCS	
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC FRANCHEVILLE	
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
» Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (2 municipalités)	14 972
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
» Dommages aux biens «Entreprises» (1 entreprise)	27 107
» Mesures d'urgence «Municipalités» (3 municipalités)	271 497
Total partiel	288 604

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC FRANCHEVILLE</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET III – Tourisme Québec</b>		
➤ Soutien financier au maintien d'une entreprise touristique constituant des activités et des attractions majeurs pour les régions sinistrées		50 000
<b>VOLET VI – Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie</b>		
➤ Soutien financier au redémarrage des entreprises commerciales et manufacturières qui ne sont pas considérées comme étant le principal revenu de subsistance et qui contribuent au maintien et à la création d'emplois (1 entreprise)		44 490
<b>TOTAL PROGRAMME PRET</b>		94 490
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		408 066

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC MÉKINAC</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
> Dommages dans les établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) (1 municipalité)	15 000
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
> Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (2 particuliers)	15 122
> Mesures d'urgence «Municipalités» (5 municipalités)	41 348
<b>Ministère des Transports</b>	
> Programme de reconstruction des infrastructures routières et engagements financiers pour 1999-2000	56 470
	Total partiel
	123 321

<b>PROGRAMME DE RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE TEMPORAIRE (PRET) – MRC MÉKINAC</b>		<b>MONTANT</b>
<b>VOLET IV – Ministère des Affaires municipales</b>		
> Vient compléter les décrets 990-96, 991-96 et 1196-96 relatifs aux dommages causés aux infrastructures situées dans les pourvoiries et les zones d'exploitation contrôlées (ZEC) (4 zecs et pourvoiries)		208 126
<b>TOTAL PROGRAMME prêt</b>		208 126
<b>TOTAL GÉNÉRAL DE TOUS LES PROGRAMMES</b>		402 917

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES			
PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RECONSTRUCTION			
DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES			
(PARIM)			
Mauricie-Bois-Francs	Nombre de municipalités	Montant	
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>			
La Bastonnais		7 557	
La Tuque		13 863	
Langelier		31 667	
Total partiel	<b>3</b>		<b>53 087</b>
<b>MRC Francheville</b>			
Saint-Prosper		6 325	
Saint-Stanislas		8 647	
Total partiel	<b>2</b>		<b>14 972</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>		<b>68 059</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES FONDS DE RECONSTRUCTION ZONES D'EXPLOITATION CONTRÔLÉES (ZECs ET POURVOIRIES)			
MAURICIE-BOIS-FRANCS			
	Nombre de zecs et de pourvoiries		Montant
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>			
Pourvoirie Seigneur du Triton		8 791	
Pourvoirie Alain Guimont		3 544	
Pourvoirie Oasis du Gouin		63 845	
Pourvoirie Rothman		9 455	
Pourvoirie du Lac Baptiste		12 870	
Pourvoirie Relais Chez Black		1 663	
Pourvoirie Oskélanéo Lodge		19 602	
Pourvoirie Domaine touristique La Tuque		20 275	
Pourvoirie Kennedy		5 748	
Pourvoirie Windigo		12 550	
Pourvoirie Ass. Chasse et Pêche de la Mauricie		1 392	
Pourvoirie Coucouchie		9 139	
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>		<b>168 874</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>RÉSIDENCES SECONDAIRES</b>		
<b>MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>		
	<b>Nombre de résidences secondaires</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>		
T.N.O. Le Haut-Saint-Maurice		23 869
Frais de gestion MRC		2 000
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>25 869</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES DOMMAGES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ		
MAURICIE-BOIS-FRANCS		
	Nombre d'établissements	Montant
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b> Réserve faunique des Laurentides	1	33 000
<b>MRC Mékinac</b> Réserve faunique Saint-Maurice	1	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>48 000</b>

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE  
L'ALIMENTATION DU QUÉBEC**  
**EXPLOITATIONS AGRICOLES - Décret 1137-96**

**MAURICIE-BOIS-FRANCS**

	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b> Canton Langelier	1	16 690
<b>TOTAL</b>	1	16 690

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	
<b>MAURICIE-BOIS-FRANC - MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>	<b>Montant</b>
Commission scientifique et technique	64 930
Évaluation de la qualité de l'eau	25 500
<b>TOTAL</b>	<b>90 430</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**CERTIFICAT DE 2 500 \$ PAR MÉNAGE ET**  
**FRAIS D'HÉBERGEMENT DE PLUS DE 14 JOURS - Décret 932-96**

**MAURICIE-BOIS-FRANCS**

	Nombre de ménages	Montant
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>		
Langeller	2	6 020
La Croche	1	2 500
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>8 520</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS (RÉSIDENCES PRINCIPALES - Décret 935-96)			
MAURICIE-BOIS-FRANCS			
		Nombre de résidences	Montant
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>			
La Bastonnais		6	6 736
La Tuque		10	14 981
La Croche		1	48 600
Lac-Édouard		1	294
Langlier		18	63 411
Total partiel	<b>36</b>		<b>134 022</b>
<b>MRC Mékinac</b>			
Boucher		1	13 775
Notre-Dame-de-Montauban		1	1 347
Total partiel	<b>2</b>		<b>15 122</b>
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>		<b>149 144</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS (TERRAINS - Décret 935-96)		
MAURICIE-BOIS-FRANCS		
	Nombre de terrains	Montant
MRC Le Haut-Saint-Maurice La Tuque Langelier		1 056
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>1 056</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS (IMMEUBLES LOCATIFS QUI NE SONT PAS LE PRINCIPAL REVENU DU PROPRIÉTAIRE)</b>		
<b>MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>		
	<b>Nombre de terrains</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>		
La Tuque	1	2 679
Langelier	6	65 291
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>67 970</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE			
DOMMAGES AUX BIENS – ENTREPRISES			
MAURICIE-BOIS-FRANCS			
		Nombre d'entreprises	Montant
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b> LANGELIER Cantine Chez Mimi enr.		1	5 128
<b>MRC Francheville</b> SAINT-NARCISSE Parc de la Rivière Batiscan		1	27 107
	<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>32 235</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
<b>MESURES D'URGENCE – MUNICIPALITÉS - Décret 935-96</b>		
<b>MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Mékinac</b>		
Boucher		15 033
Notre-Dame-de-Montauban		8 376
Saint-Adelphe		680
Saint-Roch-de-Mékinac		9 723
Saint-Tite		7 536
Total partiel	<b>5</b>	<b>41 348</b>
<b>MRC Francheville</b>		
Batiscan		1 235
Sainte-Geneviève-de-Batiscan		2 187
Saint-Narcisse		268 075
Total partiel	<b>3</b>	<b>271 497</b>
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>		
La Bostonnais		37 687
La Tuque		31 149
Langelier		328 093
Total partiel	<b>3</b>	<b>396 929</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>709 774</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b> <b>MESURES D'URGENCE - MRC - Décret 935-96)</b>	
<b>MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>	<b>234 610</b>
<b>TOTAL</b>	<b>234 610</b>

<b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS</b>	
<b>RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES</b>	
<b>MAURICIE–BOIS-FRANCS</b>	
	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>	
La Tuque	170 901
Lac-Édouard	220 169
Langelier	1 429
T.N.O. Le Haut-Saint-Maurice	1 918
Total partiel	<b>394 417</b>
<b>MRC Mékinac</b>	
Grandes-Piles	<b>123 321</b>
<b>TOTAL</b>	<b>517 738</b>

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION		
PROGRAMME PRÉT, VOLET I : EXPLOITATIONS AGRICOLES		
MAURICIE-BOIS-FRANCS		
	Nombre de municipalités	Montant
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>		
Canton Langeler		19 890
La Tuque		24 949
La Eastonnais		254
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>45 093</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>PROGRAMME PRÉT, VOLET II : ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF</b>		
<b>MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>		
	<b>Nombre d'organismes</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b> LA TUQUE Camping municipal	1	27 274
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>27 274</b>

TOURISME QUÉBEC		
PROGRAMME PRÉT, VOLET III : ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS TOURISTIQUES		
Décret 505-97		
MAURICIE-BOIS-FRANCS	Nombre d'associations touristiques	Montant
<b>MRC Francheville</b>		
TROIS-RIVIÈRES-OUEST		
Ass. touristique région Mauricie-Bois-Francs	1	50 000
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>50 000</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>PROGRAMME PRÉT, VOLET IV : ZECS ET POURVOIRIES</b>		
<b>MAURICIE-BOIS-FRANCS</b>		
	<b>Nombre de zecs et de pourvoiries</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>		
Pourvoirie Club Oswégo		23 636
Pourvoirie Clova		8 174
Pourvoirie Club Haltaparche		5 800
Pourvoirie Club Odonak		2 978
Pourvoirie Domaine Vignerod		9 634
Pourvoirie J.E. Goyette		7 564
Pourvoirie Kanawata		11 038
Pourvoirie Kennedy		12 514
Pourvoirie Lac à l'Ours Blanc		73 358
Pourvoirie Lac Lareau		7 078
Pourvoirie Le Rocher		99 430
Pourvoirie Relais 22 <sup>e</sup> mille		64 664
Pourvoirie Relais Chez Black		12 954
Pourvoirie Rothman		12 600
Pourvoirie Waban-Aki		11 376
Zec Jeannotte		54 628
Zec La Croche		11 422
Zec Ménokéosawin		97 470
Zec Wessonneau		30 042
Zec Bessonne		165 664
Zec Borgia		191 886
Zec Kisssissing		82 246
Total partiel	<b>22</b>	<b>996 156</b>

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES			
PROGRAMME PRÉT, VOLET IV : ZECS ET POURVOIRIES			
MAURICIE-BOIS-FRANCS (suite)			
		Nombre de zecs et de pourvoiries	Montant
<b>MRC Mékinac</b>			
Club Hosanna			7 042
Club Chapeau de paille			80 512
Zec Gros-Brochet			8 482
Zec Tawachiche			112 090
	Total partiel	<b>4</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>208 126</b>
			<b>1 204 282</b>

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE			
PROGRAMME PRÉT, VOLET VI : ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES ET COMMERCIALES			
MAURICIE-BOIS-FRANCS			
		Nombre d'entreprises	Montant
<b>MRC Francheville</b>  BATISCAN Gestion J.J.M. Inc. (Marina de Batiscan)		1	44 490
<b>MRC Le Haut-Saint-Maurice</b>  LA BASTONNAIS Centre Jardin La Bastonnais		1	21 838
<b>TOTAL</b>		2	66 328

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC AVIGNON	MONTANT
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
> Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM) (1)	33 653
<b>Ministère de l'Environnement</b>	
Programme de stabilisation des lits et des berges de 2 lacs et cours d'eau	382 035
Commission scientifique et technique : sécurité des barrages, détermination des cotes, répertoire des barrages, plan de surveillance et prévisions hydrologiques	67 440
Évaluation de la qualité de l'eau, système météorologique, système hydrologique, cartographie des plaines inondables, coordination administrative et financière, expertise centrale	2 200
	Total partiel
	451 675
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
> Frais d'hébergement de plus de 14 jours et frais d'hébergement temporaire (3 ménages)	100
Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (8 particuliers)	26 917
Immeubles locatifs n'étant pas le principal revenu du propriétaire (1 immeuble)	503
Mesures d'urgence «Municipalités» (1 municipalité)	31 494
	Total partiel
	59 014
	<b>TOTAL</b>
	544 342

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RECONSTRUCTION</b>		
<b>DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</b>		
(PARIM)		
<b>GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE</b>		
		<b>Nombre de municipalités</b>
		<b>Montant</b>
<b>MRC Avignon</b>		
Maria	1	33 653
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>33 653</b>

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT STABILISATION DES LITS ET DES BERGES DES LACS ET COURS D'EAU		
GASPÉSIE-JLES-DE-LA-MADELEINE		
	Nombre de rivières et cours d'eau	Montant
<b>MRC Avignon</b>		
MARIA		
Rivière Verte	1	160 652
NOUVELLE		
Rivière Nouvelle	1	221 383
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>382 035</b>

<b>MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT</b>	
<b>GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE – MRC Avignon</b>	
	<b>Montant</b>
Commission scientifique et technique	<b>67 440</b>
Évaluation de la qualité de l'eau	<b>2 200</b>
<b>TOTAL</b>	<b>69 640</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE		
CERTIFICAT DE 2 500 \$ PAR MÉNAGE ET FRAIS		
D'HÉBERGEMENT DE PLUS DE 14 JOURS - Décret 932-96)		
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE		
	Nombre de ménages	Montant
<b>MRC Avignon</b>		
Maria	3	100
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>100</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DOMMAGES AUX BIENS – PARTICULIERS (RÉSIDENCES PRINCIPALES - Décret 935-96)</b>		
<b>GASPÉSIE-ÎLES-DÉ-LA-MADELEINE</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Avignon Maria</b>	1	<b>26 917</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>26 917</b>

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE		
DOMMAGES AUX BIENS – PARTICULIERS		
(IMMEUBLES LOCATIFS QUI NE SONT LE PRINCIPAL REVENU DU PROPRIÉTAIRE)		
<b>GASPÉSIE -ÎLES-DE-LA-MADELEINE</b>		
	Nombre d'immeubles	Montant
<b>MRC Avignon</b>	1	503
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>503</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE MESURES D'URGENCE MUNICIPALITÉS - Décret 935-96</b>		
<b>GASPÉSIE--ILES-DE-LA-MADELEINE</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Avignon</b> Maria	1	<b>31 494</b>
TOTAL	1	<b>31 494</b>

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
CHAUDIÈRE-APPALACHES**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES CHAUDIÈRE-APPALACHES	
	MONTANT
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX</b>	
<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>	
> Frais liés aux mesures d'urgence des centres hospitaliers, des CLSC ainsi que des centres d'action communautaire (1 centre hospitalier)	<b>16 893</b>
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
> Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (2 particuliers)	47 770
> Mesures d'urgence «Municipalités» (1 municipalité)	20 930
Total partiel	<b>68 700</b>
<b>TOTAL</b>	<b>85 593</b>

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES		MONTANT
CHAUDIÈRE-APPALACHES	DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LA NOUVELLE-BEAUCE	
Ministère de la Santé et des Services sociaux	► Frais liés aux mesures d'urgence des centres hospitaliers, des CLSC ainsi que des centres d'action communautaire (1 centre hospitalier)	16 893
	TOTAL	16 893

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>		<b>MONTANT</b>
<b>CHAUDIÈRE-APPALACHES</b>		
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC MONTMAGNY</b>		
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>		
➤ Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (1 particulier)		41 820
➤ Mesures d'urgence «MRC» (1 MRC)		20 930
	Total partiel	<b>62 750</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>62 750</b>

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>CHAUDIÈRE-APPALACHES</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC RIMOUSKI NEIGETTE</b>	<b>MONTANT</b>
Ministère de la Sécurité publique	
Dommages aux biens des particuliers «Aide à la reconstruction» (1 particulier)	5 950
TOTAL	5 950

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MESURES D'URGENCE – ORGANISMES LIÉS À LA SANTÉ		
CHAUDIÈRE-APPALACHES		
	Nombre d'établissements	Montant
MRC La Nouvelle-Beauce		
SAINTE-MARIE		
Régie régionale Chaudière-Appalaches	1	16 893
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>16 893</b>

<b>MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b> <b>DOMMAGES AUX BIENS DES PARTICULIERS</b> <b>(RÉSIDENCES PRINCIPALES - Décret 935-96)</b>		
<b>CHAUDIÈRE-APPALACHES</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Montmagny</b> Notre-Dame-du-Rosaire	1	41 820
<b>MRC Rimouski Neigette</b> Sainte-Blandine	1	5 950
<b>TOTAL</b>	2	47 770

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE		
MESURES D'URGENCE - MUNICIPALITÉS - Décret 935-96		
CHAUDIÈRE-APPALACHES		
	Nombre de municipalités	Montant
MRC Montmagny Saint-François	1	20 930
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>20 930</b>

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
LAURENTIDES**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES	
LAURENTIDES	MONTANT
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère de la Sécurité publique	
> Mesures d'urgence «Municipalités» (8 municipalités)	225 960
TOTAL	225 960

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES LAURENTIDES</b>		<b>MONTANT</b>
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX - MRC ARGENTEUIL</b>		
Ministère de la Sécurité publique		
» Mesures d'urgence «Municipalités» (1 municipalité)		67 995
	<b>TOTAL</b>	<b>67 995</b>

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>LAURENTIDES</b>	<b>MONTANT</b>
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LES PAYS-D'EN-HAUT</b>	
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
» Mesures d'urgence «Municipalités» (2 municipalités)	41 870
<b>TOTAL</b>	<b>41 870</b>

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES		MONTANT
LAURENTIDES	DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC LES LAURENTIDES	
		116 095
	TOTAL	116 095

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**MESURES D'URGENCE - MUNICIPALITÉS**  
 Décret 935-96

<b>LAURENTIDES</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Argenteuil</b> Harrington	1	<b>67 995</b>
<b>MRC Les Pays-d'en-Haut</b> Lac-des-Seize-Îles Saint-Adolphe-d'Howard		5 614 36 256
Total partiel	<b>2</b>	<b>41 870</b>
<b>MRC Les Laurentides</b> Arundel Montcalm Saint-Faustin-Lac-Carré Saint-Jovite Val David		32 988 66 316 7 590 5 285 3 916
Total partiel	<b>5</b>	<b>116 095</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>225 960</b>

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
MONTÉRÉGIE**

<b>ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES</b>	
<b>MONTÉRÉGIE</b>	
<b>DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC CHAMPLAIN</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Ministère de la Santé et des Services sociaux</b>	
➤ Aide aux centres hospitaliers, aux CLSC ainsi qu'à des centres d'action communautaire (1)	10 377
<b>TOTAL</b>	<b>10 377</b>

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MESURES D'URGENCE – ORGANISMES LIÉS À LA SANTÉ		
MONTRÉAL		
	Nombre d'établissements	Montant
<b>MRC Champlain</b> LONGUEUIL Régie régionale de la Montérégie	1	10 377
<b>TOTAL</b>	1	10 377

**BILAN  
DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
ET DES DÉPENSES  
OUTAOUAIS**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET DÉPENSES OUTAOUAIS	
DÉCRETS ET PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX – MRC PAPINEAU	MONTANT
<b>Ministère des Affaires municipales</b>	
» Programme d'aide financière à la reconstruction des infrastructures municipales (PARIM)	336 318
<b>Ministère de la Sécurité publique</b>	
» Mesures d'urgence «Municipalités»	114 029
<b>TOTAL</b>	<b>450 347</b>

<b>MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES</b>		
<b>PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RECONSTRUCTION</b>		
<b>DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES</b>		
<b>(PARIM)</b>		
<b>OUTAOUAIS</b>		
	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Papineau</b>		
Boileau	1	336 318
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>336 318</b>

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**MESURES D'URGENCE - MUNICIPALITÉS**  
Décret 935-96

**OUTAOUAIS**

	<b>Nombre de municipalités</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Papineau</b>	1	114 029
<b>TOTAL</b>	1	114 029

## **ANNEXE 1**

**ÉTENDUE DES DÉGATS  
SUR LE TERRITOIRE DE  
FERLAND-ET-BOILLEAU**

## **ANNEXE 2**

**VILLE DE LA BAIE,  
NETTOYAGE DES BERGES ET DU  
LITTORAL DE LA BAIE DES HA! HA!  
SUITE AUX INONDATIONS  
DU 19-20-21 JUILLET 1996**

**ORGANIGRAMME DES OPÉRATIONS**

## **ANNEXE 3**

**INVESTISSEMENT QUÉBEC**

**(SDI)**

### **INVESTISSEMENT QUÉBEC (SDI)**

Prêts autorisés aux entreprises selon le décret 1209-96, qui vient compléter le programme à établir en vertu du décret 973-96, en permettant à des entreprises non admissibles, ou encore à des entreprises qui, bien que recevant de l'assistance financière, sont encore en situation précaire pour redémarrer et rentabiliser leurs opérations, de compter sur un prêt garanti ou encore de recevoir de l'aide financière supplémentaire.

<b>CÔTE-NORD</b>		
	Nombre d'entreprises	Montant
<b>MRC Manicouagan</b>		
Baie Comeau	2	50 000
<b>MRC La Haute-Côte-Nord</b>		
Bergeronnes	2	10 000
Forestville	2	40 800
Les Escoumins	4	103 000
Sacré-Cœur	2	61 000
Tadoussac	4	155 000
<b>MRC La Minganie</b>		
Havre-Saint-Pierre	2	70 000
Sheldrake	1	25 000
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>514 800</b>

## INVESTISSEMENT QUÉBEC (SDI)

CHARLEVOIX - QUÉBEC		
	Nombre d'entreprises	Montant
<b>MRC Charlevoix-Est</b>		
Baie Sainte-Catherine	3	90 000
Cap-à-l'Aigle	1	50 000
Clermont	2	40 000
La Malbaie	2	58 000
Pointe-au-Pic	7	29 000
Rivière-Malbaie	1	5 000
Saint-Aimé-des-Lacs	2	64 082
Saint-Irénée	1	50 000
Sain-Siméon	1	10 000
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>657 082</b>

**INVESTISSEMENT QUÉBEC (SDI)**

<b>LAC-SAINT-JEAN</b>		<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Domaine-du-Roy</b>			
Chambord		1	50 000
La Doré		1	8 500
Roberval		2	30 000
Saint-Prime		2	25 000
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>		<b>113 500</b>

**INVESTISSEMENT QUÉBEC (SDI)**

<b>SAGUENAY</b>		
	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC Le Fjord-du-Saguenay</b>		
La Baie	1	34 500
Saint-Fulgence	2	48 000
Laterrière	1	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>102 500</b>

**INVESTISSEMENT QUÉBEC (SDI)**

<b>COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC</b>		
	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
<b>Charlesbourg</b>	2	80 000
<b>Québec</b>	1	50 000
<b>TOTAL</b>	3	130 000

**INVESTISSEMENT QUÉBEC (SDI)**

<b>CHAUDIÈRE-APPALACHES</b>		<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
<b>MRC La Nouvelle-Beauce</b>			
Sainte-Marie		1	30 000
<b>TOTAL</b>		1	30 000

**INVESTISSEMENT QUÉBEC (SDI)**

<b>COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL</b>		
	<b>Nombre d'entreprises</b>	<b>Montant</b>
<b>Laval</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>20 000</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>53</b>	<b>1 573 382</b>